La Voix de l'Est

VOL. 39 — NO 44 GRANBY, JEUDI 1er AOÛT 1974 15 CENTS

1220

BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEPT.-PERIODIQUES,
BIBLIOTHEQUE NAT.,
1700 ST-DENIS,
MONTREAL 129.

En plus des Forces armé

Québec et Ottawa en sur la tragédie de Valcartier

QUEBEC (PC) — Le ministère de la Justice du Québec a ordonné hier une enquête du coroner pour faire la lumière sur les circonstances entourant l'explosion qui a causé la mort de six cadets et des blessures à plusieurs autres, au camp militaire de Valcartier.

Dans un communiqué de presse, le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette a dit que cette enquête avait débuté dès hier après-midi.

C'est Me J. Armand Drouin, coroner du district de Québec qui a été chargé de conduire l'investigation.

A OTTAWA

Le ministre de la Défense nationale, M. James Richardson, a ordonné mercredi la tenue d'une enquête immédiate sur l'explosion qui, au camp de Valcartier, a coûté la vie à six cadets et en a blessé 22 autres.

Un porte-parole du ministère a dit que l'on espérait avoir au plus tôt les résultats de cette enquête, pour rassurer les parents de tous les cadets cantonnés dans des camps d'été à travers le pays.

Il a ajouté que c'était bel et bien une grenade qui avait explosé.

Dont un jeune de Farnham

Les Forces armées dévoilent les noms des victimes

QUEBEC (PC) — Les Forces armées canadiennes ont rendu publics les noms des six cadets tués et de ceux qui furent blessés lors de l'explosion survenue, mardi, au camp militaire de Valcartier, au cours d'une séance d'initiation sur les explosifs.

Les morts dont l'identité a été révélée sont: O. Mangos, 14 ans, de Montréal; M. Voissard, 14 ans, de Longueuil; P. Leroux, 15 ans de Ville Saint-Laurent; E. Lloyd, 14 ans, de Ville Lasalle, X. Langlois, 15 ans, de Roxboro, et M. Provencher, 15 ans, de Longueuil.

L'explosion a fait d'autre part 22 blessés, notamment un jeune résident de Farnham, C. Côté, 15 ans. Celui-ci n'a été blessé que légèrement.

Trois des 22 blessés l'ont été grièvement. Ce sont D. Malcom, 15 ans, de Montréal; R. Brooks, 14 ans, de Chambly, et Y. Sénécal, 14 ans, de Montréal.

Parmi ceux qui ont été blessés légèrement figurent les noms suivants: J. Demers, 16 ans, de Montréal-Nord; I. Hunt, 14 ans, de Greenfield Park; D. Milkowski, 16 ans, de Montréal-Nord; E. Munizaga, 14 ans, de Saint-Léonard; K. Wirhgt, 17 ans, de Verdun; E. Maura, 15 ans, de Ville Saint-Laurent; R. Brousseau, 16 ans, de Saint-Hubert; P. van Kampen, 15 ans, de Montréal, et G. Katzko, 21 ans, de Beaconsfield.

Le capitaine Jean-Claude Giroux, 30 ans, instructeur à Valcartier, a aussi été blessé légèrement.

Les dégâts matériels causés au local où s'est produite l'explosion semblent légers, selon les premières informations, a indiqué d'autre part le colonel Roderick Sullivan.

Une grenade M-61 serait à l'origine de l'explosion qui s'est produite mardi après-midi, vers 14 heures, à la base militaire de Valcartier, causant la mort de 6 cadets des Forces armées et en blessant plusieurs autres.

C'est ce qu'a révélé mercredi, au cours d'une conférence de presse à Valcartier, le commandant en charge de la base, le général Heitshu.

Il a toutefois précisé qu'il est encore impossible de conclure de façon définitive que l'engin en question soit la véritable cause de la tragédie de mardi. Il a simplement signifié que les indices recueillis actuellement permettaient de croire à cette possibilité.

Selon le communiqué remis à la presse au cours de la séance d'information de mercredi, l'explosion se serait produite pendant que le capitaine Jean-Claude Giroux, âgé de 30 ans, officier préposé aux munitions de la base, donnait une période d'enseignement à la compagnie "D" au camp des cadets.

Le but de l'exposé, poursuit le communiqué, était d'aider les cadets à identifier des munitions inertes qui seraient susceptibles d'être trouvées dans les secteurs d'entraînement militaire.

Les cadets étaient en train de manipuler les munitions d'entraînement lorsque l'explosion a eu lieu.

Le communiqué ajoute qu'une commission d'enquête militaire siège présentement afin de déterminer les causes de l'accident.

Cette commission d'enquête dont les travaux ont débuté tôt mercredi matin et qui est composée d'experts en balistique de Valcartier, doit par ailleurs déterminer principalement comment il se fait qu'un engin chargé ait été utilisé pendant la période d'instruction.

Selon le général, les cadets ne manipulent habituellement, pendant les périodes d'instruction, que des armes fictives.

Actuellement, des cours d'enquête à l'échelle militaire, civile et technique poursuivent leurs investigations afin d'établir les circonstances de la tragédie de mardi.

Selon les renseignements recueillis sur les lieux de l'explosion, la grenade aurait explosé dans les mains d'un cadet. Il est cependant impossible d'établir avec certitude si c'est l'instructeur lui-même qui manipulait l'arme, puisque les résultats des interrogatoires effectués auprès de certaines victimes sont confus et contradictoires, ces derniers étant encore sous l'effet du choc.

Les murs de la barraque où s'est produite l'explosion étaient tachés d'éclaboussures de sang et à l'endroit précis de l'explosion, soit à l'avant-centre de la pièce mesurant environ 85 x 20, un rectangle du plancher a été coupé afin de permettre aux enquêteurs de récupérer les morceaux de l'engin pour fins d'analyse.

Selon les militaires chargés de faire visiter les lieux à la presse, c'est à cet endroit précis qu'un cadet, assis à une table, a vu la "grenade" lui exploser dans les mains. A proximité de cette table, un amas de sable masquait une mare de sang. Il semble même que les corps de certaines victimes aient été déchiquetés par la violence de l'explosion. Enfin, les pires secousses ont été subies par ceux qui se trouvaient à l'avant, les autres cadets ont pu évacuer les lieux par les portes de côté et d'arrière. Toujours selon les approximations fournies par les militaires, l'explosion se serait produite dans un rayon de 20 pieds.

Enfin, soulignons que l'état des deux blessés transportés d'urgence, mardi, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, est satisfaisant, bien qu'il soit encore considéré par les autorités médicales comme très grave. Ces deux blessés o,t été identifiés comme étant Davis Malcolm, âgé de 15 ans, originaire de Montréal, et Yves Sénécal, aussi âgé de 15 ans du même endroit.

En plus, de la liste de 6 morts et des 14 blessés, fournie mardi par les autorités militaires, s'ajoute une liste de 30 autres blessés mineurs dont l'identité n'a pas été fournie.

Rappelons également que la date de la remise du rapport de la commission d'enquête militaire n'a pas encore été fixée, mais on peut déjà s'attendre à des conclusions dès la semaine prochaine.



Cyclone?

Le cyclone qui a déferlé sur la ville de Waterloo était d'une telle puissance que quelques arbres ont été littéralement déracinés. On peut d'ailleurs le constater en jetant un coup d'oeil sur la vignette qui a été prise sur Clare Hill, en face du couvent Maplewood. Au cours de la journée d'hier, les autorités municipales ont dépêché plusieurs hommes là où des déracinements du genre s'étaient produits, afin de couper les arbres morts à l'aide de scies mécaiques. (Texte et photos en page 5).

(Photo C-Line Jobin)

Québec veut contrôler son immigration

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Immigration devra "prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établisse au Québec acquièrent dès leur arrivée ou même avant qu'elles ne quittent leur pays d'origine la connaissance de la langue française" dit le projet de loi 46, adopté hier en première lecture à l'Assemblée nationale.

Le projet de loi intitulé Loi modifiant la Loi du ministère de l'Immigration est, dans les mots mêmes du ministre Jean Bienvenue "presque une refonte de la loi organisme de mon ministère et donne du nerf et de la chair à ce que j'ai considéré comme un ensemble de voeux pieux et roses".

Le bill charge le Ministre de l'application non seulement des lois relatives aux immigrants, mais aussi de celles touchant les ressortissants étrangers qui s'établissent temporairement au Québec à un autre titre que celui de représentant d'un gouvernement étranger ou de fonctionnaire international.

Le projet de loi établit aussi les fonctions du ministre, qui sera responsable de la planification, de la coordination et de la mise en oeuvre des politiques gouvernementales relatives aux immigrants et aux ressortissants étrangers qui s'établissent temporairement au Québec.

Le Ministre devra informer, recruter, sélectionner ces personnes, rendre possible leur établissement au Québec et assurer leur intégration harmonieuse au sein de la société québécoise et plus particulièrement au sein de la majorité francophone.

Ajournement de la 30e législature

QUEBEC (PC) — La deuxième session de la 30ème législature du Québec a été ajournée, hier, au 29 octobre, dès que fut sanctionné le projet de loi 22 sur la langue officielle.

L'ajournement de la session, qui a débuté le 14 mars, survient au terme de deux mois de débats laborieux et âpres, relatifs au projet de loi sur la langue, de loin, la pièce législative la plus importante de la session.

Le chef de l'Opposition, M. Jacques Y. Morin, a déclaré qu'il ne voulait pas terminer sur une note hypocrite, ajoutant que la seule satisfaction de ses collègues est d'avoir pu forcer le gouvernement à utiliser la guillotine pour mettre un terme au débat sur le projet de loi 22.

M. Morin a prévenu les ministériels que ce projet, maintenant devenu loi, pourrait poser de grave problèmes dans un avenir rapproché. Ce qui lui a attiré les huées des députés libéraux.

Au total, 66 projets de loi ont été adoptés dont 29 projets de loi privée.

Parmi les projets de loi demeurés sur la table de l'Assemblée nationale, il en est un relatif à l'immigration, déposé hier pour première lecture.

Le message de Bourassa

L'adoption du français comme langue officielle... un moment de fierté...

QUEBEC (PC) — "L'adoption du français comme langue officielle du Québec est un grand moment de fierté pour tous les Québécois", a déclaré hier le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, lors de la sanction de la loi 22 par le lieutenant gouverneur du Québec, M. Hugues Lapointe.

Dans un message enregistré d'une durée de 2 minutes 35 secondes qu'il a fait parvenir à la télévision et à la radio, M. Bourassa a déclaré textuellement:

"La loi 22 vient tout juste d'être sanctionnée. Aujourd'hui, pour la première fois dans l'histoire du Québec, le français est proclamé la langue officielle du Québec.

"Désormais, partout dans le monde où le Québec a une présence, on saura qu'il y a sur ce continent nord-américain un Etat français qui entend s'épanouir comme tel, tout en participant aux grands objectifs de développement partagés par les autres sociétés modernes.

"Le Québec est une terre française qui entend continuer d'apporter au Canada ce qui en constitue l'un des aspects les plus fascinants, soit la co-existence de deux grandes cultures consacrant l'une et l'autre le meilleur d'elles-mêmes pour bâtir ici un pays jeune et dynamique.

"Le Québec est une terre française qui entend faire preuve de fidélité à l'histoire qui est la sienne, par respect pour tous ceux-là qui l'ont faite ainsi. Il entend aussi être français parce qu'il y a dans le coeur de tous les Québécois, et particulièrement chez notre jeunesse, un désir, une volonté, une détermination à assurer la permanence et l'épanouissement de la langue et de la culture françaises.

"Dynamique de francisation"

"Les mesures contenues dans la loi 22, proposées et défendues avec courage et intelligence par le ministre de l'Education, M. François Cloutier, correspondant bien aux données réelles du problème québécois. Nous les croyons nécessaires et suffisantes pour créer dans notre milieu une véritable dynamique de francisation qui nous permettra d'atteindre les objectifs poursuivis en respectant, d'une part, les droits individuels et collectifs, et en continuant, d'autre part, à promouvoir le développement économique et social auquel les Québécois attachent le plus grand prix.

"La loi 22 exprime donc la détermination du gouvernement et de l'immense majorité des Québécois de faire du Québec un Etat français, tout en respectant les droits individuels de la minorité, dont les membres doivent continuer d'être des citoyens à part entière du Québec.

"Nous avons l'intention de prendre les moyens nécessaires pour que chaque Québécois soit pleinement informé du contenu de la loi sur la langue officielle du Québec, afin que tous participent pleinement à la construction de ce Québec français que la loi 22 vient de consacrer pour la première fois de notre histoire.

"A compter d'aujourd'hui, il y a un Etat officiellement français en Amérique du Nord. C'est un grand moment de fierté pour nous tous.

"Il témoigne de la très grande confiance que vous avez en votre gouvernement", a conclu le chef de l'Etat du Québec.

Les perspectives de destitution du président Nixon semblent s'affirmer

WASHINGTON (AFP) — La recommandation de la destitution du président Nixon acquise, le vote de la Chambre des représentants sur son inculpation et celui du Sénat sur sa culpabilité sont maintenant au centre des préoccupations de la vie politique américaine.

L'issue des délibérations et du vote final de la chambre sur la mise en accusation du chef de l'exécutif ne fait aucun doute pour la majorité des observateurs.

La question est maintenant plutôt de savoir par quelle majorité les représentants — 248 démocrates et 187 républicains — se prononceront pour l'inculpation de M. Nixon.

Jusqu'aux débats de la commission judiciaire de la Chambre, qui ont abouti à l'adoption de trois chefs d'accusation — obstruction à la justice, abus de pouvoir et refus de remettre à la commission des enregistrements réclamés par assignation — les augures officiels les plus pessimistes voyaient le président traduit devant le Sénat par une majorité de 60 voix au plus.

Erosion des appuis

Les démocrates du sud et les républicains conservateurs devaient constituer l'épine dorsale de l'opposition à la destitution.

Il apparaît maintenant que ces derniers remparts du président Nixon risquent de s'effondrer et les républicains Sam Steiger Arizona et Charles Gubser Californie, vont jusqu'à estimer que le chef de l'Etat ne recueillera qu'une centaine de voix sur les 435 de la Chambre.

Cette érosion tient principalement à deux facteurs. D'abord l'attitude de la Maison blanche, qui apparaît comme un bateau à la dérive dont le capitaine se contente d'affirmer par la voix de ses porte-parole qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Ensuite, le vote de sept des 17 républicains de la commission judiciaire soit 40 pour cent en faveur d'au moins un chef d'accusation. Un républicain, Robert McClory, de l'Illinois, membre influent de la Chambre des représentants, a même proposé un des trois chefs d'accusation adoptés. Les trois démocrates du sud, enfin, ont voté en faveur des deux premiers articles.

Issue incertaine

Des représentants républicains ultra-conservateurs ont déjà laissé entendre qu'ils penchaient, avec les éléments actuels du dossier d'inculpation, pour la destitution. C'est notamment le cas de John Ashbrook Ohio, William Scherle Iowa, Robert Bauman Maryland, Wilmer Mizell Caroline du nord.

Il est donc à peu près certain que le Sénat sera saisi et devra siéger en haute cour pour se prononcer sur la destitution. Il est encore trop tôt pour savoir dans quel sens penchera la balance. Pour le moment, il semble qu'il se trouve une minorité de blocage de quelque 36 à 40 voix. Il en suffit de 34 — le tiers plus une voix — pour acquitter le président. Il reste plus de trois mois cependant avant que les sénateurs ne se prononcent et la situation pourrait évoluer dans un sens défavorable à M. Nixon.

Il semble en tout cas certain que la marge finale pour l'acquittement ou la destitution sera extrêmement mince, peut-être comparable au seul précédent de l'histoire des Etats-Unis lorsque, en 1868, le président Andrew Johnson avait été acquitté par une seule voix.

le sourire matinal

Il y a une arme plus terrible que la calomnie: la vérité!

La Meublerie.
691 Cowie, Granby Tél.: 378-9941

La météo

Cantons de l'Est, Ensoleillé, avec passages nuageux, possiblité d'averses ou orages en après-midi, maximum, 70 à 75 (21 à 24 C)

Nouvelles Régionales



L'écurie ultra-moderne de la S.A.M. est complètement terminée depuis quelques mois déjà, seul le haut reste à aménager. On aperçoit une vue d'ensemble de la bâtisse, avec à l'avant plan des responsables qui étudient les possibilités d'aménagement extérieur.

Une écurie ultra-moderne s'élève sur les lieux de l'exposition de Bedford

BEDFORD (JDB) — Les visiteurs qui se rendront, cette année, à Bedford à l'occasion de la 146e exposition annuelle de la Société d'agriculture de Missisquoi seront sans doute intrigués par le bâtiment ultra-moderne qui s'élève à la limite des terrains de la foire. Il s'agit ni plus ni moins que d'une écurie, pas n'importe quelle écurie.

La bâtisse qui a un aspect ultra-moderne est terminée depuis plusieurs mois, déjà, mais tout le haut est encore à aménager. Il s'agit, en fait, d'un complexe écurie-école qui comprend un manège couvert de 120 pieds de long sur 64 pieds de large; ce manège permettra d'assurer le bon fonctionnement de l'école durant les 12 mois de l'année en procédant à la formation, l'instruction des cavaliers ainsi qu'au dressage des chevaux.

Au rez-de-chaussée, se trouvent les stalles qui permettent de loger 44 chevaux, leurs dimensions sont de 10 pieds sur 11 pieds; une salle de fourrage et une pièce spécialement aménagée pour donner des soins vétérinaires et pour ferrer les chevaux.

Le haut de la bâtisse dès qu'il sera aménagé comprendra un logis destiné à accommoder le couple qui a la responsabilité de gérer cette écurie, M. et Mme Michel Tougas, une salle de cours, une salle d'observation, avec une baie vitrée à l'usage des parents et amis des élèves inscrits à l'école, laquelle baie donnera directement sur le manège.

M. et Mme Michel Tougas sont reconnus tous deux comme ùnstructeurs expérimentés, le premier en selle de travail, western et la seconde en selle anglaise. Ils sont donc en mesure de donner des cours d'équitation de diriger des cliniques qui il y en a eues en juin dernier.

Bien que nouvellement accessible au public, l'écurie de la Société d'agriculture de Missisquoi reçoit une moyenne de 25 à 30 élèves par semaine, ce qui constitue une moyenne des plus encourageantes.

L'équipement est lui aussi des plus modernes, il y a notamment un ventilateur à réglage automatique, un écureur électrique...

En outre, la Société d'agriculture de Missisquoi possède une piste de 1/2 mille réglementée et approuvée par l'association CRTC. L'écurie qui ne se situe qu'à 45 minutes de Montréal offre un site idéal pour les entraîneurs de chevaux trotteurs et ambleurs sans oublier les chevaux d'équitation. Par sa situation, elle sera à même de desservir un bassin de population des plus intéressant et par son équipement, elle sera en mesure de compétitionner avec n'importe quelle autre écurie de la région.

Pour le maire Harbec:

Une enquête sur Farnham ne pose aucun problème

FARNHAM—(Claude Nadeau)-"Si le gouvernement veut faire une enquête, on a juste à en faire une." Tel a été le commentaire de M. Gérard Harbec, maire de Farnham, face à la décision du ministre des Affaires municipales d'ordonner une enquête sur l'administration de cette ville des Cantons de l'Est.n

"De mon côté, a ajouté le maire Harbec, je ne vois pas de problème. S'il y a des conseillers qui se sont faits embarquer, ce n'est pas de mes affaires." Le premier magistrat s'est limité à ces commentaires, préférant attendre la publication du rapport de la pré-enquête de la Commission municipale du Québec pour préciser sa pensée.

Il reste que le ministre Victor Goldbloom a annoncé, mardi, à l'Assemblée nationale, que la Commission municipale entreprendrait une enquête formelle sur l'administration municipale de Farnham . M. Goldbloom a précisé que cette enquête ferait suite à une pré-enquête de son ministère, dont le rapport demandait une analyse plus poussée de l'administration de cette ville.

Le Ministre a également noté que la tenue de cette enquête ne devrait, en aucune façon, nuire au développement de la municipalité concernée. Aussi, des subventions continueront à lui être versées pour la réalisation de projets qui seront jugés à leur mérite.

La pré-enquête a été tenue à la suite de plusieurs plaintes écrites, concernant l'administration municipale de Farnham. Ces documents a été envoyés à Québec et au député du comté d'Iberville. Ils ne portaient pas d'accusations importantes contre les membres du conseil mais notaient certaines irrégularités.

L'enquête de la Commission municipale du Québec porterait sur ces différents points. Les enquêteurs tenteraient ainsi d'éclaircir les évènements, qui ont donné lieu à "l'affaire des disqualifications". Ils devraient aussi vérifier le bien-fondé d'accusations portées contre différents membres du conseil, au sujet de l'observation des règlements municipaux, de contrats qui auraient été transigés avec la municipalité et de technicalités du genre.

Il est possible que l'enquête porte enfin sur le rôle du secrétaire-trésorier. Certains ont déjà déclaré, en effet, que des résolutions, adoptées par le conseil municipal, étaient différentes de celles se trouvant dans les procès-verbaux.

Le conseil des ministres doit cependant passer un arrêté en conseil, pour décréter cette enquête de la Commission municipale. Les conditions dans lesquelles les enquêteurs devront opérer seront fixées à ce moment, en même temps que sera précisé le mandat des représentants du ministère des Affaires municipales. Cet arrêté en conseil devrait être adopté avant la fin de semaine.

A Rougemont

Un exproprié mécontent interrompt les employés dans leur travail

ROUGEMONT--Le mécontentement d'un exproprié a empêché des employés de la voirie d'effectuer leur travail . Le nettoyage des abords de la nouvelle section de la route 1 a ainsi été interrompu, pour une période indéterminée, à l'entrée du village de Rougemont.

L'incident s'est produit sur une pointe de terrain, située entre l'ancienne route 1,passant dans le village de Rougemont,et la nouvelle section de cette route contournant cette municipalité. Des employés du service provincial de la voirie s'étaient rendus à cet endroit, pour y enlever certains arbustes.

Ces travailleurs s'apprêtaient à remplir leur mission quand l'ex—propriétaire du terrain s'amena. Celui-ci était déterminé à empêcher ces hommes d'apporter le moindre changement à la pointe, qu'il considère encore comme sa propriété. Il n'a d'ailleurs pas tardé à expliquer son point de vue aux intrus.

Une discussion s'en suivit, entre ce citoyen de Rougemont, M. Laurier Viens, et les employés de la voirie. Il en résultait que M. Viens a interdit à ses interlocuteurs de travailler sur son terrain. Ces derniers alléguèrent qu'il avait été exproprié et qu'il n'était donc plus propriétaire.

M. Viens voit la situation moins clairement. En fait, le gouvernement a exproprié un terrain, qui lui appartenait, en août 1971. Une partie de ce terrain a été utilisée pour la construction de la nouvelle route, laissant une pointe inutilisée, de chaque côté de la voie de circulation.

Il reste, selon M. Viens, qu'il n'a jamais reçu le paiement de son expropriation. Il se considère donc encore comme le propriétaire. Il ne peut rien faire de la partie où passe la route mais il entend "demeurer maître" des deux pointes qui n'ont pas été utilisés.

La détermination de M. Viens à faire valoir ses droits semblait si grande qu'une personne a même fait venir la police, pour éviter les incidents violents. L'histoire s'est pourtant terminée sans brutalité. Les employés provinciaux ont reçu l'ordre de suspendre les travaux entrepris et sont partis, pour aller travailler ailleurs.

Un appel téléphonique au bureau de district de la voirie, à Iberville, nous a permis de connaître la raison de ce départ.

Devant les arguments de M. Viens, les responsables de la voirie ont préféré lui accorder le bénéfice du doute, même s'ils affirment avoir "la possession légale du terrain".»Ils ont suspendu les travaux, pour une période indéterminée, et ils ont soumis le problème au service du ministère des Transports responsable des expropriations.

Débutant demain

Plusieurs activités au Festival du Lac Bowker

BONSECOURS— Le Festival du lac Bowker, consacré à faire valoriser auprès du public la qualité des travaux des artisans de la région, sera marqué, cette année, par un plus grand nombre d'activités, particulièrement dans le domaine du spectacle. Le programme du Festival comprend plusieurs spectacles, ce qui ne manquera pas d'y attirer une foule impressionnante. Signalons avant tout que cette manifestation aura lieu du 2 au 11 août, à la Salle David, route 220, à Bonsecours. Les kiosques seront ouverts à compter de 13 heures et fermeront à 20h.30. La visite à l'intérieur de la Salle David est gratuite. Par ailleurs, les gens pourront assister aux spectacles présentés quotidiennement à des prix populaires.

Les activités

D'abord pour les enfants, du théâtre avec le grand-père Cailloux, ainsi qu'un spectacle de magie, présentés le samedi 3 août, à 14 heures. En soirée, le public est convié à une danse populaire, avec l'orchestre "le Virtuoses", de Richmond, suivie d'une épluchette de blé d'Inde.

Il y aura également des compétitions sportives, le dimanche. Une pièce de théâtre, offerte par "le Petit monde de Racine", avec André Cailloux, se déroulera le mardi. Cette pièce de Madeleine Widmer s'intitule: "Ce que nous faisons, nous fait".

La journée du lundi 5 août est consacrée spécialement à l'Age d'or. Le lendemain en soirée, il y aura un défilé de mode. Et le 7 août, un spectacle de chansonnier, mettant en vedette Léon Arsenault et ses musiciens, sera présenté à la population.

Le choeur Héritage, de Sherbrooke, donnera un concert le 8. Il sera dirigé par Marc Bernier. Le vendredi 9 août, présentation de la célèbre "troupe de judo" de Saint-François-Xavier, de Brompton.

Le samedi et dimanche, il y aura respectivement la reprise de la pièce de théâtre "Ce que nous faisons, nous fait" et un spectacle offert par la troupe folklorique "les Annulellules".

PRIX DU MARCHÉ

MONTREAL — PC — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 76; 93 points, 77; Commission canadienne de l'industrie laitière, 77.

Fromage: blanc, 74.4 coloré, 84.3

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs de 50 lb, .49 à .52; procédé par rouleau, No 1, en sacs, .50 1-2; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, .45 à .47.

Lait de beurre en poudre: procédé par vaporisation et par rouleau, .45 à .46 pour nourrissage, .44 à .46

Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, $12.50

Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, 07.5 à 08.5; procédé par vaporisation non hydroscopique, .21 à.23 1-2

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine; A-extra-gros, 78.3 A-gros, 75.6; A-moyens, 70.4; A-petits, 60.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A-extra-gros, 75; A-gros, 73; A-moyens, 68; A-petits, 57; A-pee-wee, 37.

Pommes de terre: Québec, blanches, No 1, $3.75 à $4.00 les 50 lb;



Concours de labour

Cette année encore, le concours provincial de labour aura lieu à la station de recherches agricoles de Saint-Hyacinthe. Cette manifestation se tiendra du 10 au 12 septembre. Une fois de plus, le concours est accompagné d'une exposition de machinerie et d'équipements de ferme et de démonstrations d'instruments agricoles. De plus, un programme spécial a été préparé à l'intention des femmes qui s'y rendront. Sur la vignette, nous retrouvons le sigle du concours 1974.

Délégation incomplète

FARNHAM — La ville de Farnham participera au congrès 1974 des municipalités, qui se tiendra dans la métropole, du 17 au 20 septembre. Le maire Gérard Harbec a été désigné pour représenter la municipalité à ces assises. Un autre délégué accompagnera le premier magistrat. Il s'agit d'un conseiller municipal, qui sera choisi plus tard, selon la disponibilité des membres du conseil. Ces deux représentants se rendront à Montréal au frais de la ville.

CINE PARC BROMONT
A 30 SECONDES DE BROMONT
L'AUTOROUTE DES CANTONS DE L'EST, SORTIE 44
VEN. A JEU. 2-3-4-6-7-8 AOUT
LES CHARLOTS
POUR TOUS

LE GRAND BAZAR
26 FILM

LE RETOUR DE SABATA LEE VAN CLEEF

DANSE
2ème ANNIVERSAIRE
CLUB D'ÂGE D'OR
DE ABERCORN
VENDREDI, LE 2 AOÛT 1974
DE 8 H 30 P.M. À 12 H 30 P.M.
À L'HÔTEL HORIZON
À SUTTON, QUÉ.
BIENVENUE À TOUS

VENTE APRÈS VACANCES
SPÉCIAUX 3 JOURS
JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
BEAUCOUP D'ITEMS RÉDUITS À 50%
Pour vos costumes de bain, gilets, bas, souliers, chemises, chandails, tricots, pantalons sport, vestons sport, chemises sport, sandales, espadrilles. Pointures et couleurs assorties, etc., etc.
MERCERIE LAMOUREUX MAILLOTS SUR MESURE
Nos prix sont les plus bas en ville
JOS LAMOUREUX
Le centre du pantalon
Mercerie et confection pour hommes et garçons
RETOUCHES GRATUITES
149 Laurier, Granby 372-8243

LORS DE LA VISITE DE NOTRE LIVREUR
COUPEZ L'AS DE PIQUE
ET OBTENEZ VOTRE COMMANDE GRATUITE
(maximum $20.00)
COMPOSEZ 372-3838
KEBEC BAR-B-Q
DENIS SÉNÉCAL, propr.
19 CENTRE, GRANBY
LIVRAISON GRATUITE

GRATIS POUR LES MOINS DE 14 ANS
GRATUIT! ENTREE LIBRE Nul sam-dim
BON POUR UNE PERSONNE PAR VOITURE!
POUR TOUS
Opéré par Ciné-Communica Inc.
A L'AFFICHE:
CHACAL COULEUR
Un complot pour assassiner de Gaulle!...
film-boni 2-3-AOUT
VEN-SAM à la guerre comme à la guerre
2-8 AOUT
tu veux la bataille v'la... CLINT EASTWOOD
JOE KIDD
EN COULEUR!
4 ROUTES POSSIBLES!
TRANS-CANADIENNE Route 20
MONTREAL
ROUTE 9
QUEBEC
DOUVILLE
Ciné-Parc St-Pie
GRANBY
ROUTE 1
AUTOROUTE des CANTONS DE L'EST
Parallèle à la piste internationale SANAIR!
$2.25
CINE-PARC ST-PIE
St-Pie de Bagot 772-2441
$2.25
PRESENTEZ CETTE ANNONCE AU GUICHET!

KEBEC
BAR-B-Q
LIVRAISON GRATUITE
372-3838

Après un séjour chez un Granbyen

L'oie des neiges vagabonde est de retour au jardin zoologique

par François Berger

GRANBY — L'oiseau rare qui se promenait dans les rues de Granby, avant-hier, après s'être envolé des étangs du jardin zoologique, a été rapatrié au Zoo, à la suite de maintes tergiversations.

En fait, l'oie blanche d'une espèce rare (appelée "Snow goose" ou oie des neiges) a eu l'occasion de faire la connaissance de quelques Granbyens, ayant logé chez un habitant de la Princesse, M. Jean-Denis Choinière, demeurant au 379, rue Reynolds.



M. Choinière a envoyé chercher l'oiseau rare qu'il avait laissé sur le lac de son père, quand les représentants de La Voix de l'Est lui en ont fait la demande. Nous voyons, sur la vignette, le pensionnaire du zoo en compagnie de ceux qui l'ont trouvé et hébergé, M. Brosseau (à droite) et M. Jean-Denis Choinière, entrepreneur en construction.

(Photo Riki)

La disparition de l'oiseau avait été signalée, mardi, par le directeur général du jardin zoologique, situé rue Bourget, M. Gilles Charbonneau.

M. Charbonneau avait alors fait observer qu'il "ne faudrait pas qu'on prenne cet oiseau pour un vulgaire canard, car il a une grande valeur".

Mais celui qui a hébergé l'oie fugitive a justement cru qu'il s'agissait d'un canard.

L'oie a été trouvée au coin des rues Dorion et Reynolds, mardi après-midi, soit seulement quelques heures après que les autorités du Zoo se soient aperçu qu'elle s'était envolée de l'enceinte du jardin zoologique.

M. Choinière travaillait sur sa grue mécanique, à l'angle des rues Reynolds et Dorion, en compagnie d'ouvriers, quand l'oiseau s'est montré.

Il a fallu qu'ils s'y mettent à plusieurs afin d'attraper l'animal, qui cherchait à s'enfuir et qui, de surcroît, mordait, nous a dit M. Choiniere.

C'est l'un des ouvriers, M. Brosseau, qui a finalement mis la main sur l'oie.

M. Choinière nous a déclaré qu'il a alors transporté cet oiseau, qu'il croyait être un canard, chez lui.

"Nous lui avons coupér le bout des ailes, pour ne pas qu'il s'envole", a précisé M. Choinière.

"Mais ce n'est que cet après-midi (mercredi) que j'ai appris que cet oiseau n'est pas un canard, mais plutôt un oiseau rare appartenant au Zoo", a souligné l'entrepreneur en construction, quand l'auteur de cet article est allé le voir sur le chantier de construction, après avoir eu vent de sa trouvaille.

"C'est ma femme qui m'a appris qu'il s'agissait d'un oiseau du Zoo, selon une nouvelle parue dans La Voix De l'Est", a affirmé M. Choinière, qui ne voulait pas aller remettre lui-même l'oiseau aux autorités du jardin zoologique.

D'autre part, le directeur général du Zoo, M. Gilles Charbonneau, a recherché l'oie blanche de son côté.

M. Charbonneau nous a révélé qu'il a reçu plusieurs coups de téléphone, hier après-midi, l'informant qu'on avait vu des gens attraper l'oiseau.

Et, chose curieuse, M. Charbonneau nous a dit avoir reçu un appel d'une personne inconnue, réclamant une récompense pour l'oie disparue.

Cependant, aucune récompense n'a été versée à cette personne non identifiée pour la récupération de l'oie, puisque l'oiseau a été ramené au jardin zoologique par le journaliste et le photographe de La Voix De l'Est, qui ont récupéré l'animal des mains de M. Choinière, celui-ci nous ayant demandé de nous en occuper.

Quand au directeur du Zoo, il s'est dit étonné du fait que les gens qui ont trouvé l'oie blanche ne l'aient pas signalé aux autorités du jardin zoologique, à partir du moment où ils ont appris de quoi il s'agissait.

M. Charbonneau s'est dit encore plus étonné, et même indigné, que quelqu'un ait osé demander une récompense, sinon une rançon, pour cette oie.

Tout cela pour un petit voyage d'agrément qu'une oie blanche avait décidé d'entreprendre dans sa ville d'adoption.



Les récentes pluies et le bas niveau de la route ainsi que le peu de profondeur d'un bras de la rivière Mawcook ont provoqué une inondation, cette semaine, à Sainte-Cécile de Milton. Une section du 5e Rang de cette municipalité conservait l'état que nous pouvons constater, hier matin. La famille Viens, résidents de la maison se trouvant à l'arrière-plan, ne pouvaient se rendre directement au village de Sainte-Cécile, au début de la semaine, avant que le soleil évapore une grande partie de ces eaux envahissantes.

(Photo C-Line Jobin)

Une inondation coupe le 5e Rang à Ste-Cécile de Milton

SAINTE-CECILE DE MILTON — (CN) — Le printemps n'est pas revenu mais la municipalité de Sainte-Cécile de Milton a tout de même enregistré une inondation, cette semaine. Ce fait nous a été rapporté par un nouveau résident de cette municipalité, manifestant, en même temps, son insatisfaction.

Les pluies abondantes, que nous connaissons depuis quelques jours, ont en effet inondé une partie du 5e Rang, dans la municipalité de Sainte-Cécile. Cette crue d'un bras de la rivière Mawcook a rendu presque impraticable cette route, près de la maison habitée par la famille de M. Bertrand Lapierre.

M. Lapierre est locataire de cette résidence depuis seulement 15 jours. Il nous a expliqué que tout allait bien, dans le meilleur des mondes, après son déménagement. La situation a cependant changé, dimanche. L'eau du petit ruisseau, qui constitue un affluent de la Mawcook, s'élevait dangereusement.

La mauvaise température se poursuivant, le ruisseau déborda et coupa la chaussée, la recouvrant d'une nappe d'eau de plus de cinq pouces, à certains endroits. La route de terre est devenue ainsi difficilement carrossable, sur une distance d'environ 200 pieds, seul le pont demeurant découvert, étant plus élevé.

Le nouveau contribuable de Sainte-Cécile s'est plaint au maire de l'endroit, M. Lucien Gévry. Celui-ci s'est rendu sur les lieux et il a déclaré "qu'il y a vraiment cause pour une plainte". Le premier magistrat a ajouté que "l'eau recouvre le chemin, à tous les coups d'eau".

Cette section du 5e Rang était d'ailleurs encore partiellement recouverte d'eau, hier matin. La route était asséchée, en partant du ponceau vers le village de Sainte-Cécile. Il en allait autrement de l'autre côté du pont, vers Roxton Pond. On trouvait une première mare d'eau sur la chaussée, à quelques pieds seulement du pont. Une autre flaque coupait la route à environ 50 pieds du pont.

M. Viens a apprécié l'attention que le maire Gévry a porté à sa plainte. Il entend malgré tout soumettre le problème au député, M. Richard Verreault. Ce contribuable trouve impensable qu'on ait refait le ponceau, à un niveau plus élevé, sans relever la route au même niveau. M. Viens demandera au député, avant tout, que le ruisseau soit creusé, pour éliminer les risques d'inondation, après la moindre petite pluie.

Il a reçu, dans ce but, l'appui du maire Gévry, qui estime qu'il "serait urgent de voir à faire creuser ce cours d'eau". Le premier magistrat s'interroge, par ailleurs, sur les raisons pour lesquelles le contrat accordé à Pavages Maska, à cette fin, n'est pas exécuté plus vite.

Jeune femme happée

GRANBY (FB) — "Elle avait le souffle long et ne bougeait pas, baignant dans son sang, au milieu de la chaussée."

C'est là la description d'une jeune femme happée par une automobile, sur le chemin de Saint-Paul, hier soir; description faite par un des témoins occulaires du grave accident.

La jeune femme en question, dont l'identité demeurait toujours un mystère pour les agents de la Sûreté du Québec, tard dans la nuit, a subi des blessures importantes, puisqu'on a dû la transporter au Centre Hospitalier Universitaire (CHU), à Sherbrooke, après avoir constaté qu'on ne pouvait rien faire pour elle à l'Hôpital général de Shefford, à Granby.

D'âge indéterminé, mais devant se situer entre 20 et 25 ans, selon des témoins, la jeune femme a été happée violemment par une voiture, à la hauteur du restaurant Guylaine, sur la route numéro 1, vers 23 heures 10.

Il semble, d'après un témoin occulaire, qu'une deuxième voiture, qui suivant la première, ait happé également la victime, la traînant celle-ci sur une distance de quelque 30 pieds.

La Sûreté du Québec possède le nom d'un conducteur, dont l'automobile est impliquée dans la tragédie. Il s'agit de M. Yvon Beauregard, demeurant au 89, rue Simonds, à Granby, qui se dirigeait vers la Princesse, à l'heure fatale.

Selon la versiond'un témoin occulaire, la jeune femme tentait de traverser la route en courant, au moment du drame.

Pourquoi traversait-elle la route en courant? Selon une personne qui se trouvait près des lieux de l'accident depuis plusieurs heures, deux voitures étaient stationnées, depuis 21 heures 30 environ, sur le terrain de stationnement du restaurant Guylaine, et une conversation semblait engagée, quand, d'un seul bond, la jeune femme est sortie de l'une des automobiles et semblait s'enfuir en courant.

Mais ce geste devait aboutir à des conséquences graves.

La jeune femme a été heurtée sur le côté gauche par le véhicule, qui roulait vers Granby.

Et à l'hôpital granbyen, on a uniquement dit que la victime souffrait de contusions multiples, alors qu'elle était transférée au CHU.

PST! PST!
Chaque homme est une histoire qui n'est identique à aucune autre.
(Alexis Carrel)
A&W
POULET
777 Principale GRANBY

Dans des accidents

Les motocyclettes ont pris la vedette à Granby

GRANBY (Fa) — Les motocyclettes ont pris la vedette, dans la Princesse, au cours de la soirée d'hier, alors que trois personnes, amateurs de ces véhicules à deux roues, ont été blessées dans des accrochages.

Une jeune fille âgée de 17 ans a dû être hospitalisée, souffrant de blessures sérieuses, qu'elle a subies lors d'une embardée provoquée par une collision entre une motocyclette et une automobile, à l'intersection de la rue Principale et de la rue Dufferin, vers 18 heures 30.

La victime, Mlle Marianne Meunier, du 419, rue Saint-Charles sud, à Granby, était assise derrière le pilote de la moto, au moment de la tragédie.

Le motard, Stéphane Bouthiette, 16 ans, domicilié au 185, boulevard Leclerc, a également été blessé, mais légèrement, au cours de la collision.

La voiture impliquée était conduite par M. Jean Bachand, 25 ans, demeurant sur la route rurale numéro 3, à Granby.

Une ambulance de la maison Girardot & Ménard, de Granby, s'est rendue sur les lieux et a transporté les deux victimes à l'Hôpital général de Shefford.

Le jeune Bouthiette a pu regagner sa demeure après un bref examen médical, mais Mlle Meunier a été gardée pour traitement.

Il est à noter que la moto circulait en direction de l'est, sur la rue Principale, tandis que l'automobile pilotée par M. Bachand roulait vers le nord, sur la rue Dufferin, au moment de l'accident.

Quant aux dommages matériels, ils s'élèvent à quelque $500 sur les deux véhicules, selon le rapport de la Sûreté municipale de la Princesse.

Un autre motard a été blessé dans un accident, survenu vers 17 heures 30, à l'angle des rues Deragon et Bourget, face à l'entrée principale du Zoo.

Il s'agit de René Sansouci, 14 ans, du 221, rue Moreau, à Granby, qui montait une motocyclette de marque Honda, quand il a été heurté par une automobile, pilotée par M. Jean-Marc Ménard, 49 ans, demeurant sur la route rurale numéro 3, à Waterloo.

Le jeune Sansouci a récolté une jambe cassée et quelques contusions. Il a été transporté à l'Hôpital général de Shefford, à bord d'une ambulance de la maison J.A. LeSieur, de Granby.

Les dommages matériels sont de l'ordre de moins de $100, pour la voiture de M. Ménard, mais ils se situent entre $200 et $500 sur la moto, selon le rapport policier.

Par ailleurs, la Sûreté du Québec, poste de Granby, a signalé, dans la journée d'hier, deux dérapages, qui ont entraîné des blessures à deux personnes.

M. Normand Royer, âge inconnu, de South Stukley, a vu son voyage écourté, quand il a perdu le contrôle de son véhicule, une automobile Dodge 1967, sur la route numéro 243, à Waterloo, vers 13 heures 30.

La voiture, qui se dirigeait vers l'autoroute des Cantons de l'Est, a dérapé et a capoté dans le fossé, en bordure de la route, à environ un demi-mille de la route 112 (no 1).

Nous ne connaissons pas l'état des blessures de M. Royer, car le rapport de la Sûreté du Québec n'était pas complété, hier.

D'autre part, un Granbyen a subi des blessures légères, quand, lui aussi, il a perdu le contrôle de son automobile, une Cortina 1969, sur le Chemin Dale, à la limite nord de Granby, vers 15 heures 10.

Le victime, M. Lucien Gariépy, 24 ans, du 247, rue Saint-Hubert, à Granby, a été transportée à l'Hôpital général de Shefford, à bord d'une ambulance de la maison Girardot & Ménard, à la suite du dérapage.

M. Gariépy a pu retourner chez lui après un examen médical, qui n'a révélé que des blessures mineures.

L'automobile, qui s'est arrêtée au milieu d'un champ, près de la route, n'a subi aucun dommage matériel, selon le rapport de la SQ, poste de Granby.



Retour

Après avoir entrepris le 5 juin dernier une randonnée de quelque 3,500 milles qui les amenés jusqu'à San Francisco, en Californie, Jean Rheault et Daniel Nadeau, deux membres du club cyclistes des Cyclones de Granby, sont arrivés, hier soir, via la voie des airs à l'aéroport de Dorval. C'est après avoir connu certaines difficultés à l'aller qu'ils ont préféré utiliser ce moyen de transport au retour, même s'ils étaient sensés revenir sur leurs bicyclettes.

(Photo Jeannot Petit)

RÉSULTATS RAPIDES
LES ANNONCES CLASSÉES DE La Voix de l'Est
UN SERVICE PROFITABLE POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE
ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION, RÉPARATION, VOYAGE, ETC.
TÉL.: 372-5433

la boutique philatélique
RAY. LEMOINE PROP.
LES GALERIES DE GRANBY

STEINBERG
ERRATA
DANS L'ANNONCE PARUE HIER AU LIEU DE 89¢
POMMES de TERRE
NOUVELLES, DE VIRGINIE
CANADA NO 1
SAC 10 LB
99¢

ARAMIS
CONSEIL # 14
PIQUE-NIQUE ANNUEL DIMANCHE, LE 4 AOÛT

OTTAWA MONTRÉAL GRANBY
Welby
CENTRE D'INFORMATIQUE LTÉE
TRAITEMENT DES DONNÉES — DATA PROCESSING CENTRE
Nous nous spécialisons dans les SYSTÈMES SUIVANTS: système de paye (avec distribution complète de salaire), système de comptes à recevoir — système de comptabilité, système pour municipalité — Rapport de statistiques sur demande
VEUILLEZ PRENDRE NOTE
Que nos opérations sont traitées sur ordinateurs ici-même à Granby
331, RUE PRINCIPALE GRANBY, QUE. (514) 372-1700

THÉATRE PALACE
TÉL. 372-4466
GRANBY
HORAIRE:
ZEPPELIN
à 7.25 p.m.
DIABLES
à 9.20 p.m.
"Les Diables"
SECOND GRAND FILM
Michael York
Elke Sommer
ZEPPELIN
(EN COULEURS)

Editorial

Une île... un paradis... et peut-être du pétrole

L'île d'Anticosti, dans le golfe Saint-Laurent, demeurée propriété privée depuis l'époque de Louis XIV et qui a appartenu à un millionnaire français, a été convoitée par l'Allemagne nazie et plus tard par le gouvernement canadion est maintenant propriété publique québecoise, le gouvernement du Québec ayant décidé d'en faire l'expropriation.

Ce territoire de 3,150 milles carrés, habité par 235 personnes seulement, fut concédé par le roi de France il y a trois siècles à Louis Jolliet, découvreur du Mississipi avec le Père Marquette, en 1673, et plus tard explorateur du Labrador.

La seigneurie passa par la suite entre plusieurs mains. Vers la fin du siècle dernier, on y trouvait 675 personnes qui constituaient deux groupes différents: des francophones catholiques, originaires d'Acadie ou du Québec, et des anglophones protestants pour la plupart, qui étaient venus de Terre-Neuve. Les uns et les autres vivaient surtout de pêche et d'agriculture.

Le 16 décembre 1895, Henri Menier, un très riche industriel français alors âgé de 42 ans, achetait l'île d'Anticosti pour la somme de $125,000.

Comme il voulait être le seul maître des lieux, il réussit à convaincre les habitants de langue française de lui vendre leurs terres et leurs maisons, pour devenir ses locataires et employés. Les anglophones, eux, sur les conseils d'un pasteur méthodiste, refusèrent de vendre. Mais ils furent contraints de quitter l'île après avoir perdu un long et ruineux procès.

L'ancien parisien devenu insulaire s'occupa de faire explorer et aménager son "royaume", recourant aux services d'ingénieurs, d'agronomes, d'entrepreneurs en construction et de main-d'oeuvre locale. Il fit d'abord ériger des bâtiments de ferme: écuries, granges, porcheries, plus tard des ateliers de menuiserie, de plomberie et de peinture et, enfin, un château (malheureusement détruit en 1953).

Le régime Menier était à la fois très sévère et très paternaliste: alcool, armes à feu, chasse et pêche, animaux domestiques, tout cela était interdit aux autres par l'industriel français.

Tous travaillaient pour M. Menier, qui leur fournissait gratuitement les services d'un prêtre, d'un médecin et d'une institutrice, ainsi que tout ce qui était nécessaire au culte, à l'enseignement et aux soins de santé.

L'île était déjà un endroit extraordinaire pour la pêche, notamment au saumon de l'Atlantique.

Henri Menier fit importer dans l'île, en plus des chevaux, différentes sortes d'animaux et d'oiseaux sauvages: élans(orignaux), cerfs de Virginie(chevreuils), bisons, wapitis, castors, lièvres, grenouilles, faisans et pigeons.

Il vivait en grand seigneur et il organisait des chasses à courre pour ses invités venus de France et des excursions sur son navire à vapeur particulier, le Savoy.

Tous les animaux ne survécurent pas également bien, mais les cerfs de Virginie se multiplièrent rapidement. Depuis un certain nombre d'années, il faut permettre la chasse pour empêcher qu'ils ne deviennent trop nombreux et ne meurent de faim. On y trouve aussi beaucoup de castors.

Après le décès d'Henri Menier, survenu en 1914, l'île appartint à son frère Gaston, qui la vendit à l'Anticosti Corporation en 1926 pour $6,500,000.

Par la suite, l'île fut la propriété d'autres compagnies forestières intéressées à s'y approvisionner en bois à pâte. La dernière était la Consolidated Bathurst, qui aurait refusé de vendre l'île pour $24 millions. Le gouvernement québecois décida donc ensuite de l'exproprier.

La vie des habitants resta à peu près la même sous les nouveaux propriétaires. Beaucoup de services continuèrent d'être fournis gratuitement. Pendant la crise économique des années '30, les compagnies s'occupèrent de subvenir aux besoins de la population.

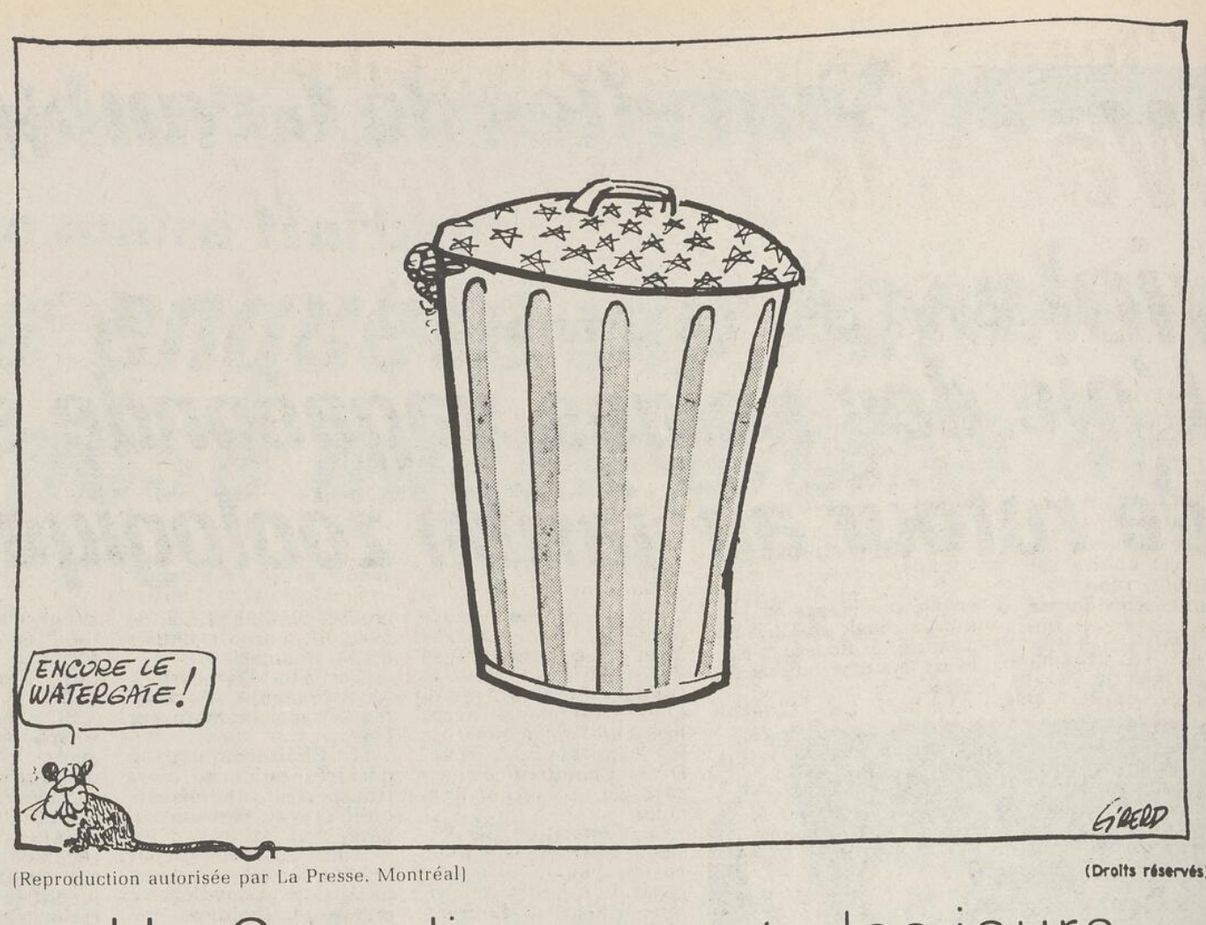
En 1938, soit environ un an avant le début de la Deuxième guerre mondiale, des représentants de l'Allemagne nazie entreprirent des démarches sérieuses pour acheter cette île privée qui leur aurait été utile pendant le conflit. Mais les autorités du temps s'opposèrent, bien sûr, à la transaction.

Le gouvernement du Québec n'a pas encore annoncé ce qu'il entend faire de ce territoire, sauf qu'il s'occupera certainement de l'aménager. Plusieurs voudraient qu'elle soit transformer en un immense parc et qu'elle serve surtout à des fins touristiques. Il se peut aussi que l'île recèle du pétrole.

De toute façon, nous ne croyons pas que le gouvernement fasse bientôt connaître ses intentions. Il faudra étudier sérieusement et profondément toutes les possibilités qu'offre l'acquisition avant de commencer à y faire quoi que ce soit.

Mais, chose certaine, le gouvernement n'a pas mis la main sur l'île d'Anticosti seulement pour le plaisir de la chose. Il doit sûrement y avoir autre chose derrière tout ça. D'autant plus que certains croient en la possibilité de découvrir du pétrole dans cette île.

Attendons la suite des événements, il en sortira sûrement quelque chose d'intéressant.



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal) (Droits réservés)

Un Canadien raconte les jours dangereux vécus en Israël

Par Rod CURRIE

Bien que tout soit calme sur les Hautaurs du Golan, de ce temps-ci, le capitaine J.M. Rick Prest, de Vancouver, se souvient des jours dangereux où pour la première fois il a été la cible de fusées et de missiles.

Le capitaine Prest, âgé de 47 ans, était un officier de l'Organisation des Nations unies pour le maintien de la trêve, dont les membres étaient affectés en permanence à des postes d'observation le long de la frontière Israël-Syrie. Il est venu ici en octobre dernier, au moment du cessez-le-feu au Moyen-Orient, mais il en a vu de toutes les couleurs pendant la reprise des hostilités entre Israéliens et Syriens, hostilités qui ne se sont calmées qu'au moment du désengagement négocié par le secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger.

"Les échanges de coups de feu, ici, se sont poursuivis jusqu'à la dernière minute avant la signature, le 31 mai, de l'accord de Genève", a déclaré le capitaine Prest. Il y avait environ 20 Canadiens parmi le groupe de 90 hommes appartenant à l'Organisation des Nations unies, et plusieurs ont passé bien près d'être tués. "Une de nos remorques a été descendue alors qu'un de nos hommes la conduisait. Nous avons perdu trois remorques et quatre ou cinq camions, mais personne, heureusement, n'a été tué".

Officiers en danger

Prest et quelques autres officiers de l'ONU sont d'avis que la situation, ici, était beaucoup plus dangereuse, pour le personnel de l'ONU, que la plupart des gens s'imaginent.

Le capitaine Prest doit faire rapport des opérations au lieutenant-colonel Jack Dunn, au quartier général de Tiberias situé à quelque 50 milles plus loin. Le lieutenant-colonel Dunn confirme que "les gens seraient étonnés s'ils connaissaient les événements qui se sont passés ici". Mais lui-même, ainsi que Prest et tous les autres officiers, tout en étant fortement conscients de la situation politique tendue, refusent d'en discuter plus longuement. Certains officiers refusent de parler aux journalistes.

Prest, un homme de forte carrure, au teint bronzé, est un de ceux qui sont pris dans les complexités de la présence de l'ONU au Moyen-Orient. Il y a maintenant quatre corps d'armée.

En vertu des termes du désengagement, tous les membres américains, russes et français de l'Organisation devaient être sortis de la région du Golan au 22 juin, pour servir ailleurs.

La patrouille

Cela ne laissait que 54 officiers "utilisables", qui sont maintenant absorbés dans la nouvelle armée des Nations unies pour le maintien du désengagement. Ce corps d'armée de 1,250 hommes, y compris le contingent de 150 Canadiens, patrouillent les lignes pendant que les officiers qui faisaient autrefois partie de l'Organisation des Nations unies pour le maintien de la trêve continuent d'occuper les postes fixes d'observation. Les hommes du nouveau corps sont légèrement armés, uniquement pour se défendre; les officiers ne portent pas d'armes.

Le capitaine Prest est chargé d'amener les observateurs à leurs postes, le long de la ligne de 100 milles, où ils restent trois ou quatre jours consécutifs, puis de les ramener en sécurité. "Nous sommes constamment en contact, par radio, avec nos véhicules." Il y a eu certaines difficultés, du fait que les Israéliens utilisent parfois des véhicules de couleur blanche ou presque blanche, qui, à distance, ressemblent aux véhicules blancs utilisés par les Nations unies.

Mais la coopération, des deux côtés, a été bonne, même pendant les jours où la bataille faisait rage, à travers cette rangée de collines desséchées et brûlées par la guerre. "A certaines occasions, j'ai dû demander aux Israéliens ou aux Syriens d'arrêter de tirer, et ils ont toujours coopéré".

En ce qui concerne l'avenir, Prest déclare: "Tout dépendra de l'atmosphère et des sentiments qui se formeront des deux côtés".

L'URSS voudrait bien pouvoir dire son mot

L'URSS mène actuellement une offensive diplomatique pour jouer un rôle important de médiateur, voire même de garant de la paix et de l'indépendance de Chypre, estiment les observateurs dans la capitale soviétique.

Ils relèvent la soudaine activité du Kremlin et sa demande au conseil de sécurité d'intervenir à Chypre. Les autorités soviétiques refusent cependant de confirmer que M. Vladimir Mine, directeur du département chargé de la Turquie, de l'Iran et de l'Afghanisatan au ministère des Affaires étrangères, a quitté Moscou pour Genève. M. Mine pourrait en fait attendre la reprise des conversations à Genève.

Selon les observateurs diplomatiques, l'URSS s'est sentie tenue à l'écart des développements de la crise à Chypre et dans la région. Le Kremlin a répété à plusieurs reprises que le putsch de Chypre était l'oeuvre de "certains cercles de l'OTAN" et visait à renverser l'administration non alignée de Mgr Makarios, et à transformer l'île en une base de l'OTAN, vitale dans cette région stratégique.

Sans l'exprimer ouvertement, Moscou soupçonne également les Etats-Unis d'avoir organisé la venue d'un gouvernement civil sans les partis de gauche à Athènes.

La Pravda, organe du Parti communiste, cite lundi M. Andreas Papandreoui, le dirigeant grec de gauche en exil, pour qui le retrait apparent des militaires à Athènes a été préparé par les services secrets américains, laissant le pouvoir entre les mêmes mains.

Soupçons

Conscient de ne pouvoir influencer la situation à moins d'être reconnu formellement comme interlocuteur, Moscou est donc amené à pousser rapidement ses initiatives diplomatiques.

Il semble cependant peu probable que la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie acceptent de voir l'Union soviétique exercer une quelconque autorité sur l'avenir de l'île.

Il apparaît au demeurant que Moscou doute du but final d'Ankara, en dépit des assurances qu'il aurait reçues, et soupçonne le premier ministre turc M. Bulent Ecevit d'être intervenu afin de vouloir maintenir ses liens avec l'OTAN.

Dans son troisième communiqué depuis le début de la crise, le gouvernement soviétique a demandé dimanche le départ de "toutes les troupes étrangères de l'île", à savoir grecques et turques, comme l'a expliqué le représentant soviétique aux Nations unies.

Récession, contraction ou déclin, aux Etats-Unis?

Le recul de l'économie américaine, ceci pour le deuxième trimestre consécutif, est diversement interprété aux Etats-Unis. Pour les uns, il s'agit d'une récession, même modeste. Pour d'autres, dont l'administration, il s'agit seulement d'une "contraction" résultant de la crise de l'énergie.

Le produit national brut, c'est-à-dire la somme des biens et services produits aux Etats-Unis, a diminué à un taux annuel de 1.2 pour cent au cours des trois derniers mois, après avoir chuté de 7 pour cent pendant le premier trimestre.

"Ces deux résultats réunis sont le fait d'une récession", écrit le Wall Street Journal. Le Washington Post rappelle pour sa part que les économistes américains "sont convenus de définir une récession comme une baisse de production pendant deux trimestres consécutifs".

Mais le secrétaire au Commerce, M. Frederick Dent, assure qu'il ne s'agit que d'un "déclin" dont l'ampleur et la durée limitée ne correspondent pas à celles d'une récession.

Débat académique

Plusieurs économistes soulignent de leur côté que les précédentes récessions de l'économie américaine — il y en a eu officiellement cinq depuis la seconde guerre mondiale — se sont accompagnées de baisses importantes de la production industrielle jusqu'à 7 pour cent et d'une forte poussée du chômage, atteignant 6 pour cent de la population active.

La controverse ne sera tranchée que dans les prochains mois par une organisation privée, le Bureau national de la recherche économique, dont l'arbitrage sur la situation économique est reconnu tant par les milieux d'affaires que de l'administration.

La querelle paraît largement académique, et elle n'aurait sans doute pas pris cette tournure si le président Nixon n'avait déclaré publiquement à plusieurs reprises, au cours des derniers mois, qu'il n'y aurait pas de récession cette année aux Etats-Unis.

Elle paraît d'autant plus académique que l'administration Nixon n'envisage pour l'instant aucun changement fondamental de sa politique économique.

Coût de la vie

Le président Nixon prononcera, la semaine prochaine, une allocution consacrée aux problèmes économiques. On souligne dans l'entourage de la Maison-Blanche que M. Nixon devrait se contenter de prêcher l'austérité, sans annoncer de mesures nouvelles.

Alors que la hausse du coût de la vie continue de dépasser 10 pour cent aux Etats-Unis, il n'est pas question de réductions d'impôts pour les particuliers, encore moins de les augmenter à quelques mois des élections.

Tout au plus l'administration pourrait-elle proposer des allègements fiscaux pour permettre aux entreprises de dégager les fonds nécessaires à leurs investissements, qu'il leur est difficile de se procurer actuellement sur le marché financier.

Le coordinateur économique du président Nixon, M. Kenneth Rush, excluait même un renforcement des restrictions monétaire et budgétaire actuellement en vigueur, qui mèneraient sûrement, selon lui, à une récession indiscutable.

Portrait d'un homme

Quand Mgr Anthony Gocki est sorti du Grand Séminaire de Montréal, il y a 52 ans, il voulait devenir curé de campagne. Mais son talent pour le baseball en a décidé autrement. En effet, un curé, à Moose Jaw, ayant entendu dire que le jeune prêtre jouait au baseball, demanda qu'il soit envoyé en Saskatchewan pour organiser des sports dans la paroisse et dans les écoles séparées. "Quans je suis arrivé, ce fut sa première question: "Jouez-vous au baseball?" Ils m'appelaient le prêtre du baseball parce qu'ils ne pouvaient pas prononcer mon nom" dit-il.

L'année suivante, Mgr Gocki obtint sa paroisse rurale. Il fut curé de Candiac, à environ 65 milles au sud-est de Regina, de 1923 à 1930. Il passait deux semaines dans le village, puis mettait son autel dans une caisse et parcourait la région, "à cheval, en voiture, ou en train".

"On ne pouvait compter sur l'automobile, parce qu'il n'y avait pas de routes de gravier, et le service n'était pas fameux raconte ce prêtre catholique maintenant retiré, à l'âge de 71 ans. Le travail missionnaire est maintenant entièrement différent. Je suis venu à la fin du vrai travail missionnaire... tout est beaucoup plus facile maintenant."

Né dans le Montana

Mgr Gocki est né dans le Montana, de parents polonais qui se sont plus tard installés à Cedoux, Sask. Le fait que le prêtre parlait le polonais et d'autres langues slaves lui fut très utile. A Regina, il fut pendant 43 ans curé de l'église St-Anthony, construite en 1931 par un groupe de 127 familles polonaises.

"Les Polonais voulaient leur propre paroisse, afin de pouvoir prier et chanter dans leur propre langue, dit Mgr Gocki. L'archevêque MgGuigan me demanda si je voulais m'en charger.

"Nous n'avions pas de bancs, seulement des planchers pour nous asseoir, et pendant cinq ans nous n'avons pas eu de radiateurs. Nous avons fait beaucoup de sacrifices."

Des volontaires de la paroisse ont construit l'église et le presbytère. "Cela ne nous a pas coûté un cent pour la main-d'oeuvre, sauf pour le plombier et l'électricien dit Mgr Gocki. Il n'y a pas une seule ardoise sur le toit du presbytère que je n'ai pas posée moi-même".

Les scouts

Pendant ce temps, la réputation de Mgr Gocki comme sportsman l'avait amené à organiser à Regina la première troupe de scouts catholiques. "Achetez un camp", me dit l'archevêque Monahan, quand je lui eus présenté mon rapport. "J'ai répondu: "Excellence, je n'ai pas d'argent. Je suis tellement cassé que quand je marche, ça fait du bruit." "L'archevêque donna $1,500. On acheta un camp de 406 acres et on l'appela Camp Monahan. Le camp est situé dans la vallée de Qu'Appelle.

Pendant la Dépression, la Commission des expositions, à Regina, décida d'organiser une journée ethnique, et fit appel à Mgr Gocki pour les danses polonaises.

"J'ai dit: "Messieurs, la seule chose que je sais au sujet des danses polonaises, c'est qu'elles finissent vers quatre heures du matin." Depuis la Seconde Guerre mondiale, les danses polonaises sont une partie régulière des activités paroissiales de St-Anthony. "C'est une bonne chose, cela ajoute de la couleur et préserve la culture. Je leur ai donné ma bénédiction."

Bien qu'il soit maintenant à la retraite, Mgr Gocki demeure actif. Il travaille avec le service d'immigration, et célèbre la messe quand on le lui demande, pour des fêtes spéciales.

L'an dernier, il a été très malade, tellement gravement qu'on croyait qu'il mourrait. Un prêtre vint le voir pour lui administrer les derniers sacrements. "J'ai dit au prêtre d'attendre après la partie de la coupe Grey", de dire Mgr Gocki.

L'opinion du lecteur

Comme je l'ai appris à la lecture du "Dimanche-Matin", je suis prête à parier que la grande majorité d'entre vous ne savait pas qu'une partie de l'argent versé par nous tous à la campagne des Fédérations du Grand-Montréal servait à budgeter un journal politisé, le C.D.S.

La page frontispice montre la photo du maire Drapeau dans une pose hitlérienne; à l'intérieur, un plaidoyer virulent contre le maire Drapeau.

Si la Fédération désire se lancer en politique, qu'elle change de nom ou qu'elle ait l'honnêteté, la "justice sociale" d'en avertir ses souscripteurs.

Inutile de vous dire que tant et aussi longtemps que cette situation demeurera comme telle, ma souscription à cette oeuvre est terminée et je me fais un devoir " social" d'en avertir le plus de gens possible.

Gagner la confiance d'un peuple est chose facile, les Québécois sont généreux; la perdre est tout aussi facile! Mesdames et messieurs de la Fédération, la regagner cette confiance, ça, c'est autre chose, bonne chance.

Mes jemerciements au journaliste Jacques Francoeur, continue à être " fourré partout même si ça nous choque".

Josette Boulanger
Sutton

La Voix de l'Est ABC

Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot		Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour:	.15					
Samedi:	.25	Canada	4.50	13.00	26.00	50.00
Semaine:	1.00					
Annee:	50.00	Etats-Unis	6.00	15.00	26.00	50.00

Courrier de la deuxieme classe Enregistrement No 0679

Du "foam" jusqu'à South Stukely

Waterloo essuie la violence d'un cyclone

par Gérard VACHON

WATERLOO — Un grand nombre de citoyens de Waterloo ont sûrement cru que la fin du monde était arrivée, lorsque, dans la soirée de mardi, un véritable cyclone s'est abattu sur cette paisible municipalité, causant des dommages matériels assez importants ainsi que beaucoup de frayeur au sein de la population.

Ce cyclone, venu on ne sait d'où, a fait ses premiers ravages sur le chantier de construction de la nouvelle aréna de Waterloo où une roulotte, propriété de la firme Dagenais construction, a été littéralement arrachée de sa base pour être transportée comme un fétu de paille à plus de 150 pieds et choir enfin, sans dessus dessous, complètement détruite.

Loin de se terminer à cet endroit, le cyclone, qui déployait une force incroyable, selon quelques témoins, s'est dirigé vers le centre de la ville, non sans semer, sur son passage, la tempête.

C'est ainsi que, à proximité de l'aréna, un camion contenant pas moins de 20,000 pieds de "foam", propriété de l'usine Plastifoam, de Waterloo, a vu son contenu se vider complètement et prendre la direction que lui imposait la "chose".

Transportées violemment par le vent, les feuilles de "foam" ont été réduites en miettes, se sont répandues comme une traînée de poudre sur toute la municipalité et, encore hier, on pouvait en retrouver un peu partout, et même jusqu'à South Stukely. Pour la compagnie Plastifoam, ce "coup de vent" représente une perte d'environ $1,500.

Garage

Pendant que ces vents violents balayaient tout sur son passage, M. Robert Hamel, qui agit comme gardien dans les garages du ministère de la Voirie, situés sur la rue Lewis, à Waterloo, "avait hâte que ça arrête".

En effet, ce dernier nous a raconté que ce cyclone était tellement puissant que les "portes en craquaient". "A un moment donné, les portes bombaient vers l'intérieur, si bien que, et je ne m'en suis rendu compte que lorsque tout a été terminé, des morceaux de "foam" d'environ un pied carré se trouvaient dans le garage," a-t-il poursuivi.

Selon lui, le cyclone a duré de 3 à 4 minutes, "mais on ne voyait absolument rien" tellement les bourrasques de vent étaient fortes, de même que les pluies torrentielles qui l'accompagnaient.

"Je n'ai jamais vu ça", de commenter M. Hamel, lorsque nous lui avons demandé si une tempête semblable s'était déjà produite dans les environs. Par ailleurs, il a fait remarquer qu'une "roulotte de chemin", c'est-à-dire un local ambulant utilisé pour entreposer différents matériaux de construction et des barils de kérosène, avait été virée sur le côté. Enfin, toujours au même endroit, un tuyau d'acier de 24 pouces et d'une longueur de 20 pieds a roulé d'un terrain voisin pour venir terminer sa "course" sur l'automobile d'un inspecteur du gouvernement, laquelle se trouvait près du garage de la Voirie. Cependant, les dommages causés au véhicule n'ont pas été très importants.

Arbres

Dans sa course effrénée, le cyclone a renversé plusieurs arbres, déracinant les uns et cassant radicalement les autres. On a d'ailleurs pu constater ce fait lorsque nous nous sommes rendus dans le secteur de Waterloo où est situé le couvent Maplewood.

Fort heureusement, personne n'a subi de blessures corporelles lors de ce cyclone, mais chose sûre, nombreux sont les gens qui le garderont en mémoire.



La roulotte dans laquelle la firme Dagenais construction, contracteur de la nouvelle aréna, avait aménagé ses bureaux a été transportée sur une distance d'environ 150 pieds de sa base par la cyclone et s'est écrasée avec force et fracas. Voici ce qui en reste...

Cette photo donne une idée assez exacte de la force avec laquelle la roulotte de la firme Dagenais construction a été projetée loin de sa base. On peut même remarquer que la charpente d'acier qui la supportait a été tout simplement tordue.

(Photos C-Line Jobin)



En bordure de la voie ferrée qui traverse Waterloo, un arbre a été fracassé et s'est écrasé sur la terrasse d'un propriétaire. La pourriture n'a rien à y voir...

Une page d'histoire

1910 — Le Dr Hawley Harvey Crippen, un médecin américain, et sa maîtresse, Ethel Le Neve, étaient arrêtés il y a 64 ans, au poste de pilotage de Pointe-au-Père, près de Rimouski. Crippen était recherché pour l'un des crimes les plus macabres de l'histoire de Londres. Il avait tué et mutilé abominablement sa femme. C'était la première fois qu'on se servait de la radio transatlantique pour retracer un meurtrier. Crippen fut pendu le 23 novembre 1910.

1492 — Découverte par Chirstophe Colomb de l'île de la Trinité.

1877 — Prise de brevet par Thomas A. Edison, pour un mécanisme d'enregistrement de son, ancêtre du phonographe.

1914 — Rsjet par la Grande-Bretagne d'une requête de l'Allemagne, lui demandant de rester neutre en cas de conflit avec la Russie et la France.

1929 — Début du vol transatlantique du Graf Zeppelin, qui atteignait cinq jours plus tard Lakehurst, au New Jersey.

1945 — Torpillage du croiseur américain Indianapolis dans la mer des Philippines et perte de 800 hommes.

Grafftey veut redorer le blason conservateur à travers le Québec

OTTAWA — PC — Le député conservateur de Brome-Missisquoi M. Heward Grafftey, semblant vouloir donner suite à son idée de jeter les bases d'un parti conservateur provincial au Québec, a convoqué une conférence de presse pour vendredi à Ottawa, afin de discuter du projet visant à assurer une présence conservatrice lors de la prochaine lutte électorale au Québec dans quatre ans.

Pour M. Grafftey, il s'agirait là pour les conservateurs fédéraux d'un excellent moyen de s'installer sur une base plus solide au Québec et mettre ainsi fin au piétinement qu'ils connaissent depuis plusieurs années.

Bien que le Parti conservateur ait augmenté sensiblement son pourcentage de suffrage populaire à la suite du dernier scrutin, seuls les trois députés conservateurs déjà en place ont réussi à préserver leur siège, soit MM. Claude Wagner, Roch La Salle et Heward Grafftey, respectivement des comtés de Saint-Hyacinthe, Joliette et Brome-Missisquoi.

Le Parti conservateur a quitté la scène politique provinciale depuis près de 40 ans, alors que Maurice Duplessis créait l'Union nationale à partir de l'organisation conservatrice, à laquelle se sont joints des éléments libéraux dissidents.

La dernière percée conservatrice à l'échelle fédérale au Québec date de l'élection de 1958, alors que M. John Diefenbaker, appuyé par l'organisation de l'Union nationale, réussissait à faire élire 50 députés.

Cette importante moisson conservatrice faisait suite à une longue période de disette, puisqu'il faut remonter à l'élection générale de 1930 pour retrouver une quelconque percée conservatrice au Québec. A cette occasion, le chef tory R.B. Bonnett récoltait 24 comtés sur 83.

Roy: pas de candidat dans Johnson le 28!

QUEBEC — PC — Le Parti créditiste, dont le député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, est président, ne présentera pas de candidat lors de l'électimn partielle qui aura lieu, le 28 août, dans le comté de Johnson.

C'est ce qu'à fait savoir M. Roy, hier, dans un communiqué remis à la presse.

"En pleine période d'organisation et de formation d'associations de comtés, mettant largement à contributions ses différents responsables, dont ses deux députés, le Parti créditistes du Québec a décidé de ne pas participer à l'élection partielle", indique le communiqué.

M. Roy et le député créditiste de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson, soulignent "que dans le passé, d'autres formations politiques se sont systématiquement refusées de participer à des élections partielles, ce qui leur a valu subséquemment des succès non équivoques lors des élections générales, allant même jusqu'à la prise du pouvoir".

CHEZ MON ONCLE LESS
Les Importations Granby Inc.
23 Principale — Granby, Qué.
Less. Harvey, Pres.
Meubles et accessoires électriques
Tél. 372-1000 — Tél. 372-1010

Le contexte familial ne doit plus être défini de la même façon

OTTAWA — PC — Les couples non mariés qui vivent ensemble, avec des enfants ou sans enfants, doivent être considérés comme des familles, ont déclaré mercredi, au cours d'une conférence de presse, à Ottawa, des membres du comité directeur de l'institut Vanier pour la famille.

Et il doit en être de même notamment des couples homosexuels, ont-ils ajouté.

L'institut Vanier pour la famille trouve que les relations humaines souffrent du concept que les gouvernements et d'autres institutions se font encore de la famille et que des injustices sont ainsi créées.

Il compare le régime fiscal de l'homme marié avec le régime fiscal de l'homme qui vit avec une femme sans que celle-ci soit son épouse aux termes de la loi. Le premier bénéficie d'un abattement à la base si sa femme ne gagne pas d'argent et le second est considéré comme célibataire.

L'institut Vanier ne cache pas qu'il a lui-même modifié ses vues sur la famille depuis dix ans, soit depuis sa fondation.

"Nous respectons maintenant toute forme de relations humaines où il y a de l'amour.", dit Mozah Zemans, présidente de l'institut, organisme qui a son siège social à Ottawa.

Le recensement

Mme Zemans note que le recensement ne tient pas compte des nouvelles formes que prend la famille. Elle rappelle que la statistique ne considère pas comme une famille un homme et une femme qui vivent comme mari et femme, sous le même toit, s'ils ne sont pas mariés.

L'Institut Vanier est autonome. Il ne dépend financièrement ni des gouvernements, ni de ses propres membres. Il a été formé avec une contribution fédérale de $2,000,000 qui ne devait pas être dépensée. L'argent a été investi. Des contributions et le rendement de l'investissement ont fait que le fonds du départ est devenu un fonds de six millions. Le seul intérêt sur ces six millions donne à l'institut un budget annuel de $400,000.

AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES DE *La Voix de l'Est*

Cinémas
LES GALERIES DE GRANBY
40 rue Évangéline, Granby tel. 378-4623

Plus vive que l'éclair!..
Plus puissante que la foudre!..
LO LIEH GRACE TONG couleur
La MAIN de la VENGEANCE
2e film FRISSONS diaboliques couleur
CINÉMA 1
HORAIRE: sur semaine: La main de la Vengeance: 7.00. Frisson diabolique 8.20. Fin de semaine: La main de la Vengeance 1.00, 4.00, 7.00, 10.00. Frisson diabolique 2.20, 5.20, 8.20.

14 ANS
PILE...JE TE TUE, FACE...TU ES MORT ON M'APPELLE ALLELUIA
POUR TOUS
ANTHONY ASCOT · GEORGE HILTON
"CET HOMME TIRE PLUS VITE QUE PERSONNE"
Un film de Denis Héroux
YVAN DUCHARME
WILLIE LAMOTHE
DANIELLE OUIMET
JEAN-GUY MOREAU
ROGER GARAND
GILLES LATULIPPE
CLÉMENCE DESROCHERS
PAUL BERVAL
Y A TOUJOURS MOYEN DE MOYENNER!
DOMINIQUE MICHEL
HORAIRE: sur semaine: Un enfant comme... 7.00, 10.05. J'ai mon voyage 8.25. Fin de semaine: Un enfant comme... 1.00, 4.05, 7.10, 10.15. J'ai mon voyage 2.25, 5.30, 8.35.
CINÉMA 3

DE RETOUR D'UN TRIOMPHE MONDIAL À TOKYO...
Voyez René Simard DANS SES 2 PLUS GRANDS FILMS!
CINÉMA 2
UNE GRANDE PRODUCTION DENIS HÉROUX EN COULEURS
POUR TOUS
UN ENFANT COMME LES AUTRES
Avec la participation de papa, maman, Line, Odette, Régis, Jean, Nathalie Simard
PAOLO NOËL · ANNE RENÉE · JEN ROGER · GUY CLOUTIER
EN VEDETTE DOMINIQUE MICHEL
Dans une comédie de GILLES RICHER réalisée par DENIS HÉROUX
avec René SIMARD, Régis SIMARD, Jean LEFEBVRE
J'AI MON VOYAGE!
VANCOUVER
HORAIRE: sur semaine: Y a toujours moyen de... 6.30, 9.50. Pile... Face... On... 8.05. Fin de semaine: Y a toujours moyen de... 1.00, 4.22, 7.44. Pile... Face... On... 2.30, 5.50, 9.15.

Sport

Tarasov au Temple de la Renommée

TORONTO (PC) Anatoli Tarasov, qui a piloté l'équipe nationale de l'URSS à neuf championnats successifs mondiaux au hockey amateur et à trois triomphes consécutifs aux Jeux Olympiques, a été élu au Temple de la renommée chez les bâtisseurs, a révélé, hier, Clarence Campbell, président de la LNH.

"Le comité tente de s'assurer la présence de Tarasov lors de la cérémonie d'introduction cette année", a dit Campbell.

Tarasov a été remplacé deux semaines après avoir remporté une 3e médaille d'or aux Jeux Olympiques 1972 à Sapporo. Sa série de championnats mondiaux remontait à 1963.

Ancien porte-couleurs de l'équipe nationale, Tarasov est l'auteur du style maintenant affiché par les Russes.

Etudiant du hockey canadien, il a transformé plusieuru aspects du style canadien à son propre usage et a écrit plusieurs livres sur le hockey, en plus de faire de nombreuses conférences à travers l'Europe.

Six coureurs s'imposent

OSLO (AP) — Six coureurs ont amélioré la barrière des quatre minutes au mille hier lors du tournoi d'athlétisme en l'honneur de Martin Luther King.

Le Norvégien Ainner Knut Kvalheim a triomphé en 3:56.2 suivi des Américains Marti Liquori et Dick Burekle en 3:56.6 et 3:57.8 respectivement.

Par ailleurs, Thelma Wright, de Vancouver, a triomphé dans les 1,500 mètres en 4:14.5 et Ken Elmer, de la C.-B., a remporté la finale B des 1,500 mètres en 3:47.5.

La CROIX-ROUGE est toujours à l'oeuvre

les potins DU JEUDI MATIN

par Bernard Brodeur et Benoit Gaudreau

C'est bel et bien dimanche soir, à compter de 8 heures au Palais des Sports, qu'aura lieu le Festival Western Molson. Rappelons une autre fois que les profits de cette manifestation iront à la grande famille des Vics de Granby... Bob Garneau est sans contredit le plus chaud partisan de l'équipe de balle-molle et la Taverne des Sportifs. Bob n'a pratiquement pas manqué une seule partie depuis le début de la saison, contrairement à plusieurs joueurs !... C'est aujourd'hui la réouverture du Salon du Billard, situé au 13 rue Centre; le propriétaire Gilles Fontaine invite tous ses amis à lui rendre visite, tout en disputant une bonne partie de billard... Samedi soir, au parc de la rue Maisonneuve, il ne faut pas oublier la joute d'étoiles de la ligue Midget des Cantons de l'Est, du président Gerry Laplante. Le match est cédulé pour 8 heures... Fernand Gaudreau, autrefois de Granby et qui a évolué une saison avec les Vics de Granby, de la défunte ligue Provinciale, se lance officiellement en affaires, samedi soir, alors qu'il procédera à l'ouverture de sa brasserie, à Ville Brossard. Il s'agit de la Brasserie de Routier, située au 2100 rue Mario, près du pont Champlain. Nous lui souhaitons bonne chance dans cette nouvelle aventure, ainsi qu'à son associé Roger Mainville... Il n'est plus question que le confrère Gérard Vachon se porte acquéreur d'une nouvelle auto cette année; il est plus que satisfait de sa "Scamp"... Les Chevaliers de Colomb tiendront leur tournoi de golf provincial à Granby, le 21 septembre prochain, le tout au club Granby-St-Paul. D'ailleurs, les organisateurs tiendront une conférence de presse à ce sujet, le 6 août prochain à la brasserie Labatt de Montréal... Roger Ricard, le dynamique gérant du Granb-St-Paul, nous promet d'intéressantes nouvelles concernant le tournoi Armand Russell, qui aura lieu prochainement... Pour ceux que ça intéresse, il y aura un tournoi provincial de balle-lente, les 30-31 août et 1er et 2 septembre, à St-Eustache. Pour renseignements, communiquer avec M. Albert Proteau à 473-0101 ou 473-1262... Jean Naud nous est revenu de vacances en pleine forme; ça va donc bouger chez les Aramis... Prompt rétablissement à Paul Desroches, victime d'un malencontreux accident lors de son travail... Jacques Cordeau commence à montrer des signes d'impatience, suite à la dégringolade en règle de ses chers Dodgers. Tant qu'à son frère Jules, il ne jure plus que par les Yankees... Réponse à un lecteur: C'est Tony Oliva, des Twins de Minnesota, qui détient le record pour une recrue, en ce qui concerne le plus de coups sûrs frappés en une saison, dans la ligue Amércaine. En effet, en 1964, Oliva avait cogné 217 hits à sa première saison complète... Claude Larouche, agent de conservation pour le comté de Shefford, doit nous faire visiter le lac Orford au cours des prochaines semaines... Nous tenons à aviser les différentes ligues de balle-molle qu'elles devront nous faire parvenir la cédule de leurs séries éliminatoires, afin que notre classement soit toujours à date et ce qui permettra à tous les joueurs de savoir quand ils jouent...

Championnat d'échecs du Canada

Par Joël Ruimy

MONTREAL PC — Le 11e Championnat ouvert d'échecs du Canada est entré dans sa sixième ronde, mercredi, alors que les grands maîtres internationaux ont commencé à affronter les meilleurs maîtres canadiens.

Les cinq grans maîtres qui participent à ce tournoi ont tous remporté leurs parties lors de la cinquième ronde, mardi, ce qui leur a permis d'avancer d'un cran dans le classement.

Les grands maîtres internationaux Duncan Suttles, de Vancouver; Miguel Quinteros, d'Argentine; Ljubomir Ljubovejic, de Yougoslavie; et Bent Larsen du Danemark, ont des fiches parfaites de cinq points, alors que Vlastimil Hort, de la Tchécoslovaquie, a une fiche de 4 1-2 points.

Parmi les maîtres canadiens, Leon Piasetski de Montréal a accumulé le maximum possible de cinq points, alors que Lazlo Witt, également de Montréal, a une fiche de quatre points.

Ce soir

Les Orioles seront les hôtes des Jets et des ... employés municipaux

GRANBY — Ce soir à 8 heures, sur le terrain de la rue Maisonneuve, nos Orioles junior recevront la visite des Jets de Pointe-aux-Trembles dans une partie régulière de la Ligue Junior Majeure du Québec. Les Jets occupent présentement la 3e position, à égalité avec les Athlétiques de Sherbrooke, et une victoire aux dépens de nos Orioles ce soir pourrait leur signifier une participation aux séries de fin de saison. C'est donc dire que la lutte sera sévère ce soir au stade de la rue Maisonneuve. Du côté des porte-couleurs granbyens, on s'efforce de terminer la saison avec une meilleure fiche que le Roval de Drummondville, meneur de la division Est de la ligue.

En plus, cette dernière partie locale des hommes de Matty Alston sera marquée d'une manifestation bien spéciale. En effet, pas moins de 255 billets d'admission ont été distribués aux employés de la ville de Granby en guise de remerciement pour leur travail sur le nouveau stade de la rue Maisonneuve. La direction des Orioles se fera un plaisir d'accueillir tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'achèvement du terrain de baseball.

Notons que nos Orioles junior ont deux matches à reprendre et ce, tous deux contre les Pirates. Le premier sera présenté samedi prochain le 3 août, à St-Jean, et le deuxième mardi le 6 août, également à St-Jean. Quant au match de mardi dernier contre les Athlétiques de Sherbrooke, aucune date n'a encore été mentionnée.

Le gérant général des Orioles junior Onésime Roy nous a aussi annoncé que les séries de fin de saison débuteraient jeudi, le 8 août, et mettaient aux prises les clubs de 2e et 3e position de chacune des 2 divisions. Les quarts de finale seront de 2 de 3, puis les semi-finales des 3 de 5, et enfin la finale sera un 4 de 7.

N'oubliez pas ce soir à 8 heures, sur le terrain de la rue Maisonneuve, "la soirée remerciement".

Selon Stapleon

Équipe-Canada '74 sera mieux préparée

TORONTO — PC — Selon Pat Stapleton, pilote des Cougars de Chicago, les joueurs de l'AMH qui formeront Equipe-Canada '74 sont à la croisée des chemins.

"Ces gars-là ont quelque chose à prouver parce qu'ils n'ont pas été choisis au sein de l'équipe '72 pour une raison ou une autre"' a déclaré Stapleton hier, lors de la conférence de presse pour révéler la formation qui affrontera l'équipe nationale de l'URSS cet automne. Stapleton, membre de l'équipe '72 qui l'a emporté de justesse par 4-3-1 sur l'URSS, hésiterait à rejoindre les rangs de l'équipe actuelle parce qu'il se sentait d'abord obligé par son propre club. "Mais les propriétaires désiraient que la ligue soit bien représentée dans la série avec l'URSS."

Il s'aglignera donc à la ligne bleue, derrière Bobby Hull, qui a cédé son poste d'instructeur des Jets de Winnipeg à Rudy Pilous. Hull et Stapleton agiront comme adjoints au pilote Billy Harris, des Toros de Toronto.

Par ailleurs, Marc Tardif et Serge Bernier n'ont pu assister à la conférence de presse tandis que les Howe étaient déjà engagés ailleurs, figurant dans une séquence cinématographique.

CALENDRIER

Admettant que la formation actuelle était inférieure à celle de '72, Stapleton a toutefois ajouté: "Mais elle sera prête". Selon lui, la préparation mentale sera la raison principale du triomphe canadien sur les Russes dans cette série de huit matches qui débutera à Québec, le 17 septembre, à 8 h. p.m.

Le 2e match aura lieu à Toronto le 19 septembre à 8 h p.m.; le 3e à Winnipeg, le 21, à 2 h p.m.; et le 4e à Vancouver, le 23, à 8h. p.m.

La série russe aura lieu à Moscou le 1er octobre à 12h. 30 p.m., le 3 à 12h. 30 p.m., le 5 à 11 h. a.m. et le 6 à 11 h. a.m.

Radio-Canada et CTV alterneront, avec Jacques Moreau et Pierre Proulx comme commentateurs français sur le réseau TVA. Radio-Canada possède les droits exclusifs de la radioduffision des matches, y compris ceux de Helsinki le 27 septembre, de Gothenburg le 29 et de Prague, le 8 octobre.

Balle-molle

LIGUE DEPRESSION

	G	P	%	DIFF.
Coulombe	6	4	.600	
Laval	5	5	.500	1
Bernard	5	5	.500	1
Lussier	4	6	.400	2

LUNDI
Lussier vs Coulombe, 6h30
Bernard vs Laval, 8h15

LUSSIER

	G	P	%	DIFF.
Paragon	11	4	.733	
Barrique	10	5	.667	1
Obelix	5	10	.333	6
GM Plast.	4	11	.267	7

JEUDI
Waterloo vs G.M. Plastic
Immaculée, 6h30
Barique vs Paragon, Immaculée, 8h30

LABATT-BLEU

	G	P	%	DIFF.
Astros	7	3	.700	
Busque	5	5	.500	2
Lussier	5	5	.500	2
Bleus	3	7	.300	4

DIMANCHE
4 août
Astros vs Bleus
St-Valérien
Lussier vs Busque
Richelieu 1

LAURENTIDE

	G	P	%	DIFF.
Bell	10	1	.909	
Palace	9	3	.750	1 1/2
FPE	8	3	.727	2
R.Ménard	5	6	.455	5
Metallos	4	6	.455	5
Metallos	4	6	.400	5 1/2
Q-Lait	4	7	.364	6
Bow Pl.	3	8	.273	7
Decawood	3	9	.250	7 1/2

BONS COPAINS LABATT

	G	P	%	DIFF.
LICI	18	1	.947	
Autoram.	8	9	.471	9
Esmond	8	10	.444	9 1/2
Hydro	6	9	.400	10
T. Mills	7	12	.368	11
Peeters	6	14	.300	12 1/2

VENDREDI
Esmond vs Thor Mills
8h30 (1)

GODIN-TEXACO

	G	P	%	DIFF.
Sportifs	17	2	.895	
Bravo	15	4	.789	2
Grondin	14	5	.737	3
Bachand	10	8	.556	6 1/2
M-Rouge	10	9	.526	7
A.-Lave	5	13	.278	11 1/2
Stanley	2	17	.105	15
Simonds	2	17	.105	15

HIER
Auto-Lave 6 Bravo 16
Bachand 6 Taverne 8
Stanley 14
Auto-Lave 12

BROMONT-LABATT

(hommes)

	G	P	%	DIFF.
Gulf	7	1	.875	
Buvette	6	2	.857	1/2
A-Gardien	5	3	.625	1 1/2
Rodon	3	5	.375	4
Samson	3	5	.375	4
N-Sheffo.	0	8	.000	7

(femmes)

	G	P	%	DIFF.
Grégoire	5	1	.833	
Singer	1	4	.333	3
Gagné	1	5	.200	4

Activités du Québec Trail Rider Club

GRANBY — Dans le kadre des activités du sud-est du Québec, le Québec trail rider Club organise un rodéo qui se tiendra à la plage Montana, propriété de M. Georges Messier, sur le chemin de Waterloo, dimanche, le 4 août.

Pas moins de 15 classes seront alors au programme et les gagnants pourront alors se mériter une partie des $500 prévus en bourses.

Cette activité débutera à 10 heures, en avant midi, et il est à noter que les cavaliers seront divisés en deux catégories: selles anglaise et western.

Festival Molson

Une centaine de chevaux du Québec trail rider Club feront partie de la parade qui aura lieu dimanche, le 4 août, à l'occasion du Festival Molson.

Le départ de la parade se fera à 1 heure de l'après-midi, au Palais des Sports de Granby.

Mariage western

Par ailleurs, la direction du Québec trail rider Club invite tous ses membres à un mariage western qui sera célébré samedi, le 3 août, à Wotton.

Cette invitation s'adresse surtout à ceux qui possèdent des voitures simples et qui, bien sûr, sont intéressés à y participer. Ceux-là sont priés de communiquer auparavant avec Jacques Dubois, au 539-2008.

Remerciements

Les membres du Québec trail rider Club tiennent à remercier Paul Pontbriand, de Roxton, qui les a accueillis dimanche dernier. En effet, 116 chevaux ont parcouru les sentiers aménagés dans son érablière.

La participation des membres a été telle que M. Pontbriand a dû servir exactement 277 repas dans la cabane à sucre.



Avis: le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

baseball

Ligue nationale

Section Est

	G	P	%	DIFF.
Philadel.	53	50	.515	—
St-Louis	53	50	.515	—
Pittsburgh	50	54	.481	3 1/2
Montréal	49	53	.480	3 1/2
New York	45	56	.446	7
Chicago	42	59	.416	10

Section Ouest

	G	P	%	DIFF.
L. Angeles	67	37	.644	—
Cincinnati	63	43	.594	5
Houston	55	50	.524	12 1/2
Atlanta	54	51	.514	13 1/2
Francisco	48	58	.453	20
San Diego	44	62	.415	24

HIER
Montréal 7-4 Chicago 4-0
Pittsburgh 8 New York 3
S. Francisco 0 Atlanta 9
Houston 0 Cincinnati 4
St. Louis 9 Philadelphie 8
L. Angeles à San Diego (soir)

Ligue Américaine

Section Est

	G	P	%	DIFF.
Boston	55	47	.539	—
Cleveland	52	49	.515	2 1/2
Baltimore	52	50	.520	3
Milwaukee	51	52	.495	4 1/2
New York	51	52	.495	4 1/2
Detroit	49	53	.480	6

Section Ouest

	G	P	%	DIFF.
Oakland	61	43	.587	—
Kansas City	51	50	.505	8 1/2
Texas	53	52	.505	8 1/2
Chicago	51	51	.500	9
Minnesota	50	54	.481	11
Californie	41	64	.390	20 1/2

HIER
Kansas City 3 Minnesota 2
New York Milwaukee
Detroit 4 Boston 5
Cleveland 4 Baltimore 7
Chicago 4 Californie 14
Texas 7 Oakland 6

Junior Majeure

	G	P	%	DIFF.
St-Jean	27	3	.900	—
Granby	17	13	.567	10
Sherbrooke	13	18	.419	14 1/2
Candiac	12	17	.414	14 1/2
P.A.T.	12	18	.400	15

Section Est

	G	P	%	DIFF.
Dr'Ville	17	14	.548	—
T-Rivières	15	17	.469	2 1/2
Shawinigan	13	18	.419	4
Grand'Mère	13	20	.394	5

HIER
Sherbrooke 3 P.A.T. 4
(4 1/2 manches, pluie)
Dr'ville à Grand-Mère
(Grand-Mère gagne par défaut)

JEUDI
P.A.T. vs Granby, 8.00
Candiac vs St-Jean
Dr'Ville vs Shawinigan

MIDGET

	G	P	%	DIFF.
Sorel	18	11	.621	—
Hyacinthe	17	11	.607	1/2
Farnham	16	14	.533	2 1/2
Granby	15	15	.500	3 1/2
Dr'Ville	7	22	.241	11

HIER
Granby à Dr'Ville
(aucun résultat)
VENDREDI
St-Hyacinthe à Farnham

Lanceurs probables

NATIONALE

Chicago Stone 3-3 et LaRoche 1-3 à New York Apodaca 3-5 et Sadecki 4-4 5:35 p.m.

Montréal McAnally 6-12 à Philadelphie Twitchell 5-3 7:35 p.m.

St-Louis McGlothen 12-7 à Pittsburgh Brett 12-7 7:35 p.m.

San Diego Spillner 5-6 à Los Angeles Downing 3-5 ou Zahn 1-1 10:30 p.m.

Cincinnati C. Carroll 5-3 à San Francisco Caldwell 9-3 10:30 p.m.

AMERICAINE

Détroit Waler 4-1 à Milwaukee Slaton 8-11 8:30 p.m.

New York Pagan 1-2 à Cleveland J. Perry 10-8 8:30 p.m.

Baltimore Garland 3-4 à Boston Lee 11-9 8:30 p.m.

Teaxas Brown 8-8 à Kansas City Dal Canton 5-4 8:30 p.m.

Californie Figueroa 1-2 à Minnesota Corbin 6-3 8:30 p.m.

Oakland Moltzman 11-11 à Chicago Bahnsen 8-12 9 p.m.

Le double aux Expos

1ère PARTIE

MONTREAL	ab	p	cs	pp
Hunt 2b	6	1	2	1
Frias 2b	0	0	0	0
Foli ac	5	1	0	0
W. Davis cc	4	1	0	0
Singleton cd	3	3	2	0
Jorgensen cg	3	0	2	5
Bailey 3b	3	0	0	0
Fairly 1b	4	0	1	1
Woods cg	0	0	0	0
Stinson r	5	1	1	0
Torrez l	2	0	0	0
TOTAL	36	7	9	7

CHICAGO	ab	p	cs	pp
Kisseinger ac	4	0	0	0
Monday cc	3	1	1	0
B. Wimmiams cg	4	0	0	0
J. Morales cd	4	0	0	0
Ward 1b	3	1	1	0
Stelmszk r	3	0	1	0
Madlock 3b	4	0	1	2
Grbrkwtz 2b	2	1	1	0
Bonham l	2	0	0	0
Burris l	0	0	0	0
Tyrone fu	1	0	0	0
Hooton l	0	0	0	0
Fanzone fu	1	1	1	2
TOTAL	31	4	6	4

Montréal 201 004 0000-7
Chicago 000 200 002-4

E-Madlock 2. DJ-Montréal 2, Chicago 1. LSB — Montréal 12, Chicago 6. 2B Jorgensen 2, Monday, Singleton. Franzone 2. BV-Torrez. S-Jorgensen, C. Taylor.

LANCEURS	ml	cs	p	pm	bb	r
Torrez	3 2/3	3	2	2	4	1
T. Taylor g, (4-1)	5 1/3	3	2	2	1	1
Bonham p, (9-15)	5 2/3	7	7	2	6	6
Burris	1 1/3	0	0	0	1	0
Hooton	2	2	0	0	1	0

FPL-par C. Taylor. Balk, Bonham. BB-Stelmszk.
Durée: 2:41.

1ère PARTIE

MONTREAL	ab	p	cs	pp
Hunt 2b	3	1	0	0
Foli ac	3	0	0	0
Davis cc	4	0	0	0
Singleton cd	3	2	2	2
Jorgensen cg	3	0	1	0
Bailey 3b	4	0	0	0
Fairly 1b	4	1	2	1
Woods cg	0	0	0	0
Foote r	4	0	1	0
Blair l	2	0	0	0
Montague l	0	0	0	0
TOTAL	30	4	6	3

CHICAGO	ab	p	cs	pp
Kessinger, ac	3	0	1	0
Monday cc	4	0	0	0
Williams g	3	0	0	0
Rosello 2b	0	0	0	0
Morales cd	4	0	0	0
Ward 1b	4	0	0	0
Madlock 3b	4	0	0	0
Fanzone 2b	2	0	0	0
Swisher r	2	0	0	0
Hutson l	1	0	0	0
Tyrone fu	1	0	0	0
Frailing l	0	0	0	0
Mitterwald fu	1	0	1	0
Burris l	0	0	0	0
TOTAL	29	0	2	0

Montréal 100 102 000-4
chicago 000 000 000-0

E-Madlock. DJ-Chicago 1. LSB-Montréal 6, Chicago 6. 2B-Footte. C-Singleton 5, Fairly 10 S-Foli, Hunt, Blair.

LANCEURS	ml	cs	p	pm	bb	r
Blair g, (6-3)	8	2	0	0	3	4
Montague	1	0	0	0	0	0
Hutson l, (0-1)	6	4	4	3	3	5
Frailing	2	1	0	0	0	0
Burris	1	1	0	0	0	1

FPL-par Hutson Hunt, par Blair Kessinger.
LG-Hutson, Blair.
Durée: 2:06.
Assistance: 19,329.



LE CLUB KIWANIS DE GRANBY
PRÉSENTE
Garden Bros. 3 Ring
CIRCUS
UNE JOURNÉE SEULEMENT
AU PALAIS DES SPORTS
1er AOÛT 1974
à 2 h 30 p.m. et 8 h p.m.
BILLETS DISPONIBLES À L'ENTRÉE AVANT CHAQUE REPRÉSENTATION
Canada's Circus

Mike Jorgensen et deux jeunes lanceurs, principaux artisans de 2 gains des Expos

CHICAGO (AP) — Dennis Blair et John Montague ont limité les Cubs de Chicago à deux coups sûrs tandis que en Singleton et Ron Fairly bouclaient le circuit dans la 6e manche hier alors que les Expos de Montréal ont triomphé 4-0 en balayant les honneurs d'un double.

Les Expos ont triomphé 7-4 dans le 1er match alors que Mike Jorgensen produisait cinq points et Bill Bonham, des Cubs, égalait un record des majeures avec quatre retraits au bâton dans la 2e manche.

Dans le 2e match, Blair a accordé un simple à Don Kessinger au début du match, puis un autre simple au frappeur d'urgence George Mitterwald après deux retraits dans la 8e manche et un but sur balles à Steve Swisher.

Montague l'a remplacé après un but sur balles au début de la 9e manche, puis a retiré trois rivaux dans l'ordre.

Après le simple de Kessinger, Blair a retiré 14 rivaux dans l'ordre avant d'accorder un but sur balles à Carmen Fanzone après deux retraits dans la 5e.

Blair a retiré au bâton quatre Cubs, qui en étaient à leur 6e revers d'affilée.

Herb Hutson a subi le revers à son premier départ dans les majeures, accordant trois points non mérités avant de céder sa place à un frappeur d'urgence après six manches.

Dans le premier match, deux erreurs du 3e-but Bill Madlock ont amorcé une série de cinq points non mérités tous produits par Jorgensen avec deux doubles.

Montréal 201 004 000—7 9 0
Chicago 000 200 002—4 6 2

Torrez, Taylor 4 4-1 et Stinson; Bonham 9-13 Burris 6 Hooton 8 et Stelmaszek . C: Chi-Fanzone 2.

2e match

Montréal 100 102 000—4 6 0
Chicago 000 000 000—0 2 1

Blair 6-3, Montague 9 et Foote; Hutson 0-1, Frailing 8, Burris 9 et Swisher. C: Mtl-Singleton 5, Fairly 10.

St-Louis 050 003 010—9 14 0
Philadelphie 002 010 023—8 12 0

Gibson 6-9, Scarce 6, Folkers 8, Garman 9, Hrabosky 9 et Simmons; Ruthven 4-8, Garber 2, Schueler 4, Ricket 8 et Boone. C: Pha: Brown 6, Schmidt 23.

Houston 000 000 000—0 2 2
Cincinnati 022 000 00x—4 8 1

Griffin 11-4, Richard 6, Cosgrove 8 et Johnson; Gullett 13-7 et Bench.

San Francisco 000 000 000—0 4 3
Atlanta 010 020 42x—9 10 0

D'Acquisto 9-9, Moffitt 6, Barber 8 et Rader; P. Niekro 11-9 et Correll. C: Atl-Correll 1.

Pittsburgh 210 140 000—8 15 3
New York 100 000 002—3 6 3

Ellis 7-8 Hernandez 9 et Sanguillen; Seaver 7-7 Miller 5 McGraw 8 et Grote, Hodges 7. C: Pgh-Stargell 18.

LIGUE AMERICAINE

Texas 131 001 010—7 10 1
Oakland 006 000 000—6 7 1

Hargan, Thomas 3, Foucault 5 4-4 et Sundberg; Hunter, Odom 3, Lindblad 6 4-3, Fingers 8 et Haney. C: Tex-Burroughs 18.

Cleveland 000 100 003—4 5 1
Baltimore 510 001 00x—7 8 0

G. Perry 15-5, Kline 5, Hilgendorf 7 et Duncan; McNally 9-8, Jackson 9 et Williams. C: Cle-Duncan 15.

Detroit 000 000 130—4 10 0
Boston 000 500 00x—5 5 0

LaGrow 7-11, J. Ray 4, Walker 7 et Moses, Lamont 4; Tiant 16-7 et Blackwell. C: Det-Northrup 10, Oglivie 3.

Kansas City 000 001 002—3 7 0
Minnesota 000 001 001—2 8 0

Busby 15-9, Bird 9 et Martinez; Blyleven 10-12 et Borgmann. C KC-Otis 9.

New York 100 200 010—4 10 0
Milwaukee 110 000 100—3 7 0

Tidrow 8-8, Lyle 8 et Munson; Champion, Travers 2-2 5, T. Murphy 8 et C. Moore. CC: NY - Murcer 7.

Gain du Sportifs

GRANBY — Dans la ligue de balle-molle Marius Godin & Texaco, hier soir, Taverne Sportifs a battu Bachand Electrique 8 à 6. R. Hénault a eu le meilleur sur J. Maheu au monticule. M. Alston a claqué un circuit dans la 9e manche pour donner la victoire à son équipe. J. Cordeau a aussi brillé avec un circuit et deux doubles. Stanley l'a emporté 14 à 12 sur Auto-Lave. Le lanceur gagnant a été D. Arè , G. Dupaul, le perdant. C. Lussier a réussi quatre "hits", en plus d'un sacrifice. Enfin, Bravo a écrasé Auto-Lave 16 à 6.

L. Simard a frappé deux simples, un double et un triple en cinq présences au marbre. R. Mélançon a remporté la victoire; R. Arès a subi la défaite.

Deuxième victoire des Alouettes

MONTREAL — PC — Don Sweet a réussi un placement de 34 verges moins de toirs minutes avant la fin de la rencontre, malgré une mauvaise remise de ballon de la part du joueur de centre, et les Alouettes de Montréal ont triomphé des Rough Riders d'Ottawa 20-17, hier soir, devant 15,732 spectateurs à l'Autostade.

Le vétéran Marv Luster a intercepté, à la ligne des 52 verges de Alouettes, une passe du quart-arrière Rick Cassata à l'intention de Rhôme Nixon avant que Jimmy Jones n'atteigne le receveur Johnny Rodgers avec un tir de 23 verges.

Cette poussée des Alouettes avant été contrée au 34, le garde offensif Pat Bonnett s'est mis en position au centre mais a raté sa remise. Jones a quand même réussi à saisir le ballon bondissant vers lui et Sweet l'a expéridé entre les deux poteaux. Le joueur de centre régulier, Wayne Conrad, avait été blessé au troisième quart.

Il s'agissait de la deuxième victoire consécutive des Alouettes et de la deuxième défaite des Rough Riders en saison régulière. Sweet a également botté un simple, une transformation et un placement de 11 verges au troisième engagement.

Les touchés des vainqueurs ont été l'oeuvre de l'ailier rapproché Peter Dalla Riva et Rodgers, sur des passes du Jones aux deuxième et quatrième quarts respectivement. Hugh Oldham a capté une passe de neuf verges de Jerry Keeling pour marquer l'unique touché des Rough Riders au deuxième engagement. Keeling a cédé sa place à Cassata pour la seconde demie.

Gerry Organ a complété le pointage des Riders avec un simple, un converti et des placements de 34, 31 et 28 verges.

Rodgers a disputé un autre excellent pour les Alouettes, captant cinq passes pour des gains de 132 verges et portant le ballon six fois pour 29 verges.

La formation montréalaise a récolté 16 premiers essais, dont 11 par la voie des airs, contre 13 pour les Riders. Elle a gagné 138 verges au sol pour un total net de 387 verges, 131 de plus que ses adversaires.

Jones a complété 14 de ses 26 passes tandis que Cassata et Keeling en réussi 17 en 35 tentatives.

Nixon a capté six passes pour 106 verges et Art Green sept pour 60 verges.

SOMMAIRE
1er QUART

Ott-Placement, Organ, 34, 13:52

2e QUART

Mtl-Touché Dalla Riva, passe de 38 verges de Jones; Converti, Sweet 2: 35.

Ott-Touché, Oldham, passe de 9 verges de Keeling; converti, Organ 4:13.

TROISIEME QUART

Mont-Placement, Sweet, 11, 2:44 Ott-Placement, Organ, 31, 4:56

Mont-Simple, Sweet, 34, 12C03

QUATRIEME QUART

Ott-Placement, Organ, 28, 1:24

Mont-Touché, Rodgers, passe de 15 vges de Jones, converti raté par Sweet, 4:47

Ott-simple, Organ, 29, 9:06

Mont-Placement, Sweet, 3R, 12:46

Ottawa	3	7	3	4-17
Montréal	0	7	4	9 9-20

Granby brille à la crosse

GRANBY — Dans le cadre des compétitions inter-régionales de crosse, Granby a vaincu Saint-Hyacinthe 5 à 4 au Palais des Sports hier soir dans la catégorie bantam.

Marc Tardif a pris la vedette pour les locaux avec un truc du chapeau. Les autres appartiennent à Michel Berthiaux et Marco Gagnon.

Granby avait pris une avance de 4 à 0 en première ppériode.

C'est ce soir que se tiennent les finales. A 7 heures, le bantam de Granby affrontera une autre formation de Saint-Hyacinthe et le midget de Granby jouera à 8 heures 45.

HOMMES DEMANDÉS
1 HOMME DE SERVICE
1 PRÉPOSÉ AUX PIÈCES
2 MÉCANICIENS
AVEC TOUS LES AVANTAGES SOCIAUX
POUR INFORMATIONS:
MAHEU AUTO
378-7474

Dernière heure

HAMILTON (PC) — Terry Evanshen, congédié par les Alouettes de Montréal, a signé un contrat de plusieurs saisons avec les Tiger Cats de Hamilton. Enchanté de son contrat "avec un club que j'ai toujours admiré, je serai à Hamilton dès vendredi".

En neuf saisons avec Montréal et Calgary, Evanshen a capté 466 passes pour 62 touchés et des gains de 7,068 verges. Il a été choisi joueur canadien de l'année en 1967 et 1971.

"J'ai encore six bonnes saisons devant moi, a ajouté Evanshen.

FOOTBALL

Ligue Canadienne de football

Conférence de lEst

	G	P	N	PP	PC	Moy.
Montréal	2	0	0	40	29	4
Toronto	1	1	0	41	32	2
Hamilton	1	1	0	41	42	2
Ottawa	9	2	0	30	30	0

Conférence de l'Ouest

	G	P	N	PP	PC	Moy.
Edmont	1	0	0	31	7	2
C.B.	1	0	0	23	20	2
Winnip.	0	0	0	0	0	0
Calgary	0	1	0	20	23	0
Saskatc.	0	1	0	7	31	0

HIER
Ottawa 17 Montréal 20

MUSIQUE TOUTES LES FINS DE SEMAINE
VENDREDI ET SAMEDI À LA
BARRIQUE "SPILL"
AVEC
PAUL ET JEAN-PAUL
CHANTEURS GUITARISTES
EN VEDETTE
VENDREDI ET SAMEDI
de 9 h P.M. à 2 h A.M.
Venez faire cuire vous-même votre steak sur charbon
TOUS LES JOURS DE 11.30 A.M. à 2 H. P.M.
Pour réservations: NOCES, RÉCEPTIONS ASSEMBLÉES DE TOUS GENRES
SIGNALEZ 378-5740
38, ST-CHARLES NORD, GRANBY, QUÉ.

Kmart
A Division of the S. S. Kresge Company Limited

SPÉCIAUX POUR SOINS DE L'AUTO

FAITES-LE VOUS-MÊME ET ÉPARGNEZ GRÂCE À CES PRODUITS DE TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ OFFERTS À DES PRIX DE RABAIS SPÉCIAUX

ÉPARGNEZ — SUR LES MISES AU POINT

BOUGIES FIRERING AC
Type Acniter: $1.08 chaque
Normalement $1.09
SPÉCIAL chaque .87

ENSEMBLES DE MISE AU POINT DE L'ALLUMAGE
VIS PLATINÉES, ROTOR ET CONDENSATEUR
CHEVROLET-PONTIAC
#TK222MV—pour la plupart des 6 cylindres $2.44 ch
#TK175MV—pour la plupart des 8 cylindres $3.34 ch
FORD
#TK147MV—pour la plupart des 6 cylindres $2.44 ch
#TK229MV—pour la plupart des 8 cylindres $2.44 ch
CHRYSLER
#TK220MV—pour la plupart des 6 et 8 cyl. $2.44 ch

VÉRIFICATEUR DE PHASE DE REPOS ET DE COMPTE-TOURS
Mesure la phase de repos et les tours/minute sur la plupart des moteurs à 4, 6 et 8 cylindres, de 6 à 12 volts. Indique l'espacement des pointes de rupteur, vérifie les bougies, soupapes et cylindres faibles, vérifie la capacité de filtrage du filtre à air et le mélange air-gaz. Aucune batterie interne n'est requise.
Normalement $25.98 SPÉCIAL chaque $19.98

ÉPARGNEZ SUR LES CHANGEMENTS D'HUILE ET DE FILTRES

FILTRES À AIR PUROLATOR
Pour la plupart des voitures canadiennes et américaines.
SPÉCIAL chaque $2.88

FILTRES À HUILE PUROLATOR
Formats PER 1, 3, 5, 33, 40, 49, 141 pour les voitures canadiennes et américaines les plus populaires.
SPÉCIAL chaque $1.58

HUILE À MOTEUR VALVOLINE
5W30 et 10W40 multigrades
SPÉCIAL la pinte .82

POMPE À PERCEUSE
A utiliser avec toute perceuse électrique à main; vous permet de changer votre huile sans enlever le bouchon de vidange.
Normalement $5.49 SPÉCIAL chaque $4.88

ÉPARGNEZ SUR LES PRODUITS POUR SOINS DE L'AUTO

CIRE LIQUIDE "HARDSHELL" TURTLE
Normalement $1.87 SPÉCIAL chaque $1.09

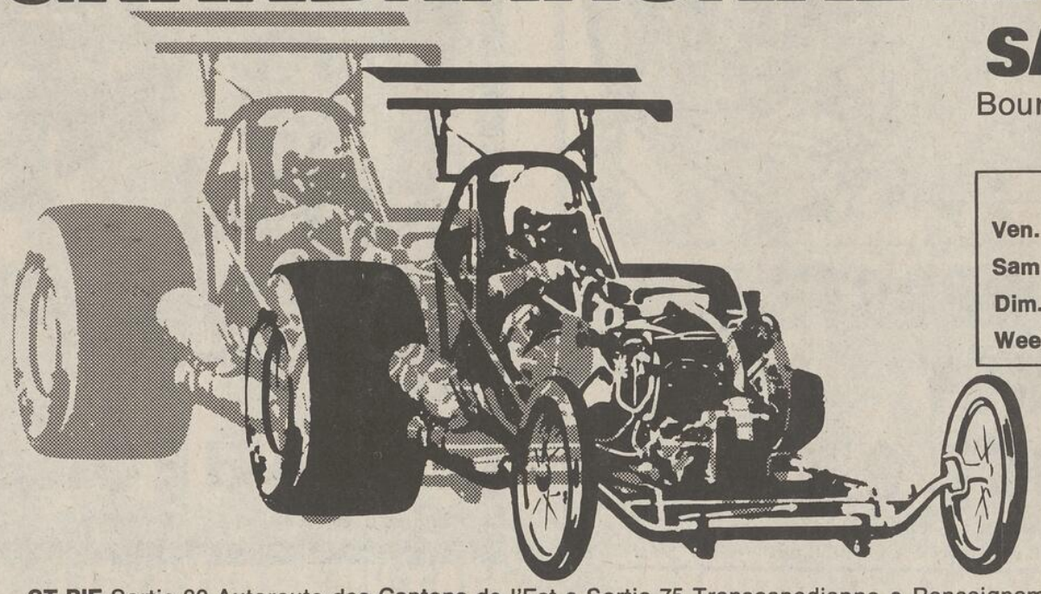
NETTOYEUR POUR CAPITONNAGE INTÉRIEUR TURTLE
Normalement $1.49 SPÉCIAL chaque .99

POLI À CHROME TURTLE
Normalement 69¢ SPÉCIAL chaque .49

PEINTURE POUR RETOUCHES—5 oz
Normalement 99¢ SPÉCIAL chaque .84

Les Centres D'entretien Kmart méritent votre confiance
Des spécialistes pour votre voiture
Kmart LES GALERIES DE GRANBY
60, RUE ÉVANGÉLINE

GRANDNATIONAL MOLSON 5
SANAIR 2.3.4 AOÛT
Bourses: $175,000 +
SANCTIONNÉ PAR NATIONAL HOT ROD ASSOCIATION



		*inclut admission au paddock
Ven. 2:	Pratiques	$ 4.00*
Sam. 3:	Qualifications	$ 6.00*
Dim. 4:	Eliminations	$ 8.00 spect. $10.00 pad.
Weekend		$16.00 spect. $18.00 pad.

AUTO SPORT 74 MOLSON
Salut!
ST-PIE Sortie 30 Autoroute des Cantons de l'Est • Sortie 75 Transcanadienne • Renseignements: Sanair 1-(514)-772-2426 • CAMPING GRATUIT

Les Voyageurs de Cowansville lancent un appel aux sportifs

COWANSVILLE (D.T.) — Cette lettre est une invitation personnelle pour l'assemblée du 6 août au Centre culturel, à 7h30 p.m. Je vous attends.

Pourquoi ne pas vous faire accompagner de vos grands fistons, ils doivent réaliser par eux-mêmes, ce qu'est une organisation Junior "B".

Même à ce temps-ci de l'année, nous des Voyageurs Junior "B" pensons déjà à la saison qui vient.

Les quelques saisons de notre Junior "B" n'ont certes pas été des plus faciles. La seule raison qui a motivé nos activités du passé en fut une de confiance. Nous étions convaincus que dans un avenir prochain, des jeunes talents locaux, seraient là pour représenter Cowansville dans le Junior "B".

Nous sommes fiers de pouvoir affirmer que la saison 74/75 sera l'année de nos joueurs locaux.

Le calibre de jeu offert par notre Midget intercité l'année dernière est plus que digne de mention. Nous serons fiers de les voir évoluer pour les Voyageurs Junior "B".

D'autres talents évoluèrent dans le midget local et seront très fortement considérés.

La relève s'annonce bonne, et plusieurs bantam seront invités à faire leur preuve.

Tout ceci pour dire que l'édition 74/75 sera à 80% formée de joueurs locaux. Bravo pour nos jeunes. Merci aux instructeurs du hockey mineur et avec entrain regardons le chemin parcouru.

Les directeurs des Voyageurs se sont dévoués sans intérêt personnel. En plus à 90% les directeurs n'avaient aucun intérêt particulier, étant donné qu'aucun de leur fils en faisait partie. Tous l'ont fait par amour du hockey et le bon renom de leur ville. La tâche fut ardue, tous, se sont dévoués sans relâche et chacun mérite notre admiration.

Vous des Voyageurs, merci de vos efforts.

Les résultats, les voici:

A - Deux saisons de hockey Junior "B" avec ses bons moments, et les autres moins intéressants. Mais en tout temps un grand nombre de sportifs aux joutes locales.

B - Encouragements, des plus imposants, de la part des industriels, marchands locaux, etc. Ils ont prouvé leur support financier. Merci à tous.

C - Bon succès des sportifs, en collaborant à l'achat de billets de saison.

D - Collaboration spéciale des industries avec participation spéciale à certaines joutes. Ceci devrait s'améliorer l'an prochain.

E - Secrétariat permanent au Pavillon des Sports sous la direction des Voyageurs.

F - Excellente coopération des sportifs aux activités Voyageurs, dédiées aux jeunes.

Il est certain que des améliorations sont nécessaires dans d'autres domaines de l'organisation, mais le point à souligner est le bon fonctionnement des Voyageurs.

Nous des Voyageurs venons solliciter votre aide. Il nous faut du sang nouveau. Il nous faut de 40 à 50 directeurs pour opérer efficacement et avec le moins d'effort personnel possible enfin de bien profiter de la saison de hockey.

Nous n'exigeons aucun montant d'argent, simplement de la bonne volonté. Vous qui êtes intéressés au hockey par plaisir ou pour votre fils, pourquoi ne pas contribuer aux succès des vôtres. Quelques heures par semaine nous suffiront pour dépanner nos Voyageurs Junior "B".

Cette année nous voulons encore plus de dynamisme. L'objectif devrait être de s'autofinancer complètement.

Notre conseil municipal nous a grandement aidé les deux dernières saisons. Prouvons-lui que le Junior peut boucler son budget. Ceci est possible si tous et chacun y met un peu de bonne volonté. Pourquoi pas vous ?

Je comprends qu'à ce temps-ci de l'année, le hockey nous laisse passablement froid. Hélas nos hivers canadiens sont passablement longs. D'ici quelques semaines les jeunes, votre fils, parleront hockey.

Pour eux, pour lui c'est important.

Pour notre jeunesse c'est important.

Pour la population sportive un Junior "B" c'est important.

L'an passé, deux jolies et gentilles dames étaient du nombre des directeurs. Cette année, il en faut dix. Il est surprenant tout ce dont une femme est capable même dans une organisation comme la nôtre. Au fait pourquoi ne vous accompagneraient-elles pas ?

Aidez-lui à s'émanciper, vous serez surpris ce dont elle est capable.

Donc, à bien y penser, c'est toute la famille qui se doit d'assister à cette assemblée.

Au plaisir de se voir prochainement.

Sportivement vôtre.

Pour informations, 263-4020, M. Claude Allard.

Marc Tardif choisi

TORONTO PC — Le quotidien Toronto Star, dans ses éditions de mercredi, affirme que "Equipe Canada 74", la formation de l'Association mondiale de hockey, qui doit rencontrer l'équipe nationale soviétique l'automne prochain, comprend trois anciens membres de la formation de la Ligue nationale de hockey qui, en 1972, avait de justesse battu les Soviétiques.

Ces trois joueurs sont les ailiers gauches Paul Henderson et Frank Mahovlich des Toros de Toronto et le défenseur Pat Stapleton des Cougars de Chicago.

Henderson est le joueur qui avait enfilé le but de la victoire lors de la joute décisive entre les équipes russe et canadienne en 1972. La série de huit parties prévue cette année se déroulera entre le 17 septembre et le 7 octobre.

Voici, toujours d'après le Toronto Star, la liste des autres joueurs qui évolueront contre les Russes:

Gardiens-Gerry Cheevers, des Crusaders de Cleveland; Don McLeod, des Aeros de Houston.

Défenseurs-J.-C. Tremblay, des Nordiques de Québec; Al Hamilton, des Oilers de l'Alberta; Rick Smith, des Fighting Saints du Minnesota; Brad Selwood et Rick Ley des Whalers de la Nouelle-Angleterre.

Joueurs avant-Mark Howe et Gordie Howe, Houston; **Marc Tardif, des Stags du Michigan;** Jim Harrison et Bruce MacGregor, Edmonton; Bobby Hull, Winnipeg; Ralph Backstrom, Chicago, Mike Walton, Minnesota; Serge Bernier et Réjean Houle, Québec; André Lacroix, San Diego; Tom Webster, des Whalers, et Johnny McKenzie, des Blazers de Vancouver.

Réserves-Wayne Dillon, Gavin Kirk et Gilles Gratton, Toronto; Ron Chipperfield et Pat Price, Vancouver; Dennis Sobchuk, Cincinnati; Barry Long, Edmonton.

Baseball majeur

Les joueurs accusent les proprios de mauvaise foi

NEW YORK (AP) — Les joueurs des ligues majeures de baseball ont émis un communiqué hier supportant les grévistes et accusant les propriétaires de la LNF de mauvaise foi dans les négociations.

"La concentration des propriétaires sur les relations publiques destinées à fourvoyer les amateurs de football, au lieu de négocier de bonne foi, est la cause la plus importante de la dispute", selon le communiqué émis par Marvin Miller, directeur de l'Association des joueurs du baseball majeur.

Miller soutient que les pressions et la peur exercées sur les vétérans pour entrer aux camps d'entraînement pourraient bien prolonger la dispute.

"Par contre, la grande majorité des joueurs de la LNF a fait montre de courage, de détermination et de confiance aux principes démocratiques."

La grève des vétérans a éclaté le 1er juillet.

"L'examen des points de base impliqués révèle que les joueurs de football tentent d'obtenir des conditions de travail normales.

"Les amateurs justes et au courant des faits ne peuvent que condamner les tactiques des propriétaires, mais un règlement peut résulter seulement si le public ou la loi convainquent les propiros que leur entêtement ne sera pas toléré".

Les meneurs

LIGUE NATIONALE

	J	AB	P	CS	M
Garr, Atl.	103	433	62	159	.367
Zirsk, Phitts.	94	333	48	107	.322
Smith, St-Louis	93	333	48	106	.318
Garvey, L. Ang.	99	411	61	130	.316
Geronimo, Cinc.	93	272	43	86	.316
Gross, Houston	99	356	59	112	.315
Cash, Phil.	102	424	65	133	.314
Schmidt, Phil.	102	346	70	108	.312
Montanez, Phil.	87	302	32	94	.311
Brock, St-Louis	94	380	65	118	.311

Circuits: Wynn, Los Angeles, 24; Schmidt, Philadelphie; Cedeno, Houston, 22.

Points produits: Cedeno, Houston, 82; Schmidt, Philadelphie, 79.

Lanceurs 10 décisions: Messersmith, Los Angeles, 12-2, .857; John, Los Angeles, 13-3, .813.

LIGUE AMERICAINE

	J	AB	P	CS	M
Carew, Minn.	99	396	59	148	.374
Hargrove, Texas	81	250	37	84	.336
Orta, Chicago	82	292	48	95	.325
Yastrzemski, B.	96	334	62	108	.323
Maddox, N.Y.	78	242	41	78	.322
Randle, Texas	96	315	44	101	.321
Jackson, Oak.	93	320	58	100	.313
McRaie, Kansas	92	324	45	100	.309
Petrocelli, Bo.	85	290	41	89	.307
Braun, Minnesota	86	307	37	94	.306

Circuits: Allen, Chicago, 26; Mayberry, Kansas City; Jackson, Oakland, 19.

Points produits: Burroughs, Texas, 77; Allen, Chicago, 71.

Lanceurs 10 décisions: Perry, Cleveland, 15-4, .789; Fingers, Oakland, 7-3, .700.

Des activités pour tous les goûts à Cowansville

COWANSVILLE (D.T.) — Le Service de la récréation de Cowansville s'occupe principalement de ses jeunes durant les mois d'été. Le mois d'août étant le dernier de la saison estivale, donc auront lieu par le fait même plusieurs activités qui auront pour but de bien clôturer la saison.

Par son activité de cyclotourisme, le Service de la récréation organise plusieurs excursions cyclistes, ainsi que des rallyes.

Le premier août prochain, une troupe de danse moderne nommée "ENFAZZ", fera participer les enfants de la ville à un spectacle dont la chorégraphie s'inspire de contes et d'histoires pour enfants, favorisant ainsi le divertissement, la culture et la participation. Cendrillon, Robin des Bois, La Brute et le Truand, Bonnie & Clyde et plusieurs autres personnages vous invitent à venir vous amuser avec eux, le 1er août prochain, à l'auditorium Massey-Vanier de Cowansville, à 1h30 p.m.

Le 8 août aura lieu le dernier voyage de la saison; celui-ci est destiné aux enfants inscrits dans le cadre des activités estivales du Service de la récréation et transportera vos enfants au Fort Lennox à St-Paul l'île aux Noix.

Du 16 au 20 août aura lieu au Centre culturel de Cowansville une exposition entièrement préparée et conçue par les enfants qui ont participé aux activités d'aquariophilie, de Flore Sauvage et d'arts plastiques. Cette exposition vous permettra de voir ce que vos enfants ont accompli durant l'été. Vous y verrez 20 aquariums contenant plusieurs espèces de poissons et d'amphibies que l'on retrouve dans nos eaux. Aussi seront exposés les chefs-d'oeuvre artistiques de vos enfants tant dans le domaine des arts plastiques que la flore sauvage.

Le 17 août à la plage municipale de Cowansville se déroulera le gala annuel. Celui-ci fera participer autant de jeunes qui le désirent à une compétition d'athlétisme, une course de canot, une course au trésor, et bien d'autres choses encore. Le tout se terminera par une fête champêtre le soir et ce toujours à la plage Davignon.

Le 21 août encore au Centre culturel de Cowansville aura lieu une compétition de natation. Cette compétition regroupera non pas les meilleurs nageurs de la région mais fera plutôt participer ceux qui n'ont pas la chance de faire partie d'une équipe de natation compétitive. Cette rencontre regroupera les enfants de Farnham, Waterloo et peut-être Granby si le coeur leur en dit.

Finalement, le 23 août aura lieu à l'Auditorium de la Polyvalente Massey-Vanier le spectacle de clôture des activités théâtrales. Les pièces sont entièrement conçues par les jeunes et réalisées par eux. La première représentation aura lieu à 1h30 p.m. et sera celle des plus jeunes. Les plus âgés se produiront en soirée soit à 7h30 au même endroit.

Pour tout renseignement concernant ces activités, qui, soit dit en passant sont gratuites, téléphonez au Centre culturel de Cowansville à 263-4311.



RÉOUVERTURE
APRÈS LES VACANCES
DU
SALON DE BILLARD
Gilles FONTAINE, propr.
JEUDI LE 1er AOÛT 1974

À VOTRE SERVICE
8 TABLES DE BILLARD
4 SNOOKERS - 4 BOSTONS
7 JOURS PAR SEMAINE (de 11h A.M. à MINUIT)
13, rue Centre Granby tél. 372-7006



A Marieville

Tournoi provincial de balle lente du 2 au 4

MARIEVILLE — Marieville sera l'hôte du 12e tournoi provincial de balle lente du Québec, les 2, 3 et 4 août. Environ 64 équipes, dont 50 intermédiaires et 14 séniors, se partageront une bourse de $1,100.

Ce tournoi, commandité par la brasserie O'Keefe Ltée, dont M. Lucien Larrivée de Saint-Hyacinthe est le représentant, sera rehaussé par la présence des Chevaliers O'Keefe, dont la réputation n'est plus à faire.

On cite des noms comme Potvin et compagnie! Cette équipe, formée de quatre joueurs seulement, rencontrera une équipe formée de joueurs de Marieville et les environs.

Le président des Loisirs de Marieville, M. John Courtemanche, invite la population à assister en grand nombre à ces rencontres qui promettent d'être des plus intéressantes.

Les équipes qui désirent prendre part à ce tournoi peuvent communiquer avec M. Jean-Pierre Gauthier, à 466-7170, ou M. Julien Beauregard, à 466-7928 ou 466-4331.

Trois joueurs en tête

GRAND'MERE — PC — Trois golfeurs partageaient le 1er rang hier, après la première ronde du championnat québécois du golf junior. Il s'agit de Jean-François St-Germain, de Laval, Claude Boisvert, de Terrebonne, et Newton Walpert, de Montréal, avec des 73, un au-dessus de la normale.

Serge Thivierge, d'Alma, et Gilles Larochelle, de Sorel, suivaient avec des 74, précédant Gordon Reid d'Ottawa, Bill Hanna, de Shawinigan, et Yves Tremblay, de Sorel, aved des 75.

Pierre Lamarche triomphe

WINNIPEG — PC — Le favori Don McCormick et le 4e favori, Chirs Burr, ont dû disputer deux longs matches de trois heures hier afin d'atteindre les quarts-de-finale des championnats de tennis réservés aux Canadiens.

McCormick a évité un point de match au 3e set avant de triompher Bob Bardsley, de Vancouver, 4-6, 6-2, 11-9, tandis que Burr, après avoir perdu le premier set sur "un tie-braker", a finalement éliminé Lindsay Straney, de Calgary, 6-7, 7-6, 6-0.

Par ailleurs, Pierre Lamarche, de Montréal, à éliminé Myron Grunberg, de Montréal, 7-2, 6-3.

Chez les dames, la 3e favorite, Jane O'Hare, de Toronto, a vincu Patti Moran, de Vancouver, 6-4, 6-2 tandis que Barb Brankovska, de Toronto, éliminait Sandy Campbell, de Calgary, 6-1, 6-2.

Chez les juniors qui débutaient hier, Adrienne Straub de Toronto, a vaincu Mila Zarabova, de Montréal, 6-3, 6-1, tandis que Marjorie Blackwood, d'Ottawa, surclassait Dru-Anne Mushlian, de Burlington, 6-1, 6-3.



Pour des résultats rapides
AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES DE La Voix de l'Est

En appel, Notre-Dame gagne

On n'a qu'un an pour recouvrir contre un médecin ou un hôpital

MONTREAL (PC) — Tout recours en dommages dirigé contre un médecin ou un hôpital, pour blessures ou lésions corporelles se trouve prescrit s'il n'est pas exercé dans un délai d'un an et un jour.

C'est là la décision contenue dans un jugement rendu hier en Cour suprême du Canada.

Dans les cas semblables, la jurisprudence avait solidement établi que la prescription extinctive n'intervenait que dans un délai de 30 ans.

Cela veut dire que les justiciables qui ont attendu plus d'un an, souvent sous les conseils de leur avocat, pour inscrire une action de ce genre pourraient perdre leur recours suivant la nouvelle jurisprudence que vient d'énoncer la Cour suprême.

Tout porte sur l'interprétation de l'article 2262 du code civil du Québec aux termes duquel il y a prescription d'un an, c'est-à-dire que le droit s'éteint au bout d'un an pour les blessures et lésions corporelles, sauf aux dispositions contenues à l'article 1056.

Or, d'après l'interprétation que nos tribunaux avaient toujours données à ces articles il résultait que la prescription d'un an n'était valable seulement lorsque les dommages résultaient d'un délit ou quasi-délit. Car il était bien établi que le lien qui existe entre le médecin ou l'hôpital et le patient est un lien contractuel par lequel le médecin ou l'hôpital s'engage à donner des soins appropriés au patient.

Il s'ensuivait que le patient réclamait toujours des dommages pour une mauvaise exécution du contrat et que cette action contractuelle demeurait valable pour une période de trente ans.

Le 27 février 1969, le juge W.A. Johnson, de la Cour supérieure du district de Montréal, fidèle à la jurisprudence établie, accordait des dommages d'environ $20,000 à un certain Armand Patry, demandeur en reprise d'instance à titre d'héritier de sa femme qui avait perdu l'usage d'un bras par suite de traitements de radiothérapie à l'hôpital Notre-Dame.

L'hôpital avait été condamné à payer mais s'était pourvu en appel à la Cour d'appel alléguant que l'action prise en 1966, soit six ans après la naissance de la cause de l'action.

Le 4 avril 1972, la Cour d'appel, par deux voix contre une, confirmait le jugement du juge Johnson. Notons que la responsabilité de l'hôpital était admise et que le litige ne portait que sur la prescription et le quantum de l'action.

Le juge Paul Casey, différant d'opinion avec les juges Taschereau et Lajoie, faisait droit à l'appel en déclarant qu'il fallait changer la jurisprudence et interpréter l'article 2262 de manière que toute action pour lésions corporelles soit prescrite après un an de quelle nature que soit la faute reprochée. Autrement dit, le juge Casey opinait que c'était la nature des dommages qui importait et qui était visée par la prescription d'un an et non pas la nature de leur cause, qu'elle soit délictuelle ou contractuelle.

Mais les juges Lajoie et Taschereau estimaient, au contraire, que la référence à l'article 1056 dans l'article 2262 indiquait que le législateur visait la nature de la cause et n'entendait pas mettre fin à un droit au bout d'un an en matière contractuelle.

La Cour suprême vient de donner raison au juge Casey en faisant droit à l'appel de l'hôpital Notre-Dame et en privant le demandeur Armand Patry, cuisinier, des dommages réclamés pour la simple raison qu'il a inscrit son action trop tard.

Pas de vacances pour Bourassa

QUEBEC — PC — Pendant que la plupart de ses ministres, dont M. François Cloutier, seront en vacances, le chef du gouvernement québécois accomplira deux missions assez délicates ces prochaines semaines.

M. Robert Bourassa mènera deux campagnes de front: une première visant à informer la population sur la charte linguistique que l'Assemblée nationale a adoptée, mercredi, en troisième lecture. Il participera activement, d'autre part, à la campagne électorale dans le comté de Johnson, campagne qui a été provoquée par la démission de son jeune député Jean-Claude Boutin. Cet avocat de 32 ans, élu le 29 octobre dernier pour la première fois, était accusé par le député péquiste Robert Burns d'avoir agi pour et au nom du Procureur général de la province, avant et après son élection comme député de Johnson.

Plutôt que de s'embourber dans une procédure extrêmement complexe, a affirmé M. Bourassa, le député Boutin a préféré soumettre son cas au jugement de son électorat.

Convention libérale

M. Boutin a donc décidé de démissionner la semaine dernière et de solliciter un autre mandat pour être lavé de tout soupçon, il sera candidat à la convention libérale, dimanche prochain, à Valcourt.

Pour l'instant, M. Bourassa n'ose pas se prononcer sur la candidature de M. Boutin, pour ne pas influencer les partisans libéraux. Cependant, "si le peuple le choisit comme candidat, j'appuierai M. Boutin dans sa campagne électorale". L'élection aura lieu mercredi, le 28 août.

Le premier ministre a clairement établi que personne n'a mis en doute l'intégrité de M. Boutin. La Loi stipule toutefois qu'un député ne peut agir pour et au nom du Procureur général devant les tribunaux, tout en remplissant son mandat politique.

"La solution idéale aurait été de référer ce cas à des tribunaux, mais c'était impossible. Si M. Boutin avait été jugé par des collègues libéraux, des doutes auraient subsisté. En l'occurence, sa décision de recourir à l'électorat constitue la meilleure solution pour nous sortir de cette impasse".

Cas Springate-Ciaccia

Cependant, M. Bourassa a réaffirmé qu'il a suspendu les députés anglophones John Ciaccia et George Springate, jusqu'à ce que le caucus libéral se réunisse pour étudier leur cas.

Ces deux récalcitrants ont dérogé à la ligne du parti en deux occasions, en votant contre le bill 22 en deuxième et en troisième lecture. Les députés de Mont-Royal et Sainte-Anne ne pourront pas évidemment participer au prochain caucus, qui doit se réunir à une date encore indéterminée.

MM. Ciaccia et Springate seront-ils expulsés ou non? C'est ce qu'on discutera entre libéraux fidèles à la ligne du parti. Le premier ministre attend une décision du caucus pour statuer définitivement sur le cas Ciaccia-Springate.

M. Bourassa verra aussi prochainement à désigner un ministre responsable de la langue et les trois permanents, un président et deux vice-présidents de la Régie de la langue française.

M. Bourassa a noté, néanmoins qu'il n'avait pas l'intention pour l'instant de procéder à un remaniement ministériel au sein de son équipe du cabinet.

Avant d'aller au bureau du lieutenant-gouverneur pour assister à la sanction royale de la loi 22, le chef du gouvernement a signalé qu'il participera, au cours de l'été, à une foule d'émissions radiophoniques et télévisées, tant sur la campagne dans Johnson que sur la loi concernant la langue officielle.

Il a d'ailleurs enregistré un message par lequel il s'est adressé directement à la population mercredi soir, par l'intermédiaire de plusieurs media parlés du Québec. Il a voulu exprimer "le grand moment de fierté pour nous tous" que nous amène l'adoption de la loi 22.

Rémi Paul nommé juge?

QUEBEC (PC) — L'ex-député de Maskinongé à l'Assemblée nationale et ministre de la Justice sous l'Union nationale, Me Rémi Paul, sera nommé juge d'ici quelques jours par le gouvernement Bourassa.

C'est ce qu'a confirmé hier, une source autorisée dans le cabinet du premier ministre Robert Bourassa.

Depuis la défaite subie par l'ex-leader parlementaire de l'Opposition officielle qu'était l'Union nationale de 1970 à 1973, des rumeurs à cet effet ont circulé dans les milieux parlementaires, mais rien d'officiel n'avait transpiré jusqu'ici à maintenant.

Interrogé à ce sujet, au téléphone à sa demeure de Louiseville, hier, M. Rémi Paul n'a pas voulu confirmer la nouvelle en disant à la blague," on me nomme juge depuis novembre 1973", soit un mois après la défaite cinglante subie par l'Union nationale aux mains des libéraux.

Par ailleurs, on a aussi appris que Me Paul serait nommé à la Cour provinciale dans le district de Québec. Un arrêté en conseil a été adopté à cet effet, et on attendrait la fin de la session pour annoncer la nomination.

Ayant eu du mal à digérer sa défaite dans la région de Trois-Rivières, Me Paul aurait en effet demandé d'avoir un poste de juge soit dans la région de Montréal ou de Québec.

Agé de 52 ans, Me Paul a fait partie du conseil des ministres dès sa première élection à l'Assemblée nationale en 1966. En plus d'être aussi président de la Chambre, il a occupé le poste de ministre de la Justice en 1969-70.

Député de la circonscription de Maskinongé, il a subi la défaite, comme tous les candidats de l'Union nationale, au cours des élections du 29 octobre.

Avant de se lancer dans le domaine provincial, Me Paul avait représenté la même circonscription à Ottawa comme progressiste-conservateur, de 1958 à 1965.

Magasinez avant d'acheter de l'antigel!

QUEBEC (PC) — Le ministre chargé de la protection des consommateurs, M. William Tetley, a invité hier les citoyens à être prudents et à magasiner avant d'acheter de l'antigel pour leur automobile.

Dans une déclaration à l'Assemblée nationale, le ministre des Institutions financièjes a souligné que selon les informations recueillies, les prix se situeront entre $7 et $9 le gallon au niveau du consommateur.

"Dow Chemical, le principal fournisseur d'antigel au Canada, a établi à $4 le prix de vente à ses clients. Il serait donc inadmissible que ceux-ci revendent $15 ce qui leur a coûté $4", a dit M. Tetley.

Dans sa déclaration, suite aux nombreuses questions de l'Opposition, M. Tetley a mentionné que "les abus dont nous ont fait part les journaux sont le résultat d'une certaine panique chez certains acheteurs ainsi que des actions de certains spéculateurs.

"Certains acheteurs ont, dès le mois de juillet, cherché à s'approvisionner en antigel. Cela est très regrettable car je crois que s'ils avaient attendu au mois d'octobre comme par les années passées, ils n'auraient pas eu à payer le prix qu'ils ont eu à payer", a noté M. Tetley.

Les grandes sociétés pétrolières ont refusé de faire parvenir à la Cité de Hull des offres pour la vente de quelque 800 gallons d'antigel. Elles allèguent des approvisionnements insuffisants.

C'est ce qu'ont appris hier les membres du Conseil municipal de cette ville de 65,000 habitants, située non loin de la capitale nationale.

"Il est assez curieux, a observé le maire Gilles Rocheleau, que les approvisionnements des grandes sociétés soient épuisés alors que les petits marchands détaillants vendent encore de l'antigel à des prix excessifs".

Politique injuste de l'ACCO envers les consommateurs canadiens

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne des consommateurs s'est plainte, dans une lettre au premier ministre Trudeau, que l'Agence canadienne de commercialisation des oeufs ACCO fait monter artificiellement les prix des oeufs en en retirant trop de quantités du marché.

"Des oeufs sont retirés du marché, et une grande partie du coût de ce retrait est inclus dans le coût de production" explique la lettre datée du 26 juillet. Ces coûts seraient donc assumés par les consommateurs.

L'entreposage des oeufs et la montée des prix qui en résulte fait que les consommateurs en achètent moins alors que l'actuelle période de montée des prix des autres sources de protéines aurait dû conduire à une plus grande consommation d'oeufs.

L'Association s'oppose à ce que le gouvernement achète les surplus pour en faire une aide alimentaire à l'étranger puisqu'ainsi "le consommateur canadien paierait une troisième fois, avec cet achat par le gouvernement, pour les erreurs de l'ACCO".

LE CHACAL! Au Ciné-parc St-Pie!



DE GAULLE ASSASSINÉ!...
Un projet fantastique: assassiner le Général De Gaulle! Pour la somme de $500,000.! Celui qui exécutera le projet c'est: CHACAL! Qui est-il, que fait-il?... Edward Fox qui interprète de façon magistrale le rôle de CHACAL est entouré de Adrien Cayla-Legrand (Charles de Gaulle) Delphine Seyrig et Alan Babel! Après le livre à succès CHACAL qui a obtenu les plus grands honneurs, le CINÉ-PARC ST-PIE de St-Pie de Bagot nous présentera cette super-production du 2 au 8 août 1974. Également à l'affiche JOE KIDD! Si vous voulez la bataille, v'la JOE KIDD! Joe Kidd c'est Clint Eastwood! qui vous fera passer par toutes les gammes de l'émotion! En plus, le CINÉ-PARC ST-PIE nous donne un film-boni le vendredi et samedi, une comédie légère avec À LA GUERRE COMME À LA GUERRE!
Il est à noter que le CINÉ-PARC ST-PIE admet tous les moins de 14 ans GRATUITEMENT et qu'il nous donne un laissez-passer gratuit pour une personne! Nous retrouverons ce laissez-passer dans nos pages pour DE BONNES SOIRÉES EN PLEIN AIR!

(ANNONCE)

VENTE FIN de SAISON chez

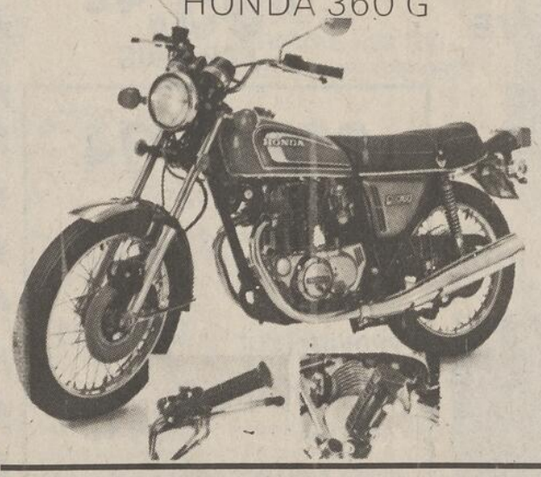
ESCOMPTE APPRÉCIABLE SUR TOUT
NOS MOTOS EN STOCK

ACHETEZ MAINTENANT
ET ÉVITEZ LA HAUSSE DES PRIX

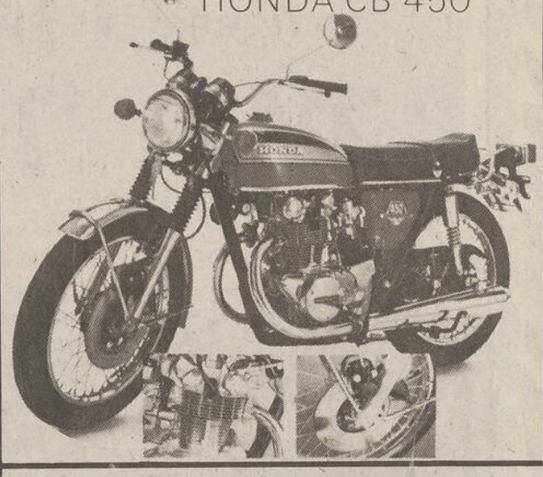
VENEZ DÈS MAINTENANT - PROFITEZ-EN

Lemieux
HONDA

HONDA 360 G



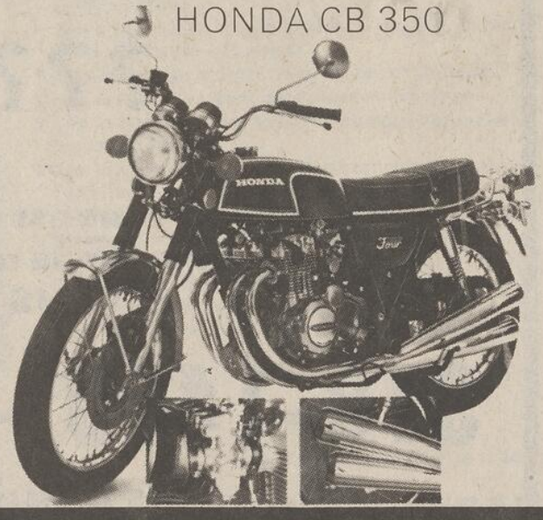
HONDA CB 450



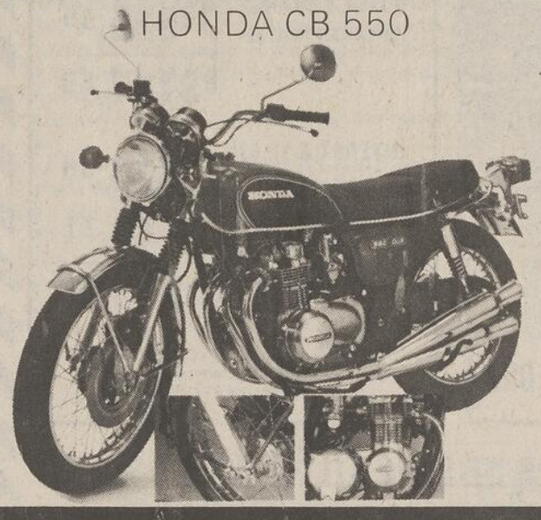
HONDA 750



HONDA CB 350



HONDA CB 550



VENTE, SERVICE
RÉPARATIONS

LÀ OÙ LE SERVICE
APRÈS-VENTE
fait toute la différence

Lemieux

179, AVENUE DU PARC GRANBY 372-3278

Selon la Commission judiciaire

'Nixon mérite la mise en accusation, un jugement et la destitution...'

WASHINGTON (AP) — Déclarant que le président Nixon "mérite la mise en accusation, un jugement, et la distitution", la commission judiciaire de la Chambre des représentants a terminé mardi soir son enquête historique par une résolution en trois points qui va être présentée à la chambre en session plénière.

On estime qu'il faudra environ une semaine à la commission pour préparer son rapport accompagnant la résolution. Le débat à la Chambre des représentants commencerait alors vers la mi-août et le vote final interviendrait vers la fin août. Si la mise en accusation était votée, le procès devant le Sénat constitué en haute cour pourrait commencer fin septembre.

C'est en demandant par trois fois, "au nom de la nation entière", que M. Nixon soit destitué de la présidence pour activités criminelles et autres actes de mauvaises gestion que la commission a terminé officiellement son enquête sur l'"impeachment".

Ainsi le président Nixon est accusé d'activités criminelles en vertu de trois articles, à savoir:

— obstruction à la justice en étouffant le scandale du Watergate;

— utilisation abusive d'agents et d'organismes fédéraux en vue d'importantes violations des droits des citoyens, par des écoutes téléphoniques, des enquêtes sur les impôts, et autres activités;

— refus de se soumettre à huit réquisitions de la commission pour la remise de 147 conversations enregistrées et autres documents, réclamés dans le cadre de l'enquête sur la mise en accusation.

Par une résolution globale, la commission demande à la Chambre des représentants, "en son nom propre et au nom de tout le peuple des Etats-Unis", de faire juger M. Nixon par le Sénat.

M. Nixon, élu il y a 20 mois avec un nombre record de suffrages, a proclamé à maintes reprises qu'il n'avait commis aucune action justifiant une mise en accusation.

Il s'est déclaré résolu à lutter jusqu'au bout pour rester à la Maison-Blanche jusqu'à la fin de son mandat.

L'ALIGNEMENT POLITIQUE

Avant de clore son débat, la commission avait rejeté mardi soir, par 26 voix contre 12, un article invoquant des irrégularités dans les déclarations fiscales du président et d'utilisation de crédits officiels pour améliorer ses réserves de Floride et de Californie.

Dans la journée, la commission avait également repoussé un autre article concernant les bombardements secrets au Cambodge.

Les trois articles adoptés apporteraient une redéfinition dans un sens limitatif des pouvoirs de l'exécutif.

C'est la première fois depuis plus d'un siècle - depuis la procédure d'"impeachment" contre le président Andrew Johnson- - que la Chambre des représentants se voit invitée à faire traduire en justice au sénat le président des Etats-Unis.

Le vote de la chambre se fera à la majorité simple. Mais il faudra au Sénat la majorité des deux tiers pour destituer définitivement M. Nixon. Ce dernier compte bien sur cette exigence pour échapper à la condamnation.

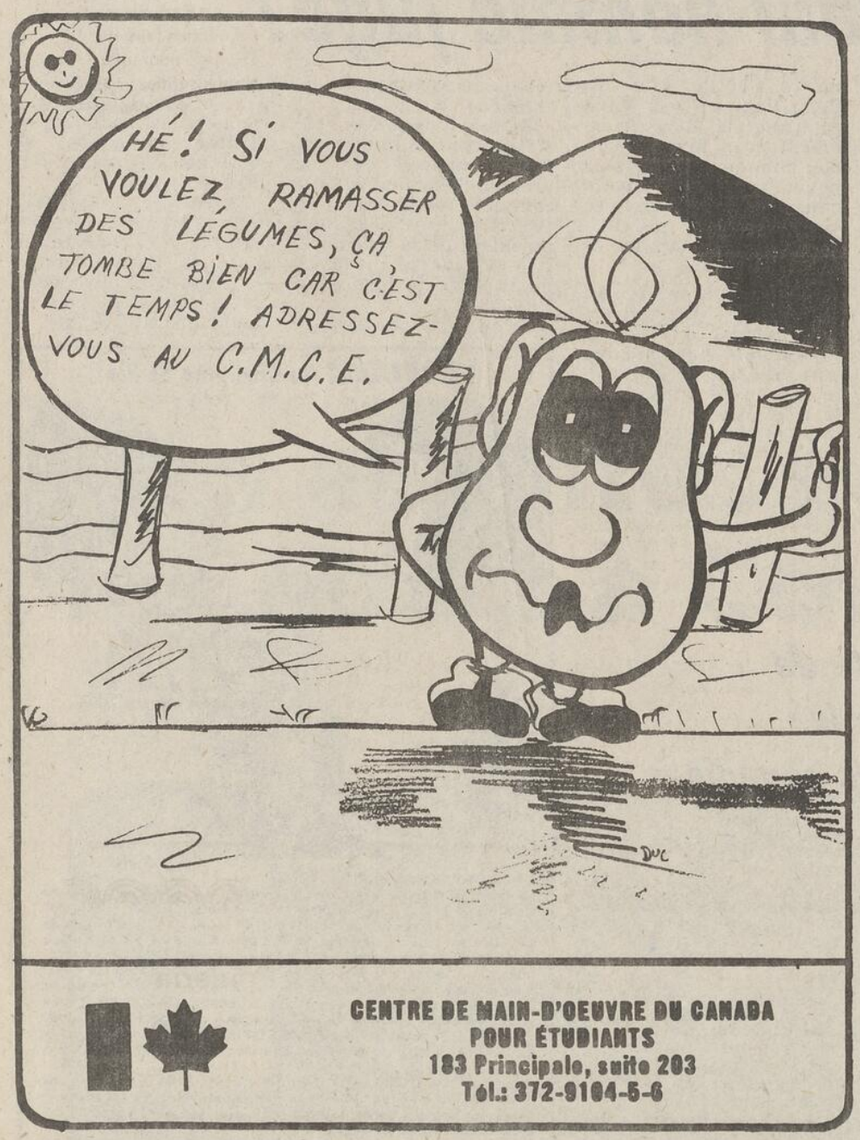
De l'avis quasi général, et telle que la situation se présente actuellement à la chambre, il n'échappera pas à un vote défavorable de celle-ci.

Le premier article d'accusation - obstruction à la justice en étouffant l'affaire du Watergate -, avait été adopté par la commission judiciaire par 27 voix contre 11. Rappelons à ce propos que la commission comprend 21 démocrates et 17 républicains, tous juristes. Le deuxième article - violation des droits des citoyens - avait été adopté par 28 voix contre 10. Le troisième - refus de se soumettre aux réquisitions de bandes magnétiques et autres documents - par 21 voix contre 17. Bien que cet article ait été soumis par un républicain, il n'a recueilli qu'une autre voix républicaine, celle de M. Lawrence Hogan qui a été le seul républicain à voter pour les trois articles adoptés.

Si les deux premiers articles ont rallié les voix respectivement de six et sept républicains, le troisième a vu un regroupement des deux partis chacun dans son camp. La discussion sur ce troisième article, ainsi que sur les deux autres qui ont été rejetés mardi, a été marquée par les reproches de membres républicains.

La longue enquête de la commission avait commencé officiellement en octobre dernier. Mais c'est le 9 mai, avec le début de la présentation des documents constituant le dossier, qu'elle était entrée dans sa phase décisive.

Le bureau de la commission va maintenant préparer le rapport destiné à la chambre et appuyant les trois accusations par des citations de 7,000 pages d'information, documents, constatations, et plusieurs centaines de pages de déposition accumulées en plus de dix mois d'enquête. Le rapport devrait être prêt mardi prochain. Il contiendra l'avis des membres de la commission qui ne sont pas d'accord avec la majorité.



CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA
POUR ÉTUDIANTS
183 Principale, suite 203
Tél.: 372-9184-5-6

Accord de Genève

L'URSS impose son veto à un déploiement des forces de l'ONU pour maintenir la paix

NATIONS çUNIES (Reuter) — L'Union soviétique a opposé mercredi son veto à un projet autorisant le secrétaire général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, à déployer la force de l'ONU chargée du maintien de la paix à Chypreconformément à l'accord de Genève.

Le veto soviétique a été jeté après un débat controversé sur une résolution proposée par la Grande-Bretogne qui a vu la délégation soviétique demander un report du vote dans l'attente d'instructions.

La résolution proposée a reçu douze voix favorables. Deux lui ont été opposées, celle de l'Union soviétique et de la Biélorussie.

La Chine n'a pas pris part au vote. Le veto soviétique annulait la résolution.

Peu avant de jeter le veto, le chef de la délégation soviétique, M. Jacob Malik, a averti qu'il serait contraint de voter contre la résolution s'il lui fallait prendre une décision le soir même.

M. Malik était entré dans la salle du Conseil plus de deux heures après le début de la séance. Absent de New York depuis le début de la crise chypriote, le 15 juillet, il a déclaré arriver directement de l'aéroport.

Auparavant, son adjoint, l'ambassadeur Vassily Safronchuk, avait entrepris une action de retardement en demandant tout d'abord une interruption de séance de deux heures, puis en introduisant deux amendements à la résolution. Il avait insisté pour que ces amendements soient au préalable traduits dans toutes les langues parlées aux Nations-Unies et distribués.

En vertu de la déclaration de Genève, la force de maintien de la paix de l'ONU à Chypre doit aménager une zone-tampon entre l'armée turque et la Garde nationale chypriote.

Elle doit également continuer de protéger les enclaves turques de l'île et d'exécuter des missions de police et de sécurité dans les villages où cohabitent des communautés grecque et turque.

Actuellement forts de 3,484 hommes, les casques bleus ont fait leur première apparition à Chypre il y a dix ans, lors des premières rivalités entre les deux ommunautés.

On s'attend qu'ils atteignent le 7 août le nombre de 4,238 et celui de 4,443 le 12 août.

Commentant la signature de l'accord tripartite, M. Waldheim a dit qu'elle constituait "un premier pas, instaurant fermement le cessez-le-feu et conduisant à d'autres négociations constructives" autant qu'à la pleine application de la résolution du Conseil de sécurité.

REGRETS GRECS

Le représentant grec aux Nations-unies, M. Denis Carayannis, a déclaré au Conseil que les informations en provenance mercredi de Chypre n'étaient pas encourageantes. Vingt heures après la signature de l'accord de cessez-le-feu, de sérieuses violations de la trêve continuent de se dérouler, a-t-il ajouté.

Faisant savoir que les forces turques avaient attaqué un certain nombre de villages qu'elles avaient menacé d'occuper, il a espéré que ces indidents ne seront que le fait de mauvaises communications qui auraient entraîné un délai dans la mise en application de l'accord.

Le gouvernement grec regretté que rien de mieux ne soit sorti de la déclaration finale, a-t-il ajouté.

De son côté, M. Osman Olcay, représentant turc aux Nations-unies, a déclaré que sans doute par suite de transmissions défectueuses, des villages chypriotes turcs encerclés continuaient d'être menacés par les forces grecques à Chypre.

Ankara se préoccupe de la sécurité, des droits et de la protection de la communauté chypriote turque, a-t-il ajouté. La Turquie n'a jamais contrevenu à un traité qu'elle avait signé, mais chacun sait qui a tenté de détruire l'intégrité de l'Etat chypriote et qui a tenté de promouvoir l'Enosis, union avec la Grèce, a poursuivi M. Olcay.

Immédiatement après le veto soviétique, le cent-dixième de l'histoire du Conseil de sécurité, M. Waldheim a informé les quinze délégations présentes que le commandant en chef des forces turques présent à Chypre insistait pour que la force de l'ONU se retire le plus rapidement possible des zones sous contrôle turc, y ayant terminé sa tâche.

Ce problème avait été soulevé par la Turquie en début de semaine, mais M. Waldheim avait alors indiqué qu'un accord à l'amiable pourrait intervenir après des négociations sur le terrain.

"Je sens de mon devoir d'informer le conseil du message du commandant turc et de mon intention de donner des instructions appropriées au commandant de la force d'urgence tout en gardant à l'esprit le fait que la force de l'ONU ne peut opérer avec succès que si elle a le plein soutien de toutes les parties concernées."

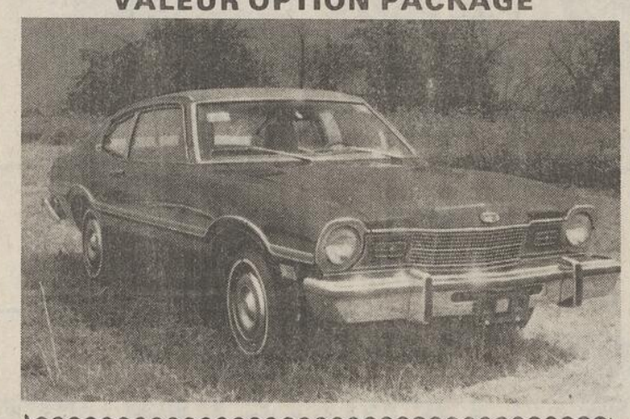
Fédéralisme souhaité?

NICOSIE Reuter — Le président Galfkos Cléridès et M. Rauf Denktash, qui représenteront respectivement les communautés chypriotes grecques et turques à la deuxième phase de la conférence de Genève, se sont tous deux déclarés, mercredi, prêts à accepter un système fédéral.

Le président chypriote, dont c'était la première réaction au sujet de l'accord intervenu la veille entre la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie, à Genève, s'adressait à des journalistes à Nicosie.

Le chef de la communauté turque, M. Rauf Denktash, qui est son ami, a estimé qu'il devait y avoir une division géographique de l'île, ajoutant qu'il voudrait voir tous les chypriotes turcs s'établir dans la région fédérale turque de Chypre. Il a cependant souligné qu'il ne songeait pas à deux Etats distincts, mais bien à un seul Etat fédéral chypriote.

POUR LE MOIS D'AOÛT SEULEMENT
BALAYAGE COMPLET
AVEC SEULEMENT 10% COMPTANT
PLUS 8% DE TAXE PROVINCIALE
VOUS POSSÉDEZ UNE VOITURE ENTIÈREMENT NEUVE
POUR SEULEMENT $95.45 PAR MOIS
COMET '74
2 PORTES
MOTEUR 6 CYLINDRES, AUTOMATIQUE
"VALEUR OPTION PACKAGE"



OFFRE SEMBLABLE POUR
MARQUIS - METEOR - COUGAR
CAPRI - MONTEGO - BOBCAT - Pickup FORD

COMET '74
2 PORTES

Incluant transport et inspection	$3475.00
8% TAXE PROVINCIALE	$278.00
10% PAIEMENT INITIAL	$347.50
VOTRE ÉCHANGE OU PAIEMENT INITIAL	$625.00
	$3127.50
INTÉRÊT À 14.57% Pour 42 mois	$833.39
ASSURANCE-VIE	$49.77
	$4010.66

Sujet à être accepté par FORD MOTOR COMPANY

CETTE OFFRE EST VALABLE JUSQU'AU 31 AOÛT 74
VOTRE ÉCHANGE POURRAIT COUVRIR LA TAXE ET LE PAIEMENT INITIAL
B&M MERCURY
120, BELL, COWANSVILLE
263-1484

QUEL EST LE NUMÉRO gagnant de la Mini-Loto de l'Inter-Loto de la Super-Loto ???
La réponse vous est donnée instantanément à compter de midi 30 le vendredi
SI VOUS COMPOSEZ
378-1450 — 378-1450
ET UNIQUEMENT
378-1450
Un autre service de 1450 chef RADIO-GRANBY l'unique son

Paul VI a paru avoir repris une meilleure santé

CASTELGANDOLFO — AFPS— Paul VI est apparu en bon,e santé aux 5,000 fidèles qui participaient, mercredi, à l'audience générale, à Catelgandolfo. Le pape s'est montré détendu, reposé, en bonne forme et il a surmonté l' "obstacle" des quelques marches de l'estrade sur laquelle est placé son fauteuil, sans difficulté apparente, bien qu'avec l'attention que nécessite son arthrose du genou.

Confirmant lui-même que son état de santé est satisfaisant, le Souverain Pontife a repris aujourd'hui les audiences privées.

La première personnalité qu'il a reçue a été le président de la Sierra Leone, M. Siaka Stevens, avec lequel il s'est entretenu pendant presque une demi-heure, aussitôt après l'audience générale.

Arthrose

Le médecin de Paul VI, la professeur Mario Fontana, se rend quotidiennement à Castelgandolfo pour une visite de contrôle à son illustre patient.

C'est seulement au début du séjour de Paul VI dans sa résidence d'été que le professeur Fontana est revenu deux fois par jour, accompagné d'un collègue. Selon ce qu'on affirme au Vatican, le médecin voulait procéder à une série d'analyses afin de vérifier exactement la nature de l'arthrose dont le Pape souffre, particulièrement dans les os du bassin et des jambes.

Ce sont ces analyses qui sont sans doute à l'origine des rumeurs sur des causes cancérigènes possibles de l'arthrose du Pape diffusées par des organes de presse. Ces rumeurs, d'ailleurs, sont catégoriquement démenties par le professeur Federico Alessandrini, porte-parole du Saint-Siège.

Tous les après-midi, après une courte sieste, Paul VI, accompagné souvent par le cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat, fait une promenade dans les jardins de sa villa ce qui indique que ses douleurs arthritiques ne sont pas assez fortes pour l'empêcher de marcher un peu longuement.

Première sortie de Chou en 2 mois

PEKIN — Reuter — Le premier ministre chinois Chou En-lai a fait mercredi, à Pékin, sa première réapparition en public depuis la crise cardiaque qui l'avait terrassé il y a près de deux mois.

En compagnie de la majorité du bureau politique, M. Chou En-lai, âgé de 76 ans, a assisté à une réception marquant la journée de l'armée dans le grand hall du Peuple. Pâle, le Premier Ministre s'est avancé lentement vers la tribune, applaudit par les milliers d'invités, dont des diplomates et journalistes étrangers. Il a porté des toasts et salué en souriant les correspondants étrangers.

Le Premier Ministre chinois avait fait sa dernière apparition en public le 28 mai, lors d'un banquet en l'honneur du premier ministre de Malaisie, M. Tun Abdul Razak.

Pendant sa convalenscence, au début du mois, M. Chou avait reçu deux visiteurs étrangers, l'un le sénateur démocrate américain Henry Jackson à l'hôpital, l'autre le vice-président du Niger à sa sortie de l'hôpital.

Treize membres du bureau politique du Parti communiste tous des membres de Pékin, à l'exception du président Mao-Tsé-Toung ont participé à la réunion. Les dirigeants chinois ont voulu manifester leur unité, au moment où un puissant vent de critique souffle sur le pays, estiment les observateurs.

M. Yeh Chine-ying, membre du bureau politique et plus haute personnalité militaire du pays, a affirmé que la journée de l'armée coincidait avec une "situation excellente" du mouvement de critique actuel contre le "traitre" Lin Piao et le philosophe Confucius.

Rien n'indique cependant que les postes de ministre de la Défense et de chef d'état-major, vacants depuis la mort de Lin Piao et la disparition de Huang Yung-scheng, soient de nouveau pourvus.

Le 1er août, journée de l'armée, commémore la prise de Nachang par les troupes communistes organisées par Chou En-lai, en 1927. Bien que la ville n'ait été tenue que quelques jours devant les forces du Kuo Mintang, l'événement est considéré comme la naissance de l'armée communiste chinoise.

Canadiens contre Turcs à Chypre

NICOSIE — PC — Un jeune capitaine de l'armée canadienne et un peloton de soldats turcs étaient à couteaux tirés, mercredi après-midi dans un poste d'observation de l'ONU que les deux parties en cause entendaient occuper.

"Nous occupons ce poste depuis deux jours", a affirmé le commandant turc au capitaine Alain Forand, de Farnahm, au Québec, qui invitait les Turcs à quitter le chalet de luxueux terrain de golf de Nicosie. Le capitaine Forand savait bien que c'était faux, puisque le peloton turc avait évincé les trois soldats canadiens qui occupaient le chalet, moins de deux heures plus tôt.

Le capitaine Forand a réclamé du renfort et quelque 30 soldats canadiens sont arrivés sur les lieux appuyés de trois voitures-blindées. Les deux parties en cause n'ont pas ouvert le feu et sont demeurées sur place, comme a pu le constater le reporter Doug Small de la Presse Canadienne.

Ce ne fut qu'un des nombreux incidents semblables signalés mercredi alors que les Grecs et les Turcs tentaient de gagner le plus de terrain possible avant que ne soit appliqué le cessez-le-feu ordonné par la conférence tripartite de Genève.

Les Canadiens, renforcés par le premier arrivage d'un renfort de 450 hommes, ont entrepris mercredi de tracer une nouvelle ligne de démarcation entre les belligérents, surtout à Nicosie et dans les région les plus chaudes de l'île.

Le colonel Clay Beattie, commandant des troupes canadiennes, a admis hier que ses hommes doivent faire face à l'habituel jeu de cache-cache et aux tentatives nombreuses d'occupation de nouvelles positions qui suivent inévitablement un cessez-le-feu.

Il a dû intervenir personnellement lorsque les Grecs se plaignirent de ce que les Trucs avançaient de 1,000 mètres, près d'une piste de course, dans une zone occupée par les Grecs lors de la déclaration du cessez-le-feu. Les Turcs ont admis avoir avancé, mais ont cessé ensuite de creuser des tranchées devant les forces grecques. Ils affirmaient avoir pris cette position pour venir en aide à des Chypriotes turcs qui subissaient le feu des Grecs.

Un autre cas troublant au Mexique

EDMONTON — PC — La mère d'un Canadien de 21 ans retenu dans une prison au Mexique et accusé de possession de drogue, a déclaré mardi qu'elle et son mari ne peuvent verser plus pour sa libération. Mme Louise Arnold et son mari Harney, un ingénieur au Canadien National, ont déjà payé $3,150 en vue de la libération de leur fils Gordon et pour défrayer sa nourriture dans la prison de Lecumberri, à Mexico.

L'ambassade du Canada au Mexique, dit Mme Arnold aux journalistes, nous a informés qu'il est habituel de payer $12,000 pour faire libérer un étranger, qu'il soit américain ou canadien, mais on ne garanti pas que cela achètera sa liberté. Mais nous ne pouvons payer plus. Où trouverions-nous tout cet argent?"

D'après Mme Arnold, son fils a été arrêté en compagnie d'un citoyen de Vancouver, et la police mexicaine aurait dit que son fils Gordon portait sur lui moins d'une once de marijuana. Il fut immédiatement emprisonné.

Repas

Peu après, Mme Arnold envoyait $3,000 à l'ambassade canadienne à Mexico, une fois qu'un avocat mexicain eut fait savoir que cette somme serait requise pour la libération de son fils

À Toronto... Le "PARK PLAZA" mieux qu'un hôtel, un "CHEZ-SOI"



Bien des gens séjournent au Park Plaza parce qu'il est bien situé. Une promenade à pied vous conduit au coeur de tout ce qui se passe en ville.
Bien des gens aiment demeurer au Park Plaza, parce qu'ils y sont entourés de soins, tout comme on savait le faire autrefois.
Rien de tout cela n'est modifié.
Au fait, le Park Plaza est plus sympathique que jamais - la décoration a été renouvelée.

C'est d'ailleurs là où se situe le seul changement. Quand il s'agit du service, c'est connu! Le Park Plaza aime toujours en faire un peu plus... pour que vous vous sentiez vraiment chez vous!

"LE PARK PLAZA"
- un lieu bien torontois -

RESERVATIONS:
COMPOSEZ (514) 842-6901
HÔTEL RITZ-CARLTON, MONTRÉAL
OU BIEN,
COMMUNIQUEZ AVEC
VOTRE AGENT DE VOYAGE
MEMBRE ASSOCIÉ
DES HÔTELS PRÉFÉRÉS
FRANÇOIS FOURMY
Directeur general

AVIS AUX INTÉRESSÉS

CAMPING CARAVELLE INC. DE DORVAL

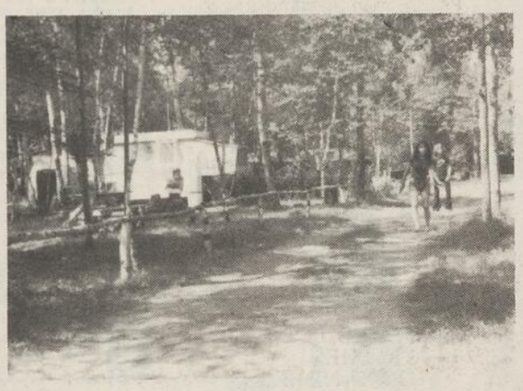
A ACQUIS LE DOMAINE DES BOULEAUX GRIS DE STE-SABINE

Vous êtes invités à venir nous voir, et vous saurez apprécier notre service impeccable. Le camping Caravelle Inc. vous attend les bras ouverts. Voici quelques-uns de nos nouveaux projets futurs que nous nous proposons pour vous assurer un séjour plus agréable parmi nous.

- Décoration de la salle récréative • Bois • Glace • Epicerie dépanneur • Gaz propane • Laveuse • Sécheuse • Station pour vidange d'égouts (puisard central) • 50 nouveaux sites pour roulottes avec eau, électricité, égout, amusements, chaloupes, pédalos, motobécane, lance-balle automatique, mini-golf, jeux de fer, pétanque, dard, tennis sur table, danse, boîte à musique, machine pin ball, cinéma, glissade, téléphone public, magasins aux souvenirs etc...

Beaucoup d'autres améliorations seront apportées, vos suggestions seront très appréciées.

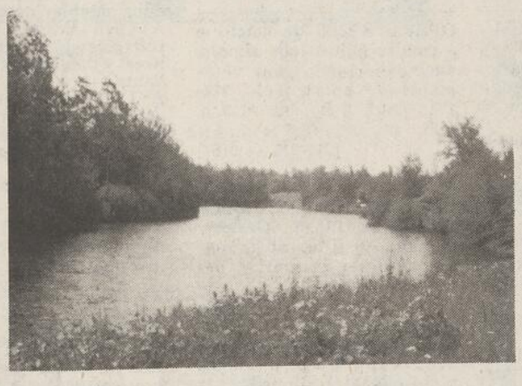
CAMPING CARAVELLE INC.



STE-SABINE
CTE MISSISQUOI
TEL.: (514) 296-4960

BUREAU CHEF
770 LAKESHORE Dr.
SUITE 205
DORVAL H9S 2C3
TEL.: (514) 389-0662







REGLEMENTS

- Ne jetez ni couches de papier, ni serviettes sanitaires dans les toilettes.
- Évitez tout bruit après 11 heures p.m. sur semaine et après minuit, le samedi.
- Ne pas incommoder vos voisins avec votre radio ou tourne-disques.
- Tout feu de camp ne doit pas exéder 4 pieds de hauteur (flamme) et doit être éteint à minuit, aussi, l'utilisation d'un baril, foyer, pierre, ou autres contenants pour le feu est obligatoire.
- Les fontaines ne doivent servir qu'à l'approvisionnement d'eau.
- Les animaux en laisse sont tolérés sur le terrain. Ils sont interdits à la piscine et dans la salle communautaire.
- Nous ne serons responsables d'aucun accident sur le terrain, ni à la plage.
- Aucune tente ne doit être dressée sur la plage.
- Les automobiles sont défendues sur la plage.
- Les enfants doivent toujours être sous la surveillance des parents.
- Les pneumatiques sont strictement interdits dans l'eau.
- Ne pas modifier, de quelque façon que ce soit, les emplacements de camping.
- Les mini-bikes et autres sont interdits entre 9 heures p.m. et 9 heures a.m. Ils ne peuvent circuler que pour sortir du terrain.
- Les frondes, les fusils à air et toute arme à feu sont interdits.
- **N'utilisez qu'un seul appareil électrique à la fois.**
- Pour votre protection et celle des autres, veuillez bien observer la vitesse réglementaire de 8 MPH.
- Les visiteurs doivent quitter le terrain à 11 heures p.m. sur semaine, et minuit le samedi; après laquelle heure, ils seront soumis au tarif régulier d'un campeur.
- A défaut de remettre la formule d'enregistrement au moment du départ, vous serez assujetti au tarif d'une journée additionnelle. **L'enregistrement est obligatoire.**
- Protégez la nature. **Important** toute personne trouvée coupable de dommage à la propriété sera tenue responsable et passible de renvoi.
- Les poubelles ne doivent être utilisées que pour y déposer les déchets et les ordures ménagères. L'utilisation de sac de polytène pour les déchets est obligatoire.
- Les véhicules sont prohibés sur les terrains de jeu.
- La direction se réserve le droit d'évincer tout client jugé indésirable.
- Personne ne peut utiliser la tente ou roulotte d'un locataire. Le deuxième locataire doit se plier aux mêmes exigences (tarif)
- Pour un terrain — maximum 6 personnes, l'automobile.
- La direction ne sera aucunement responsable pour les dommages ou les pertes résultant du feu-vol-accident pour véhicules, habitations ou personnes.

S.V.P. Aidez-nous à tenir notre emplacement propre.

TÉL.: MONTRÉAL 389-0662

BIENVENUE A TOUS

La direction de CAMPING CARAVELLE INC.

770 LAKESHORE ROAD, suite 205, DORVAL, QUÉ.

TÉL.: STE-SABINE 296-4960

Annonces Classées

ACCEPTEES LA VEILLE JUSQU'A **4h.00 P.M.**

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	$2.00
MOT SUPPLÉMENTAIRE	15¢
CARACTÈRES GRAS	75¢
AGATE	20¢
1 POUCE x COL.	$2.80
1 POUCE (1 mois) (cartes d'affaires)	$60.00
LOCATION DE CASIER	50¢
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	$15.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agate)	25¢
AVIS DE DÉCÈS	$6.00
REMERCIEMENTS	$6.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

1—PROPRIETES A VENDRE

GRANBY: épicerie-boucherie licenciée avec bâtisse et équipement. Affaire: $3,000. par semaine. Très intéressant pour couple. IMM. TANGUAY COURTIER, tél.: 372-4666.
(213-214 — 8522)

A VENDRE bungalow dans nouveau développement, construction 3 ans, sous-sol fini, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, $27,000. Prix et conditions à discuter. Tél.: après 7 h p.m. à 378-5033 sur semaine et fin de semaine toute la journée.
(207-213 — 9093)

VENTE pour un particulier, 42 logements, petits paiements. Taux d'intérêt de 9%. Prix raisonnable pour vente rapide. Tél.: 378-2046.
(198-208 — 8824)

WATERLOO, maison de 2 logis à vendre, 6 pièces chacun, dans quartier paisible. S'adresser: 22 Montagne, Waterloo. Tél.: 539-1655.
(204-206 — 9010)

CE MAGNIFIQUE bungalow vous offre tout: 4 chambres, garage, sous-sol fini, piscine, chambre de lavage, incinérateur. S'adresser:
P. CLERMONT COURTIER
Tél.: 372-7866
(208-214 — 9139)

BUNGALOW à vendre, construction 2 1/2 ans, 5 1/2 pièces, près du nouveau centre d'achat Les Galeries Granby à 153 rue Marchand. Prix: $18,500. Tél.: 378-2358.
(212-215 — 9216)

MAISON à vendre de 5 pièces, terrain boisé 150 x 134. Construction neuve. Tél.: 378-1671.
(212-239 — 9211)

5—PROPRIETES DEMANDEES

PARTICULIER! Désire acheter à Granby ou environs, bungalow ou maison style, cottage canadien, aussi duplex. S'adresser: C.P. 60, Farnham, Cté Iberville.
(205-215 — 9028)

RECHERCHE maison seule à louer à l'extérieur de Granby d'ici novembre. (Pas plus de 10 milles). Tél.: 378-3289.
(213-215 — 9243)

7—COMMERCES A VENDRE

SALON de coiffure à vendre, situé centre-ville. Pour informations, tél.: 372-4504 après 6 h p.m.
(213-217 — 9224)

ROUTE de chips et liqueurs. Revenu: $12,000 et plus par année. Cause de vente: santé. Prix et conditions à discuter. Tél.: 539-3669 ou 539-0722.
(213-215 — 9256)

A VENDRE petit restaurant snack-bar. Prix à discuter. Situé 619 boul. Leclerc, Granby. Tél.: 378-7733.
(212-218 — 9199)

1—PROPRIETE A VENDRE

VENDU
TRUST UNI
COURTIER

LUC GIRARD
Agent
60, ELGIN, GRANBY
TÉL.: 372-4366
GRANBY

***$28,500.** Magnifique bungalow, situé rue Jacques-Cartier dans le haut de la ville, secteur résidentiel, magnifique terrain ombragé, maison de 5 chambres à coucher, salon avec foyer, salle à diner, véranda extérieure, sous-sol complètement aménagé, avec salle de bains complète. Comptant exigé $7,000. Balance hypothèque Caisse Populaire à 10%.

GRANBY

***$8,000.** Petit bungalow situé sur grand terrain à 127 St-Charles, intérieur aurait besoin d'être réaménagé. Comptant $3,000. Balance hypothèque 10% payable mensuellement.

VENDU

GRANBY

***$30,000.** Magnifique duplex situé 5, rue Montagne, extérieur et intérieur refaits à neuf. Comptant $5,000. Balance $25,000, hypothèque à 25 ans.

GRANBY

* **$28,500.** Bungalow, construction brique et pierre, coin Papineau et Cabana, site résidentiel, terrain paysagé et de bonne grandeur, maison très propre, tapis mur à mur, 3 chambres à coucher dans le haut, salon et cuisine, sous-sol 2 chambres à coucher, grand vivoir.

GRANBY

***$42,000.** Duplex pierre et brique, situé 118-120 Sherbrooke, 2 logis 5½ pièces avec foyer, quartier paisible. Comptant exigé $7,000. Balance $35,000., 25 ans.

COWANSVILLE

***$22,000.** Duplex, coin Buzzell et Church, grand terrain bon secteur logis 6 pièces chacun, comptant exigé $5,000. Balance payable $185. mensuellement, capital et intérêt.

COWANSVILLE

* Terrain coin des rues Buzzell et Church, superficie 9,099 pi. ca. Prix: $10,000.

EASTMAN

* Cottage $13,000, situé sur boul. de l'Estrie, près du lac d'Argent à Eastman, beau terrain, hivernisé, entièrement meublé.

BOLTON GLEN

* Terrain boisé de 300 acres d'érables, de noyers, de hêtres, $40,000. Idéal pour domaine de chasse, site élevé, échange accepté, près du mont Glen Sutton.

LAC BROME

* Chalet de 6 pièces, entièrement meublé, situé sur beau terrain, avec droit de passage sur le lac. Prix: $12,000. Hypothèque 8¼%. Capital $6,000.

ORFORD

* Maison hiver-été sur magnifique terrain boisé 10 appartements, chauffage à l'électricité. A quelque distance du lac Orford, près pistes de ski et golf. Prix: $25,000. Nous finançons.

EASTMAN

(LAC D'ARGENT)

* 2 cottages hivernisés, situés sur le même grand terain sur le lac d'Argent, les 2 entièrement meublé, peut être vendu séparément.

ST-PIE-DE-BAGOT

* PROPRIETE de plusieurs appartements, avec garage de service attaché. Située rue Notre-Dame, St-Pie. Bon chiffre d'affaires du garage. Offre raisonnable acceptée.

LAC BROME

* $15,000. 2 chalets, un d'été et l'autre 4 saisons, situés sur le bord du lac, les 2 meublés, comptant: $5,000, balance 10%, intérêts.

LAC BROME

* $25,000. Pour 5 chalets, construction en bois, situés sur grand terrain à Bondville, besoin un peu de réparations. Comptant exigé $5,000. Balance à 10%, intérêts, $1,000. de paiement en capital par année pour 5 ans.

GRANBY

* Magnifique garage de service neuf, avec grand terrain, complètement asphalté, situé rue Choinière. Prix: $35,000. Échange accepté. Facilités de financement.

POUR TOUTE VENTE DE PROPRIÉTÉS: MAISON, FERME, TERRAIN, COMMERCE, APPELEZ-NOUS, IL NOUS FERA PLAISIR DE TRAVAILLER POUR VOUS! NOUS FINANÇONS TOUTES NOS VENTES, HYPOTHÈQUES, EN 72 HEURES.

Bureau à travers le Canada
"NOUS NE LAISSONS PAS LE TEMPS À L'HERBE DE POUSSER SOUS NOS ANNONCES"
(207 — 9105)

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

VENDU
TRUST UNI
COURTIER

LUC GIRARD
Agent
60 ELGIN, GRANBY
TÉL.: 372-4366

GRANBY

* Superbe maison à revenus, située rue Elgin, endroit paisible, intérieur décoré avec goût et meublé colonial, 11 logis, chauffage Novelec. Revenus: $19,990 annuellement.

GRANBY

* Maison à revenus, située rue Gill à Granby, 17 bachelors de 1 ½ à 3 ½ entièrement meublés. Revenus de $19,890. par année. Prix: $ 85,000. Hypothèque à 7 ½%.

GRANBY

* 30 St-Antoine nord, 3 logis, construction brique, garage, situé à l'arrière sur grand terrain, site commercial. Prix: $24,000.

GRANBY

* 67, rue Centre, 6 logis, dans centre-ville, bonne construction, grand terrain, chauffage à l'huile. Prix: $42,000.

GRANBY

***$23,000.** 3 logis, situé à 143, Elgin, bons revenus, grand terrain. Comptant exigé $5,000. Balance $18,000., 20 ans.

GRANBY

* $55,000. 4 LOGIS, situés au 85 Alexandra, quartier résidentiel, bonne construction, chauffage à l'eau chaude, garage à l'arrière. Comptant: $7,000. Balance 25 ans.

GRANBY

* 110 Alexandra, 6 logis de 5½ pièces, prix: $68,000. Bonne construction, quartier résidentiel, pierre et brique, chauffage central eau chaude, comptant: $10,000. Balance 25 ans.

GRANBY

* Rue Paré, $38,000. Duplex de 2 logis de 5½ pièces chacun, construction brique, chauffage à l'eau chaude, garage à l'arrière, situé sur magnifique terrain. Comptant exigé: $5,700. Balance 25 ans.

COWANSVILLE

***$22,000.** 4 logis construction bois lambrissé, imitation brique, situé rue Ste-Thérèse; quartier résidentiel. Hypothèque $6,500. à 7½%, comptant exigé $6,000. Nous finançons la différence.

COWANSVILLE

* 2 logis de 5 ½ pièces, chacun, construction brique, sur beau terrain, chauffage Novelec. Prix: $25,000.

COWANSVILLE

* Maison de 2 logis de 5 ½ pièces, brique, terrain assez grand, cour asphaltée, chauffage à l'huile, prix: $25,000.

COWANSVILLE

* Propriété à revenus, $85,000 12 logis entièrement meublés, situé rue Principale Cowansville, grand espace de stationnement, échange accepté, facilités de financement.

FARNHAM

* 11 logis, 390, rue Collins, construit en 1973, bons revenus, chauffage Novelec, indépendant pour chaque logis. Hypothèques 9½%.

FARNHAM

* 12 logis, rue Lague, No. 333. Quelques uns complètement meublés, tapis dans chaque chambre à coucher et salon, chauffage Novelec, indépendant pour chaque logis, construction neuve. Hypothèque 9¼%.

FARNHAM

12 logis, 426 Collins, construction briques sur grand terrain tapis dans chaque chambre salon et passages, chauffage indépendant pour chaque logis, système Novelec, 12 réservoirs Cascades 40, 1 par logis, prises électrique extérieur pour auto. Hypothèque 9½%.

FARNHAM

Bons revenus, 11 logis, construit en 1973, briques grand espace de stationnement, prises électriques pour autos, tapis dans salon et chambres à coucher, tapis dans passages, chauffage Novelec, vitres Thermos, échange acceptée. Intérêts 9½%, Situé 354 Collins.

FARNHAM

11 logis, construction récente, en briques, terrain de 23,250' cour en asphalte, fenêtres type & thermos, belle location, hypothèque 9½%. Quelques logis meublés, situés 389 rue Collins.

10—TERRAINS A VENDRE

A VENDRE magnifiques terrains au Développement Rosaire Viens, chemin Bergeron av. des Epinettes. Terrains 150' façade, 20,000' par terrain et plus. Site idéal pour résidence. A 3 Milles des limites de Granby. Près de Bromont. Pas d'intérêt, pas de taxes, pas de comptant. Inf.: 372-9009 ou 539-3308.
(193-221 — 8701)

TERRAIN à vendre, 105' x 200', boisé, arpenté, cadastré, situé au centre d'un développement à 1 mille de Granby. Tél.: 372-1509 entre 7 et 9 h p.m.
(213-214 — 9241)

BEAUX terrains de 30,000 à 40,000 pieds, de 150' à 200', de façade pour $1,500 à $2,000. 2 plans différents de subdivision, acceptés par Québec. Les terrains seront bornés et cadastrés à la signature du contrat, autoroute de l'est, sortie 58. S'adresser: Jean-Jacques Lefebvre, South Stukely, (514) 297-6419.
(213-222 — 9183)

TERRASSE BELLEVUE
Magnifique vue et site résidentiel, avantageux. Situés à la campage, chemin Roxton, limites de Granby, grands terrains de 80' x 125' et plus. ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ
— Pas d'acompte
372-3296
J.P. RACINE INC.
(193-220 — 8726)

11—TERRES-FERMES

DESIRE acheter du propriétaire ferme abandonnée minimum 100 acres, dans les Cantons de l'Est, aussi achèterais ferme avec roulant et bâtiments. S.V.P. répondre en envoyant les détails à: Casier 2912, La Voix de l'Est, Granby, P.Q.
(212-239 — 9214)

13—CHALETS A LOUER

CHALET à louer au Lac Brompton, tout équipé, à la semaine ou au mois. Bon prix, pour inf.: 466-7787.
(211-213 — 9179)

CHALET à louer de 4 pièces à la semaine ou au mois. A St-Pie près du Domaine Joyeux. Tél.: 379-5812 après 5 h p.m.
(212-214 — 9189)

14—APPARTEMENTS A LOUER

ATTENTION
JEUNES MARIES

De très beaux appartements de 3 1/2 pièces, situés rues Bourgeois et Groulx, complètement neufs, chauffés, meublés, éclairés, taxe d'eau payée et piscine chauffée extérieure. Libres immédiatement et réservations pour juillet, août.
AUSSI 1 appartement situé à 531 rue Notre-Dame avec porte-patio et balcon. Libre immédiatement.
UN APPARTEMENT de 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Libre immédiatement. $100. par mois. S'adresser:
193 rue Groulx no 13
378-7423
(211-238 — 9184)

APPARTEMENT 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, salle de bains céramique, service buanderie, stationnement réservé, libre immédiatement. Situé 359 boul. Leclerc, et 100 St-Hubert. S'adresser: Appartement Plante, 372-5727.
(211-214 — 9185)

APPARTEMENT 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, taxe d'eau payée, stationnement et entrée privée. Tél.: 378-9295.
(211-219 — 9171)

APPARTEMENT 3 1/2 pièces, éclairé, meublé, chauffé, situé 2e étage, 430 Principale, s'adresser Restaurant Au Bon Repas, 430 Principale, Granby.
(208-214 — 9147)

APPARTEMENT 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement. Situé 170 Principale. Inf.: 378-3083.
(208-221 — 9143)

GRAND 2 1/2 pièces, propre, situé 31 Centre App. Centrals, libre immédiatement. Appelez en tout temps à 372-2173.
(207-213 — 9089)

APPARTEMENT 2 1/2 pièces, ultra-moderne, libre 1er juillet, $130.00 par mois. Situé rue Denison ouest, près de Robinson. Inf.: 378-4651.
(207-213 — 9091)

APPARTEMENTS 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, chauffés, éclairés, meublés, tapis. Stationnement et entrée privée. Jour: 378-4666 soir: 372-1457.
(186-213 — 8499)

APPARTEMENTS 1 1/2 2 1/2, 3 1/2 pièces, **bien situés, modernes meublés avec TV si désiré. Bon choix. Prix à partir de $14. par semaine. S'adresser: 255 av. du Parc et après 7h p.m. à 245 av. du Parc, app. 1. Tél.: 372-4121.**
(193-220 — 8723)

APPARTEMENT 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, situé centre-ville. Prix: $25.00 par semaine. Libre immédiatement. Tél.: 378-2688.
(213-215 — 9254)

APPARTEMENTS 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés. A l'épreuve du feu. Tél.: 372-5888.
(192-219 — 8667)

3 1/2 pièces, meublés colonial, balcon, porte patio, tapis mur à mur, chambre de bains céramique, chauffés, éclairés, câble T.V., système de balayeuse central, buanderie, stationnement prise de courant pour auto, piscine chauffée, patio à l'extérieur, service concierge, 1er étage $35. par semaine, 2e et 3e étages, $40.00 par semaine. S'adresser: Antonio Gagnon, 372-8014 ou 372-4452.
(201-228 — 8973)

APPARTEMENTS de 2 1/2 et 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, ménage fait à neuf, stationnement facile. A la semaine ou au mois. Bon prix. Tél.: 378-2857.
(213-215 — 9265)

APPARTEMENTS 2 1/2 et 3 1/2 pièces, meublés colonial ou moderne, chauffés, service de buanderie, balcon, stationnement. Libres immédiatement. Situés centre-ville. S'adresser: 19 Beacon ou à 129 Avenue du parc app. 6. Tél.: 372-6147 ou 372-6943.
(208-214 — 9128)

APPARTEMENTS modernes de 2 1/2 et 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, balcon, buanderie, grand stationnement situés centre-ville. Libres immédiatement, prix: $25. $30. $35. par semaine. Inf.: 378-9198 de 5h à 10h p.m.
(213-222 — 9173)

2 appartements à louer, 1-2 1/2 et 1-3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés. S'adresser: 378-8282 ou 378-8142.
(212-216 — 9218)

16—LOGEMENTS A LOUER

ATTENTION
JEUNES MARIES.

De très beaux logis de 4 1/2 pièces, complètement neufs à louer. Eau chaude fournie, tapis mur à mur, système d'antenne pour T.V. couleur ou noir et blanc. Porte-patio et balcon. Piscine chauffée extérieure, 1 logement libre immédiatement de 4 1/2 pièces à $120. et les autres libres pour septembre et octobre à $120. et $125.
S'adresser:
193 rue Groulx no 13
378-7423
(208-235 — 9130)

BROMONT: 2e étage, logis 4 pièces, réfrigérateur et cuisinière si désiré. Situé 809 rue Shefford, tél.: 534-2964.
(211-217 — 9182)

NOUVELLE ADMINISTRATION
3 1/2 pièces, meublé, chauffage Novelec, $115.00 par mois. Inf.: 378-2046, bureau ouvert entre 9 h. a.m. et 9h p.m. sur rendez-vous seulement.
(213-222 — 9181)

LOGIS 5 1/2 pièces, dans un bas, ménage fait à neuf avec installation laveuse-sécheuse, libre immédiatement. Tél.: 378-2688.
(213-215 — 9252)

LOGIS 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, taxe d'eau payée, libre, très propre, endroit tranquille, véranda avant. Remise et corde à linge. Tél.: 372-0745.
(213 — 9237)

LOGIS de 4 1/2 pièces, situé à 14 Fairfield, libre 1er septembre. Tél.: 372-1437.
(208-214 — 9138)

LOGIS 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, taxe d'eau comprise, situé à 16a Fatima. Pour couple sans enfant. Libre 1er août. Prix: $125. par mois. Inf.: 430 Papineau, tél.: 378-8947.
(212-218 — 9227)

AU 2e étage, 2 logis de 4 1/2 pièces, chauffés, s'adresser: 144 Montcalm no. 2. Tél.: 372-4826.
(212-215 — 9197)

LOGEMENTS
2½ PIÈCES À LOUER
Meubles, chauffés, éclairés, bloc neuf, chauffage Novelec, antenne TV FM. Endroit tranquille, planchers de bois franc, tuiles, libre immédiatement, situé près du Centre d'Achat Les Galeries Granby.
S'adresser à:
303, BOUCHARD, APP. 7
Tél.: 378-2793 ou 379-5230
186-213 — 8496

RÉSIDENTIEL ET CENTRAL
APP. 2½ et 3½ pièces, rue Elgin, meublés colonial, salle de bains céramique, tapis, chauffage électrique, antenne T.V., buanderie, sundeck ou balcon. Stationnement privé.
Prix à partir de $130 par mois.
TÉL.: 372-4651, JOUR LE SOIR À 372-5097
(211-238 — 9174)

18—CHAMBRES A LOUER

2 pièces meublées, chauffées, bien éclairées, comprenant salon servant de chambre à coucher, cuisine avec réfrigérateur et poêle, entrée privée. S'adresser: 289 Fréchette, tél.: 378-2397.
(213-215 — 9198)

APPARTEMENT EMPIRE, centre-ville, chambres, 1 1/2, 2 1/2 pièces, entrée privée, meublés au complet. Bienvenue aux personnes âgées. S'adresser: entre 5 et 7 h. p.m., 171 rue Empire, tél.: 372-9587 ou 372-7828.
(213-214 — 9163)

CHAMBRES à louer $12. par semaine et plus situées à 24 rue Centre, Granby, tél.: 378-9242 ou 372-4727.
(201-214 — 8968)

20—LOCAUX, BUREAUX A LOUER

LOCAL à louer à 416 rue Cabana avec air conditionné fixtures. Libre 1er octobre. S'adresser: 255 St-Viateur. Tél.: 378-3426.
(213-215 — 9161)

26—HOMMES DEMANDES

ADMINISTRATEUR demandé dans une compagnie de maisons préfabriquées, située à Ste-Brigide. Salaire à discuter. Tél.: 293-5323.
(212-214 — 9205)

EMPLOI disponible pour hommes de 25 à 40-45 ans. Ecrire à C.P. 307 Granby ou tél.: 378-5563 l'avant midi.
(206-222 — 9064)

ON DEMANDE un livreur, travail 5 jours par semaine, voiture fournie par le restaurant. Inf.: 372-3361 restaurant Da Francisco.
(213-215 — 9261)

MECANICIEN ou débosseleur demandé avec expérience si possible, bon salaire. Pour informations demandez André. Garage Royal, Rougemont 469-2310.
(211-215 — 9178)

27—HOMMES, FEMMES DEMANDES

PIZZA man demandé avec expérience.
Aussi téléphoniste demandée. S'adresser en personne chez Rapid Pizzéria, 478 boul. Boivin, Granby.
(211-215 — 9170)

VOULEZ-VOUS gagner plus d'argent, consultez les agences Siboulaine Enr. Conseillers en revenus supplémentaires. Pour informations: tél.: 658-6172.
(191-222 — 8622)

28—FILLES, FEMMES DEMANDEES

FILLES, femmes demandées avec expérience sur machines à coudre industrielles. S'adresser: 412 Robinson sud, Granby.
(211-215 — 9158)

OPERATRICES de machine à coudre industrielle simple, avec expérience pour vêtements de sport. Tél.: 378-1713 entre 8 h. a.m. et 5 h. p.m.
(211-215 — 9167)

RESTAURANT MLLE GRANBY, Plaza Granby, demande 3 filles de tables, se présenter le jour et demander M. Louis.
(213-214 — 9245)

COUTURIERE demandée avec expérience à temps plein pour altérations dans la confection pour dames, semaine de 5 jours. Inf.: écrire à casier 2911 La Voix de l'Est, Granby.
(207-213 — 9088)

WAITRESS demandée pour cantine à Bromont, 5 jours par semaine 40 heures de 10 h a.m. à 6 h p.m. Tél.: 534-2837.
(211-212 — 9168)

AVON VOUS SUGGERE... Gagnez plus d'argent sans quitter votre emploi. Vendez des produits AVON à vos voisines et à vos amies. Je vous montrerai, c'est facile. Composez: 372-4116 ou écrivez à Mme Huet C.P. 28, berville, P.Q.
(197-199 — 5079)

SECRETAIRE d'expérience demandée pour une compagnie de maisons préfabriquées, située à Ste-Brigide. Salaire à discuter. Tél.: 293-5323.
(212-214 — 9206)

29—SERVICES DOMESTIQUES

BROMONT: rue Shefford, femme demandée pour garder un enfant de 3 ans et pour l'entretien général de la maison, 5 jours par semaine, commençant le 3 septembre 7 h 15 a.m. à 5 h p.m. $10. par jour. Accepterions dame avec un enfant. Tél.: 534-2034.
(213-215 — 9230)

33—AUTOS, CAMIONS A VENDRE

RENAULT 12, 1973, station wagon, radio AM-FM, transmission manuelle, très propre. S'adresser: 378-5728.
(206-212 — 9071)

MAZDA 1972, modèle 616, manuel, 35,000 milles, radio AM, pneus neufs hiver-été. Tél.: 372-2584.
(211-215 — 9160)

AUSTIN Mini 1000, 1968, 4 vitesses au plancher, pneus neufs, mécanique en très bonne condition. Prix: $300. Tél.: 378-3697.
(211-217 — 9188)

A VENDRE Triumph Spit Fire IV, 1971, condition parfaite, décapotable, pneus neufs, bas millage. Prix à discuter. Cause de vente: retour aux études. Tél.: 372-4937.
(213-217 — 9231)

RENAULT 16 TS, 1971, pneus Michelin neufs, mécanique en bonne condition, intérieur propre, $950. S'adresser: 587 rue Principale, St-Paul Abb. Tél.: 379-5409.
(211-215 — 9165)

MUSTANG 1969, fast back, moteur 302, automatique, sièges baquet, radio. En bonne condition. Tél.: 372-2945 ou 372-4027 demandez Michel.
(213-215 — 9253)

DUSTER 340, 1971, tout équipée. Tél.: 378-8977 après 5 h p.m.
(212-214 — 9215)

37—MACHINERIES

A VENDRE: 1 bulldozer D-7 "Caterpillar" 1957, avec lame hydraulique, en très bonne condition, 1 lame arrière "Vincent" de bulldozer D-7; 1 bulldozer "Caterpillar" D-6, 1957 avec lame hydraulique et manivelle. Ces machineries sont à voir au 1157 rue Principale, Cowansville. Tél.: (514) 263-1574.
(213-220 — 9255)

38—MEUBLES NEUFS ET USAGES

SET de salon et stéréo "Colonial" très propre à vendre. S'adresser à: 372-1709.
(213 — 9248)

NOUVEAU COMMERCE A GRANBY!
Meubles et accessoires de parterre comprenant: tables rondes avec bancs, balançoires simples ou doubles, chaises longues (différents modèles), tables cocktails (2 modèles). Aussi meubles sur commande. S'adresser: R.R. 4, 539 rue Willie, Granby, tél.: 378-4376.
(211-213 — 9162)

AMEUBLEMENT DUFFERIN
23, rue Dufferin
Tél.: 372-3717 ou 372-5598
AVONS de tout en magasin pour meubler dans l'usagé.
AVONS besoin urgent de réfrigérateurs, sets de chambres et bureaux indépendants.
AVONS également de tout dans meubles neufs et donnons forte allocation d'échange pour vos meubles usagés.
(203-229 — 8965)

BALANCOIRES berçantes neuves de parterre à vendre. Tél.: 378-2412.
(211-215 — 9177)

40—DIVERS A VENDRE

ROUGEMONT: framboises à cueillir vous-même, $5.00 la douzaine de contenants. Rendez-vous 1050 rue Grande Caroline, Rougemont.
(213-215 — 9262)

A VENDRE tondeuse électrique "Sunbeam", en très bonne condition. Tél.: 534-2313.
(213 — 9155)

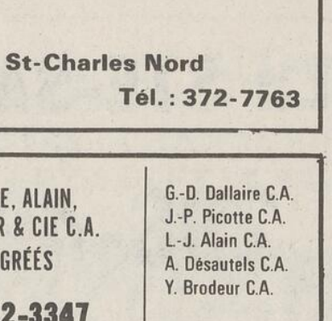
REFRIGERATEURS d'épicerie-boucherie à vendre, très propres. Pour visiter 293-5595 ou 293-6762.
(213-219 — 9249)

A VENDRE remorque dompeuse, armoires préfabriquées pour maison. S'adresser: 106 St-Charles nord (du mardi au vendredi). Tél: 372-7763.
(206-219 — 9058)

Cartes d'affaires

MARQUIS, JUTRAS, GUERTIN & BEAUDRY
AVOCATS
Jean Marquis, C.R.
Nicole B. Jutras
Jacques Guertin
Aimé Beaudry
50, rue CENTRE, GRANBY
(Ouvert le soir sur rendez-vous)
TÉL: 372-5461
BUREAU DE ST-CÉSAIRE
1124, rue UNION
(Mercredi soir seulement)
Tél.: 469-2801
(189-214 — 8538)

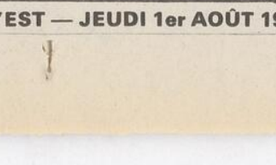
J.-Yves Couture Inc.
CULTIVATEURS
POUR LES MEILLEURS PRIX
Nous achetons ces animaux MORTS ou VIVANTS
Nous payons de 03¢ à 06¢ la livre, pour vaches et chevaux
STE-CÉCILE-DE-MILTON
GRANBY 378-8132
FRAIS VIRES
(197-225—8728)



CARTES PROFESSIONNELLES

SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE
NOTAIRES
GÉRARD A. SOUTHIÈRE
DANIEL SOUTHIÈRE
GILLES SOUTHIÈRE
ÉDIFICE PALACE
135 PRINCIPALE
GRANBY
(suites 24 et 25)
372-6637
(191-218 — 8609)

Volontaires par excellence



Ces personnes de différents âges et de différents milieux accomplissent des tâches importantes et essentielles pour la Croix-Rouge.

VOUS AUSSI POUVEZ AIDER.

CLAUDE BÉLAND
CONTRACTEUR GÉNÉRAL
106A, St-Charles Nord
Granby **Tél.: 372-7763**

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN, DÉSAUTELS, BRODEUR & CIE C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
TÉL. (514) 372-3347
C.P. 356
74, rue Court, Granby, Qué.

G.-D. Dallaire C.A.
J.-P. Picotte C.A.
L.-J. Alain C.A.
A. Désautels C.A.
Y. Brodeur C.A.

Y. Racine C.A.
L. Dextradeur C.A.

43—BICYCLETTES MOTO-CYCLETTES

MOTO "Honda", 1973, 350 cc, seulement 1,700 milles, comme neuve, prix: $900. Tél.: 378-8040.
(213-215 — 9232)

A VENDRE motocyclette Honda 70 cc, 1973, 3,800 milles, avec casque de sécurité. Neuf $420.00. Prix: $299. Tél.: 378-5559 ou 532-3478.(213-215 — 9229)

A VENDRE motocyclette Yamaha 175 cc, trail, peu de millage, en très bon état. Pour inf.: 372-4856.
(213-215 — 9258)

MOTO Honda 1971, trail SL 100, bas millage. Prix à discuter. Tél.: 372-9900 à voir après 5 h p.m.
(213 — 9240)

52—ARGENT A PRETER

PRETS HYPOTHECAIRES
(1ère, 2e, 3e)
sur immeubles
* résidentiels
* commerciaux
* industriels
Construits ou à construire
dans les villes et campagnes.
S'adresser:
Me J.-P. Matton
notaire
328 rue Principale
Granby
Tél.: 378-4112
(213-225 — 9212)

SUR IMMEUBLES SEULEMENT
1ère, 2e, 3e hypothèques
Service de 24 heures
LES ENTREPRISES JEAN-MARIE SAURETTE
255 av. du Parc
Tél.: 372-4121
(207-234 — 9087)

PRETS HYPOTEHCAIRES
1ère et 2e hypothèques
de $1,000 à $200,000.
de $50,000 à $1,000,000.
Taux courant
Pour réparations, achats, etc.
GUY GALLANT
AGENT
105 rue Bouchard
Tél.: 372-9030 ou 372-1330
Achats-Ventes-Echanges
Badeau & Fils, courtiers
(211-238 — 9176)

ARGENT A PRETER
En première ou deuxième hypothèques
Tél.: 378-4687
(212-239 — 9213)

56—MUSIQUES ET INSTRUMENTS MENTS

SET de "Drums" double "Ludwig", en très bon état. Tél.: 372-0118 entre 5 h et 7 h p.m.
(213 — 9244)

71—MAISONS MOBILES ROULOTTES

ROULOTTE Lislet Dauphine, 28 1/2 pi. couchant 9 personnes, année 1973. Tél.: 378-9495.
(206-215 — 9034)

MAISON mobile à louer, 2 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bains, meublée, chauffée, éclairée. S'adresser: Paradis des Roulottes. R.R. no 4, Granby (chemin Domaine Léonard). Tél.: 378-8647.
(211-213 — 9159)

73—ANIMAUX

AMATEUR DE CHEVAUX
Magnifique jeune cheval Appaloosa à vendre, pur-sang. Si intéressé, appelez 372-2342.
(178-189 — 8195)

74—DIVERS

Si vous désirez vendre votre:
TROUPEAU ou ROULANT DE FERME
Communiquez:
ENCANTEUR JULES CÔTÉ
enc. bil. lic.
1274, rue Sud, Cowansville
Tél: 263-0670
(204-224—8991)

Cowansville

1—PROPRIETES A VENDRE

COWANSVILLE, bungalow 5 pièces, tapis, terrain ombragé de 100' x 55'. Cause de vente: départ. Prix à discuter. Tél.: 263-0812.
(212-215 — 9200)

14—APPARTEMENTS A LOUER

APP. meublé de 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, idéal pour jeunes mariés. Cour privée. Tél.: 263-4427.
(207-213 — 9099)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Tél.: 263-0710 le jour ou à 263-1640, le soir.
(212-215 — 9209)

APPARTEMENTS
3 1/2 — 4 1/2
5 1/2
À LOUER
Chauffage électrique,
Piscine, boisé.
S'adresser à:
104, Des Bouleaux, app. 5
Cowansville, Tel.: 263-4081

33—AUTOS CAMIONS

AUTO Renault 12, 1973, station wagon. Prix: $2,450. Tél.: 263-2876.
(212-214 — 9202)

56—MUSIQUE ET INSTRUMENTS

AMPLIFICATEUR Kustom 100, prix $395.
Piano électrique Fender Rhodes, prix: $595.
Tél.: 263-2876.
(212-214 — 9203)

66—BOIS ET MATERIAUX

A VENDRE: vieilles poutres écaries à la hache de 8" x 8", 12" x 12"; madriers de 4" x 4", 4" x 5", 3" x 8". Vieux bois de grange. Tél.: Cowansville, 263-3285, le soir.
(212-218 — 9204)

Waterloo

2—PROPRIETES A LOUER

A LOUER bungalow situé à Foster, 5 pièces meublées salon avec foyer, libre immédiatement. Inf.: 539-0466.
(212-215 — 9210)

16—LOGEMENTS A LOUER

GRAND logis de 5 1/2 pièces, rue Foster, $90. par mois, libre 1er septembre. Tél.: 469-2615.
(212-222 — 9223)

40—A VENDRE DIVERS

A VENDRE 2 réservoirs "Cascade" usagés. Tél.: 539-2840 ou 378-1057.
(213 — 9260)

St-Césaire

1—PROPRIETES A VENDRE

MAISON neuve à vendre comprenant: 3 chambres à coucher, 2 salle de bains, cuisine et salon. Prête à être habitée.
Ainsi qu'un terrain près de St-Césaire Manufacturing Inc. Pantalon, rue Union. S'ad.: 1140 Rémy, tél.: 469-2600 ou 466-7189, heure du midi et le soir après 6h p.m.
(213-215 — 9239)

ENCAN
DE FERME
CHEZ
MME GABRIELLE LOISELLE
57 Rang Côte Double
St-Angèle de Monnoir
Cté Rouville
(en face de la descente du Village de St-Angèle)
JEUDI SOIR IER AOUT
1974 à 6h30 p.m.
SERA VENDU: Très bon tracteur au gaz Massey Ferguson no. 50 att. 3 pts. avec hydraulique an arrière bien chaussé avec lumières avant et arrière moteur remonté en neuf; Charrue Massey Ferguson, 3 raies, att. 3 pts; Gratte-pivotante arrière att. 3 pts; Herse à spring 4 panneaux; Herse à finir; Herse à roulettes double, à tracteur; Bouleverseur; Planteuse à patates; 3 voitures sur pensu dont à avec pneus de camion; monte-balles récente avec moteur; Epandeur d'engrais sur pneus pour tracteur; Chaîne à tracteur; Echelle; Câble d'acier; Bols à l'eau; Broche; Rails de voie ferrée; Bidons à lait; Râteau de côté sur pneus; Moulin à faucher à chevaux; Semeuse à grain; Balance environ 50 fenêtres de couche chaude; Environ 75 boîtes de tomates; outils de jardin; Etau; Scie mécanique, bonne mécanique en bonne condition; Bicycle; Bois de construction assorti; Lot de fer; Stock de hangar; Camion 1/2 tonne et auto pour démolition, etc. etc.
ANTIQUITES: Ancienne sleigh fermée; voiture fine à 2 sièges; armoire en pin à queue de rat; voiture double; machine à laver, faulx; pompe; fanal; minos à pommes; set de salle à dîner très propre avec 6 chaises et cabinet vitré, etc. etc.
Cause: terre vendue.
Pour informations d'encans de tous genres, adressez-vous avec confiance à:
JEAN-GUY GELINEAU,
ENC. LIC.
1330 rue Granby
Bromont
Tél.: 534-2414
(207-213 — 9117)

Pour des résultats rapides
AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES DE *La Voix de l'Est*

ENCAN
Sur l'ancienne ferme de REGINALD BELANGER
Branche du Rapide, Marieville
(cté Rouville)
Samedi, le 10 août 1974
à 2 heures précises
SERONT VENDUES: 50 BELLES TAURES HOLSTEIN toutes claires au test fédéral, dont 30 saillies et âgées de 15 à 24 mois, et 20 entre 10 et 15 mois 'ouvertes'.
* Ceci est un BON lot d'animaux d'hivernement.
AUSSI 2,500 balles de très BEAU foin; 2 pompes à eau; 2,000 pieds de boyau en plastique; et quantité de chaudières à sève en plastique et de chapumeaux.
MENAGE de MAISON: un réfrigérateur Roy; mobilier de cuisine au grand complet; 2 lits complets; table; une horloge Grand-père ANTIQUE; et plusieurs autres articles trop long à énumérer.
Conditions: comptant ou prêt de banque
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.
JULES COTE
Encanteur bilingue licencié
1274, rue Sud,
Cowansville, Qué.
263-0670 — 263-1434
(213-214 — 9257)

AVIS

Vous est donné que le 30 août 1974, une requête sera présentée à la Cour supérieure, district de Trois-Rivières, aux fins d'homologuer de nouvelles conventions matrimoniales entre Monsieur MARCEL CROTEAU et dame COLOMBE FAVREAU, tous deux domiciliés en la ville de Trois-Rivières, constatées en un contrat de mariage passé devant Me Michel Carrier, notaire, le 29 juillet 1974.
MICHEL CARRIER,
Notaire et procureur

You are hereby notified that on the day of August the 30th 1974, a Petition will be presented in the Superior Court for the Province of Quebec, in the District of Trois-Rivieres, for the purpose of homologating the Modification of Matrimonial Regime and Marriage Contract between Mr. MARCEL CROTEAU and Mrs. COLOMBE FAVREAU, both domiciled in the town of Trois-Rivieres, which agreements are set forth in a Deed of Modification of Matrimonial Remige executed before Me. Michel Carrier, Notary, on the 29th day of July, 1974.
MICHEL CARRIER,
Notary & Procurator.
(213 — 9259)

CENTRE D'ACCUEIL DE ROUVILLE
1881, EDMOND-GUILLET, MARIEVILLE
Infirmière licenciée demandée. Pour renseignements:
Communiquez avec
J. LABOSSIÈRE:
466-4427
(204-217 — 8997)

HOMME DEMANDÉ
Pour travail de vérification dans le bureau. Cours secondaire requis. Expérience de la facturation est un atout.
S'adresser:
Société Arès Ltée
90, Principale,
Granby.
Tél.: 372-5418
(212-214 — 9219)

À VENDRE
Auto Cortina 1970, très propre, pour la carosserie et pièces. 4 pneus neufs, moteur à remplacer. Prix $250. ou faites une offre.
À voir au Garage Valmore Leclerc, rue Principale.
Pour informations: 372-2453, le midi ou après 5h p.m.
(212-215 — 9208)

La CROIX-ROUGE C'EST VOUS C'EST MOI C'EST NOUS TOUS

Fin de session à Québec

La machine parlementaire est vraiment "au boute"

QUEBEC PC — Comme à la fin de chaque session, le gouvernement a ouvert à fond, hier, la machine parlementaire et fait adopter au moins six bills à différents stages, en plus du fameux bill 22.

Le bill 45, règlement d'usage des bicyclettes et des bicyclettes motorisées, a été adopté en troisième lecture.

Le bill 37, qui apporte plusieurs modifictions à la loi des cités et villes, a été adopté en deuxième lecture et étudié en commission. D'autres projets de loi ont franchi divers stades parlementaires. La Couridu banc de la reine sera abolie en vertu du bill 36 adopté hier en deuxième lecture.

En pilotant le projet de loi, le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a expliqué que cette cour avait été créée en 1849, il y a 125 ans, et qu'elle a une juridiction d'appel en matière civile et de première instance en matière criminelle.

Au moment de sa créaton, elle était composée de juges qui siégeaient tantôt en appel en matière civile, tantôt en matière criminelle, en première instance.

Par suite, de l'adoption de diverses lois au cours des 19e et 20e siècles, elle est devenue une cour composée de juges de juridictions différentes et est devenue désuète.

Le projet de loi, qui vise à simplifier le système judiciaire, comprend aussi d'autres modifications.

Les compagnies d'assurance-vie québécoises pourront acquérir des actions entièrement libérées de toute corporation qui a uniquement pour objet d'acquérir les immeubles, en vertu du projet de loi 53, adopté hier en deuxième lecture.

Le parrain du projet de loi le ministre des Institutions financières M. William Tetley, a déclaré en Chambre qu'il était clair que le bill allait être adopté en troisième lecture aujourd'hui même.

Le minitre a noté que La Laurentienne voulait particulièrement ce pouvoir, "qui existe au fédéral et ailleurs". Mais il a souligné que cela ne voulait pas dire que le gouvernement allait appuyer la demande de la société quand elle réclamerait l'autorisation d'effecter un certain investissement. Le projet de loi a été adopté sans opposition.

Un projet de loi modifiant la loi des huissiers a aussi été adopté en deuxième lecture, de même qu'un autre modifiant la loi des transports.

Le premier, le bill 22, a été envoyé à la commission parlementaire pour étude article par article.

Le deuxième le bill 51, a été étudié en commisson et a été adopté ensuite en troisième lecture.



Nouveaux heurts

BEYROUTH (Reuter) — Trois personnes au moins ont été tuées et dix autres blessées, au cours de heurts qui ont mis aux prises lundi soir et mardi des commandos palestiniens et des membres du parti de droite libanais de la Phalange.

Un communiqué publié mardi après-midi par le Front populaire pour la libération de la Palestine (commandement général-FPLP-CG) déclare que deux membres du Front ont été tués et plusieurs autres blessés, alors qu'ils effectuaient une patrouille dans le faubourg de Dekwaneh, après les incidents de la veille au soir.

De sour ce proche des forces de sécurité, on apprend qu'un civil a été blessé mardi par une balle perdue, au cours d'échanges de coups de feu entre Palestiniens et Phalangistes. Des habitants de Dekwaneh ont déclaré que des coups de feu retentissaient toujours dans le quartier dans l'après-midi.

Radioactivité

CANBERRA (AFP) — Le ministre australien de l'Environnement et de la Conservation, M. Moss Cass, a annoncé mardi que des traces de radioactivité à un faible taux, avaient été détectées dans les approvisionnements en lait de Sidney.

Il a affirmé que ces traces avaient été détectées dans sept des neuf approvisionnements en lait contrôlés par le gouvernement. M. Cass a cependant ajouté qu'"il n'y avait aucune raison que les Australiens changent leurs habitudes de consommation de lait".

Il a précisé que le gouvernement donnerait des instructions, si des mesures devaient être prises contre les retombées radioactives du lait.

17,500 réfugiés

HONG KONG (AP) — Le nombre des réfugiés de Chine populaire a augmenté de 35 pour cent cette année, a annoncé la police.

Environ 17,500 Chinois se sont réfugiés à Hong Kong au cours des sept premiers mois de l'année.

La plupart sont venus par la mer, à bord de jonques ou d'embarcations diverses. Les autres ont franchi à la nage sept à dix milles malgré la présence de nombreux requins.

Sommet arabe

LE CAIRE (Reuter) — Le Soudan a accepté mardi la proposition de la Jordanie visant à l'ajournement de la conférence au sommet arabe prévue à Rabat le 3 septembre.

Cette acceptation a été notifiée à M. Sayed Nofal, secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, par M. Mohamed El Mirghani Moubarak, ambassadeur du Soudan au Caire.

M. Nofal a déclaré que les autres membres de la Ligue arabe ont été informés de la position soudanaise.

Selon la Ligue, qui organise les réunions au sommet, seuls l'Oman, l'Union des émirats arabes et le Soudan se sont joints à l'Egypte, pour accepter la proposition jordanienne. Bahrein l'aurait également acceptée, mais ceci n'est pas confirmé officiellement au siège de la Ligue.

L'Algérie, Koweit et la Syrie — ainsi que l'Organisation de libération de la Palestine (LOP) — sont opposés au report du sommet. D'autres pays ont fait savoir qu'ils rallieraient la majorité.

Nouvelles oies

YORK (AFP) — L'armée britannique s'est enrichie d'une nouvelle unité d'élite qui a pris position, dans la nuit de lundi à mardi, autour du camp de Strensall, près de York. Il s'agit d'un troupeau de six oies qui, espère le commandant du camp, marcheront de leur pas caractéristique sur les traces de leurs ancêtres, les oies du Capitole, qui sauvèrent Rome.

Il s'agit aujourd'hui de protéger le cap contre une possible attaque de l'IRA provisoire et, suivant en cela l'exemple de plusieurs fermiers de la région, les militaires ont retenu l'idée d'enrôler ces oies jacassant au moindre bruit et de les ajouter au système de sécurité déjà existant. La première nuit de ces sentinelles à plumes a donné satisfaction. Si elles déçoivent par la suite, il sera toujours possible de reconsidérer leur affectation au moment des fêtes de Noël, a souligné l'un de leurs supérieurs hiérarchiques.

Allemands libérés

BRUXELLES (AP) — Trois Allemands de l'Ouest libérés de prison en Guinée sont arrivés mardi par avion à Bruxelles.

Il s'agit d'Adolf Marx, très affaibli après un séjour de près de quatre ans dans une prison de Conakry, d'Ulrich Stegmann, arrêté en avril de l'an dernier en Guinée, et de Josef Schmutz, également arrêté l'an dernier.

Ils avaient été accusés de complot ou d'espionnage en Guinée. Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, était intervenu personnellement en faveur de leur libération.

REMERCIEMENTS

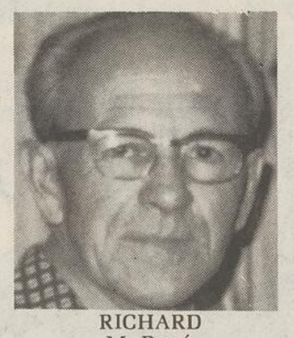
Mme Albert Dutilly et ses enfants désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Albert Dutilly, survenu, le 14 juin dernier, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

M. Edouard Quintal et ses enfants désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Mme Jeanne Quintal, survenu, le 22 juillet dernier, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

SECRÉTAIRE DEMANDÉE
Nous nécessitons une jeune secrétaire pour le bureau de notre usine à Granby.
Doit être bilingue et posséder la sténographie pour la correspondance anglaise.
Ceci est une position très intéressante pour une jeune dame.
Téléphonez à: 372-5826, local 50, pour une entrevue.
(213-215 — 9246)

in memoriam

OUELLETTE
(Mme vve Raymond)
A Montréal, le 30 juillet, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme veuve Raymond Ouellette, née Jeannette Saint-Jean, demeurant à Verdun. Les funérailles auront lieu samedi, le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Delphis Monast & Fils
600, rue Saint-Charles
Marieville
pour se rendre à l'église paroissiale de Marieville, où le service sera célébré à 1 h 30. Inhumation au cimetière de l'endroit. Les salons seront fermés entre 5 et 7 heures. Elle laisse dans le deuil ses filles, Mlle Denise Ouellette, de Verdun, et Mme Monique Lagacé, de Verdun; ainsi que 3 petits-enfants.



RICHARD
M. René
A Cowansville, le 30 juillet, subitement, à l'âge de 59 ans, est décédé M. René Richard, époux de Yvette Bachand, demeurant à 302, rue Albert, à Cowansville. Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
F. ez J.-M. Désourdy
109, rue William
Cowansville
pour se rendre à l'église Sainte-Thérèse de Cowansville, où le service sera célébré à 15 heures. Inhumation au cimetière de Cowansville. Les salons seront fermés entre 17 et 19 heures. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil une fille et un gendre: M. et Mme Lucien Blais (Doris) de Granby; une petite-fille, Nathalie Blais; ses frères et soeurs M. et Mme Georges-Emile Richard, de Ville d'Auteuil; M. et Mme Ernest Richard, de Ville de Laval; M. et Mme Roger Richard, de Montréal; Mme Georgette Lambert, de Cowansville et M. et Mme Grégoire Duguay (Gabrielle), de Montréal; aussi un beau-frère et une belle-soeur M. et Mme Gston Bachand, de Cowansville; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

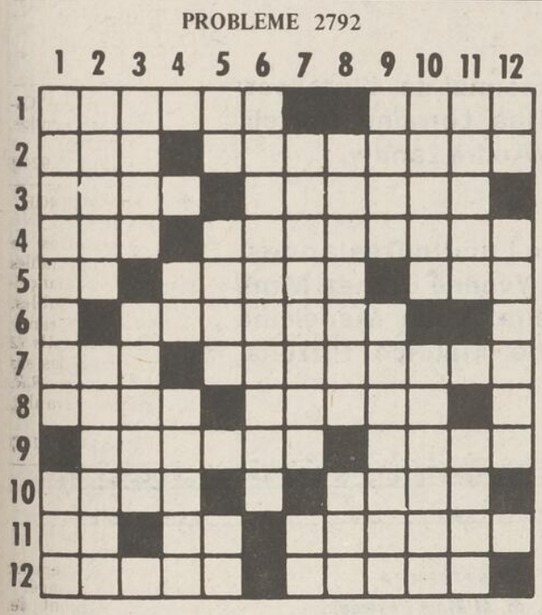
DUPONT
(M. Clément)
Au Centre universitaire de Sherbrooke, le 30 juillet, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Clément Dupont, époux de feue Christine Laramée, demeurant au 234, rue Saint-Joseph, à Waterloo. Les funérailles auront lieu le vendredi 2 août. Le convoi funèbre partira des salons
Ledoux
5034, rue Foster
Waterloo
pour se rendre à l'église Saint-Luke's, où le service catholique sera célébré à 2 heures. Inhumation au même endroit. Il laisse dans le deuil ses enfants: Mme Claire Dupont, de Waterloo; M. et Mme Shery Lecours (Simone), de Granby; M. et Mme Conrad Dupont, de Waterloo; M. et Mme Paul Jacques (Monique), de Montréal; M. et Mme Etienne Dupont, de Waterloo; M. et Mme Marius Dupont, de Richmond; Mlle Huguette Dupont, de Waterloo; ainsi que 25 petits-enfants, 8 arrières-petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

MOTS CROISÉS

PROBLEME 2791

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	I	M	A	R	I	O	T	■	O	R	T
2	I	R	I	S	A	T	I	O	N	■	E	U
3	E	R	E	■	M	E	E	T	I	N	G	■
4	R	E	N	V	E	R	S	E	■	A	A	R
5	C	S	■	A	M	A	■	M	A	I	R	E
6	E	P	I	■	E	T	C	■	I	N	D	E
7	L	I	■	P	R	I	E	U	R	S	■	L
8	E	R	I	E	■	F	R	■	O	■	R	■
9	T	A	R	D	E	■	N	O	L	L	E	T
10	■	B	E	A	T	■	E	T	O	U	P	E
11	A	L	■	N	U	I	R	E	■	C	U	L
12	M	E	N	T	I	R	■	R	A	■	E	L

PROBLEME 2792



HORIZONTALEMENT

1-Danse. - Délayé.
2-Qui a la forme d'un oeuf. - Ce qui est l'objet d'une occupation.
3-Sport. - Solides.
4-Espace de terre. - Qui perdent au jeu.
5-Pron. pers. - Religieux. - Liquide.
6-Alliage de cuivre et de zinc (pl.).
7-Patriarche. - Roi d'un petit état.
8-Amaigri. - Prén. de femme.
9-Religieuses. - Tuyau cylindrique.
10-Filet pour prendre des oiseaux. - Géni chez les Orientaux.
11-Fleuve de France. - Poss. - Petit sac à argent.
12-Ville de Tunisie. - Dieu marin.

VERTICALEMENT

1-Discours artificieux. - Homme très avare.
2-En forme d'ovale. - Recouvert de plumes.
3-Se dit d'un navire complètement déchargé. - Petit loir gris. -
4-Cela. - Estonie.
5-Coups de baguette. - Autrefois, grand vaissal du roi. - Champion.
6-Partie de la messe.
7-Ciseau qui sert à ébaucher le travail (pl.). - Abrév. de notez bien (inverse).
8-Brûlante. - Ecrivain américain.
9-Ville du Pérou. - Odeur
10-Espace sablé. - Appât factice.
11-Demeura. - Hiver.
12-En les. - Maladie caractérisée par une sueur abondante.

Carrières et Professions

BONNE OPPORTUNITÉ POUR UN CANDIDAT SÉRIEUX
Nous avons présentement une ouverture pour un contremaître dans notre département de service.
DEMANDONS:
Instruction secondaire,
5 ans d'expérience comme contremaître,
sobre et intègre
OFFRONS:
Bon salaire.
Avantages sociaux.
Bonnes conditions de travail.
Faire parvenir curriculum vitae à:
B & M MERCURY
120, rue Bell,
Cowansville, Québec
Att. M. D. LAFLEUR

Rita
FLEURISTE
29, PRINCIPALE
GRANBY 372-2881-2
TRIBUT FLORAL

Luc Roy
FLEURISTE
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
120 PRINCIPALE, GRAN
372-5772

DIRECTEURS DE FUNERAILLES
GIRARDOT & MENARD LTEE
BUR. 225 PRINCIPALE TÉL: 372-4498


FLEURS
POUR NAISSANCE MARIAGE HÔPITAL RÉCEPTIONS MORTALITÉ
F.T.D.
GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, PAPINEAU GRANBY 378-1191

NOUVEAU BAR-SALON À WATERLOO

L'INTELLECT







M. Maurice Deslandes, propriétaire du restaurant Maurice Steak House et de la salle à manger le Dragon vert, est heureux d'inviter la population de la région à son nouveau bar-salon ''l'Intellect''.

À la suite de rénovations importantes, le Maurice Steak House a changé de figure complètement. Afin de mieux accommoder la population et les touristes, le restaurant fait place au nouveau bar-salon, qui sera ouvert de 11h a.m. à 2h a.m. Des amuse-gueule et sandwichs seront servis en tout temps et, durant l'heure du dîner, de 11 h a.m. à 2 h p.m., les clients pourront prendre leur repas du midi dans cette nouvelle salle; un spécial du jour pourra être servi.

Ceux qui aiment bien manger peuvent se présenter à la salle à manger le Dragon vert, où, de 11 h a.m. à 2h a.m. sur semaine et jusqu'à 4h a.m. en fin de semaine, ils peuvent déguster un bon repas chinois, un steak cuit sur charbon de bois ou tout autre mets canadien. Durant l'heure du dîner de 11h a.m. à 2h p.m. des spéciaux du jour sont offerts aux clients.

Le Dragon vert et l'Intellect sont situés à la même adresse, coin Lewis et Foster, à Waterloo, et tous deux possèdent une licence complète.

- PHOTO DU HAUT -
De gauche à droite: MM. Armand Roy, Armand Russell, Maurice Deslandes, propriétaire, Alain Jacques, technicien en tourisme, Paul-André Roy, maire de Waterloo.

- PHOTO DU CENTRE -
De gauche à droite, le personnel de l'Intellect: Mme Berthe Messier, Mme Lorraine Durrell, Mlle Johanne Chartier, M. André Landry.

- PHOTO DU BAS -
De gauche à droite: Mme Lucille Deslandes, Mme Yvon Lauzière, Mme Yvonne Brunet, Mme Rita Deslandes, propriétaire, Mme Madeleine Deslandes, propriétaire de Maurice Pizzeria, Mme Justine Fortier.

Nous sommes heureux d'offrir nos meilleurs voeux de bonne chance aux propriétaires

LAITERIE Chagnon DAIRY LTÉE
QUALITE SERVICE QUALITY
WATERLOO
TEL. 539-3535

Félicitations aux propriétaires

J. OUELLETTE ENR.
Fruits et légumes frais du jour, champignons Slack frais du jour
5714, rue FOSTER WATERLOO
539-1978

Bienvenue aux touristes dans notre ville et aussi au nouveau bar-salon l'Intellect

PAUL-ANDRÉ ROY
Fruits et légumes en gros
80, rue Nord, Waterloo 539-2850

Bonne chance à M. et Mme Deslandes

ARÈS
SOCIÉTÉ ARÈS LIMITÉE
6064, rue Foster, Waterloo 539-2660

Bonne chance aux propriétaires

TÉL. (514) 535-6662
FROZEN FOODS
DUPONT DISTRIBUTEUR
BONSECOURS, P.Q.
FOURNISSEUR d'Hôtels, Restaurants, Institutions et Epiceries
GILLES DUPONT

Bonne chance à M. et Mme Maurice Deslandes

M. et Mme SYLVA BONNEAU
4900, rue Foster, Waterloo 539-2990

Les enseignes ont été fabriquées par

enseignes Côté signs
NÉON PLASTIQUE
WATERLOO, QUE. TEL. 539-1410

Nos meilleurs voeux de bonne chance aux propriétaires, M. et Mme Deslandes

CLAUDE MALOUIN
Huile à chauffage
458, rue Eastern, Waterloo 539-2409

2 AOUT 19[illegible]
BIBLIOTHÈQUE NATIO DU QUÉBEC